

**Assemblée des États Parties**

Distr. générale  
16 décembre 2005  
FRANÇAIS  
Original: anglais et français

---

**Reprise de la quatrième session**

New York  
26-27 janvier 2006

**Deuxième élection des juges de la Cour pénale internationale (suite)**

**Additif**

## Annexe I

### Liste alphabétique des candidats (et exposé des qualifications)

#### Table des matières

<i>Nom et État de nationalité*</i>	Page
1. Bárd, Károly (Hongrie) . . . . .	3
2. Dakouré, Haridiata (Burkina Faso) . . . . .	17
3. Kaul, Hans-Peter (Allemagne). . . . .	23
4. Kourula, Erkki (Finlande) . . . . .	32
5. Kuenyehia, Akua (Ghana) . . . . .	39
6. Slade, Tuiloma Neroni (Samoa) . . . . .	53
7. Song, Sang-hyun (République de Corée) . . . . .	59
8. Thiam, Cheikh Tidiane (Sénégal) . . . . .	66
9. Trendafilova, Ekaterina (Bulgarie) . . . . .	74
10. Ušacka, Anita (Lettonie) . . . . .	84

---

\* Sauf indication contraire, il s'agit également de l'État présentant la candidature.

## 1. Bárd, Károly (Hongrie)

[Original: anglais]

### Note verbale

L'ambassade de la République de Hongrie à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome et, se référant à la note du Secrétariat n° ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur de faire savoir que la République de Hongrie présente la candidature de M. Károly Bárd à l'élection des juges de la Cour pénale internationale.

M. Károly Bárd, ressortissant hongrois, jouit d'une haute considération morale et a fait preuve d'impartialité et d'intégrité, comme en atteste sa carrière. Il a toutes les qualifications requises en Hongrie pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires. Il connaît parfaitement l'anglais et l'allemand, et parle français et russe.

Tout en ayant les qualifications requises pour figurer et sur la liste A et sur la liste B, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, c'est au titre de la liste B qu'il a été désigné et que sa candidature est présentée.

Ci-joints à la présente note figurent le curriculum vitae de M. Bárd, sa notice bibliographique et une déclaration soumise conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 7 de la résolution de l'Assemblée des États Parties ayant trait à la procédure régissant la désignation et l'élection des juges, du procureur et des procureurs adjoints de la Cour pénale internationale.

...

\* \* \*

### Exposé des qualifications

M. Bárd est le candidat soutenu par la République de Hongrie pour l'élection à la Cour pénale internationale.

M. Bárd est ressortissant hongrois. Actuellement, il enseigne les droits de l'homme, les règles de fond du droit pénal et la procédure pénale; il est également avocat, et pratique le droit depuis plus de 10 ans. Il jouit d'une haute considération morale, est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit toutes les conditions requises en Hongrie pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires. Il maîtrise parfaitement l'anglais et l'allemand, et parle français et russe.

M. Bárd réunit les conditions requises par les alinéas b) i) et ii) du paragraphe 3 de l'article 36, comme il est indiqué dans son curriculum vitae. En sa qualité de président du Département de droit pénal de l'Université Eötvös Loránd de Budapest et de Directeur du programme des droits de l'homme de l'Université d'Europe centrale, ses compétences théoriques englobent le droit pénal, la procédure pénale, les droits de l'homme et le droit humanitaire international. Ayant représenté des clients devant les tribunaux nationaux mais aussi devant la Cour européenne des droits de l'homme, il possède également l'expérience requise.

En sa qualité de sous-secrétaire d'État, M. Bárd a joué un rôle de premier plan dans la transformation du système juridique hongrois intervenue au lendemain du changement du régime politique en Hongrie. Il a été Président de la Commission interministérielle chargée de préparer la ratification de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et d'aligner la législation hongroise sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. En tant que coprésident du Comité de rédaction, il a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du nouveau code de procédure pénale que le Parlement hongrois a adopté en 1998. Il a une vaste expérience en droit pénal international et a exercé à plusieurs reprises les fonctions de consultant ou d'expert pour l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

La part qu'il a prise à la transformation du système juridique et au renforcement de la protection des droits de l'homme en Russie, en Albanie, au Kazakhstan et en Géorgie en sa qualité d'expert pour les organisations internationales citées plus haut a été vivement appréciée.

Sa qualité de membre d'organes importants d'organisations internationales témoigne de sa réputation en tant que spécialiste du droit pénal international. Ainsi, entre 1994 et 2004, M. Bárd a été membre du conseil d'administration de l'Association internationale de droit pénal et, entre 1999 et 2004, Secrétaire général adjoint de l'association. Entre 1996 et 2001, il a été membre du conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice. Nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Bárd est actuellement membre du Conseil consultatif de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI). M. Bárd a été le premier délégué de la région d'Europe centrale et orientale à être élu membre du Bureau du Comité européen pour les problèmes criminels (Conseil de l'Europe).

M. Bárd est un ardent défenseur de la Cour pénale internationale. En sa qualité de directeur de recherche de l'Institut des politiques constitutionnelles et juridiques, affilié à l'Open Society Institute, il a été amené à concevoir et à organiser des conférences et projets, en partenariat avec des associations internationales de défense des droits de l'homme, dans l'optique de préparer les futurs représentants à la Conférence de Rome des pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique et, après l'adoption du Statut de Rome, d'aider les pays de la région à élaborer une législation d'application.

M. Bárd a été membre de la délégation hongroise à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale et a participé aux sessions de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale après la Conférence de Rome. Il a été l'un des tout premiers en Europe à dispenser un enseignement complet sur la Cour pénale internationale, en 1999 (à l'Université d'Europe centrale).

Au cours de sa carrière, M. Bárd a œuvré en faveur de la défense et de la protection des droits de l'homme. Outre ses activités dans le domaine législatif, M. Bárd, en sa qualité de sous-secrétaire d'État, a assumé les fonctions d'agent de la République de Hongrie auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a été membre de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance et membre de plusieurs prestigieuses organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme. En reconnaissance de l'activité qu'il a déployée dans le domaine de la protection des droits de l'homme, il a été parmi les premiers à se voir décerner le Prix des droits de l'homme, que le Ministre de la justice lui a remis en 2002.

Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de M. Károly Bárd est présentée au titre de la liste B.

Les informations ayant trait aux alinéas a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome sont les suivantes:

- i) M. Bárd, comme précisé plus haut, a des compétences reconnues dans les domaines pertinents du droit international, dont le droit humanitaire international et le droit régissant les droits de l'homme, ainsi qu'une vaste expérience professionnelle tout à fait pertinente pour les travaux judiciaires de la Cour;
- ii) M. Bárd est ressortissant de la Hongrie, Membre du groupe des États d'Europe orientale. C'est sa seule nationalité.
- iii) Sexe: masculin.

\* \* \*

### **Renseignements personnels**

Date de naissance: 7 mai 1951  
Lieu de naissance: Budapest (Hongrie)  
Nationalité: Hongroise  
Téléphone: +361 3273023 ou +361 3273294  
Télécopie: +361 3273198  
Courriel: [bardk@ceu.hu](mailto:bardk@ceu.hu) ou [bardk@ajk.elte.hu](mailto:bardk@ajk.elte.hu)

### **Études suivies et diplômes obtenus**

1975 Université Eötvös Loránd, Budapest (Hongrie)  
Faculté de droit, Doctor Juris

1978-1981 Université Eötvös Loránd, Budapest (Hongrie)

1986 Faculté de sociologie  
Doctorat en droit, Académie hongroise des sciences

### **Expérience professionnelle**

Depuis 2000 Faculté de droit de l'Université Eötvös Loránd, Chef du Département de droit pénal

Depuis août 1998 Université d'Europe centrale, Études juridiques, Budapest (Hongrie)  
Professeur, Directeur du programme des droits de l'homme

Depuis 1999 Conseiller personnel du Ministre de la justice de la Hongrie

Mai 1997 - décembre 2000 Institut des politiques constitutionnelles et législatives, Budapest (Hongrie)  
Directeur de recherche  
Encadrement des programmes de l'Institut des politiques constitutionnelles et législatives consacrés aux droits de l'homme, à la police, au pouvoir judiciaire, à l'accès à la justice, à la corruption, au service pénitentiaire

Juillet 1990-mars 1997	Ministère de la justice, Budapest (Hongrie) Sous-secrétaire d'État Encadrement des activités des départements suivants: droit pénal, droit international public, droits de l'homme, droit communautaire européen, recherche et analyse des données statistiques Président de la Commission interministérielle chargée de préparer la ratification de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et d'aligner la législation hongroise sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme Chef de la délégation à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale de l'ONU Chef de la délégation du Comité européen pour les programmes criminels (CDPC) (Conseil de l'Europe) et membre du Bureau du CDPC Agent du Gouvernement hongrois devant la Commission européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme Membre de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance Coprésident du Comité de rédaction du code de procédure pénale
1990-1993	Institut des sciences pénales, Budapest (Hongrie) Directeur (à temps partiel) Coordination des activités des départements de droit pénal, de procédure pénale et de criminologie
Décembre 1989 - juin 1990	Ministère de la justice, Budapest (Hongrie) Vice-Ministre de la justice
Depuis avril 1975	Université Eötvös Loránd, Budapest (Hongrie) Faculté de droit, Département de procédure pénale, devenu ultérieurement Département de droit pénal A dispensé un enseignement sur la procédure pénale, la justice pénale comparée, les droits de l'homme et le droit pénal

### **Expérience pratique**

1986-décembre 1989 et depuis 1997	Avocat en exercice, membre du barreau des avocats de Hongrie
-----------------------------------	--

### **Organisations internationales**

1996-2001	Membre du conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)
1994-2004	Membre du conseil d'administration de l'Association internationale de droit pénal
1999-2004	Sous-secrétaire général de l'Association internationale de droit pénal

Depuis 1993	Membre du conseil d'administration de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI)
Octobre - décembre 1985	Consultant auprès de l'Institut pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI)
Mai - juillet 1984	Consultant auprès du Groupe de la prévention du crime et de la justice pénale de l'ONU, Vienne (Autriche)

### **Activités dans le domaine des droits de l'homme et du droit pénal international**

1993	Chef de délégation, session du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (examen du rapport périodique de la Hongrie sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques)
1998	Membre de la délégation hongroise, Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale (Conférence de Rome)
1999-2000	Membre de la délégation hongroise, sessions de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale (New York)
2002	Élu Vice-Président du Comité spécial sur la négociation d'une convention contre la corruption
	Membre de la délégation hongroise, session du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (examen du rapport périodique de la Hongrie sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques)

### **Organisations non gouvernementales**

Depuis 1994	Président du conseil d'administration de la Fondation ESZTER (fondation pour la réhabilitation des victimes de sévices sexuels)
Depuis 1998	Membre du conseil d'administration du Centre de documentation et d'information sur les droits de l'homme
	Membre du conseil d'administration de la Fondation pour les libertés civiles des Roms (Roma Polgárjogi Alapítvány)
Depuis 2002	Membre du Comité scientifique du barreau des avocats de Hongrie

### **Recherches et autres activités scientifiques**

Auteur de plusieurs ouvrages, manuels et matériels didactiques ainsi que d'une centaine d'articles (consacrés à la justice pénale, aux sciences sociales et au système de justice pénale, à la victimologie, au droit pénal international et aux tribunaux internationaux dans le droit pénal européen, aux questions relatives aux droits de l'homme (droit à la liberté, droit à un procès équitable, procédure devant les organes de contrôle de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales), ainsi qu'aux problèmes

de justice dans l'histoire, publiés en hongrois, anglais, allemand, français, néerlandais, finnois et turc; expert auprès du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OSCE (code pénal et code de procédure pénale de la Russie et de l'Albanie; législation relative aux tribunaux en Azerbaïdjan et au Kazakhstan; droit à indemnisation en cas de détention, Albanie; rôle du ministère de la justice, Géorgie et Arménie; compatibilité du projet de code pénal russe avec les critères de la Cour européenne des droits de l'homme; compatibilité du système juridique albanais avec les critères de la Cour européenne des droits de l'homme; restructuration du système judiciaire italien, etc.).

Rapporteur à plusieurs congrès et conférences internationaux, dont:

- Congrès mondial de l'Association internationale de droit comparé, Athènes, 1994 - «Alternatives to Imprisonment»
- Congrès annuel de la Deutsche Gesellschaft für Rechtsvergleichung, Berlin, 1994 - «Die strafrechtliche Aufarbeitung von staatlich gesteuertem Unrecht»
- Colloque sur la criminologie organisé par le Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1991 - «Young adult offenders»
- Conférence sur la recherche en criminologie organisée par le Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1996 – «Trial and Sentencing, Training and Appointment of Judges, Structure of Criminal Procedure, Sentencing Patterns, the Role of Defence in the Countries of Transition»

### Langues

Anglais:	courant
Allemand:	courant
Hongrois:	langue maternelle
Français:	bon niveau
Espagnol:	lu

\* \* \*

### Quelques éléments bibliographiques (depuis 1996)

«Actions de la police, poursuites judiciaires, condamnations, rôle des parties civiles, aides aux victimes», *Ce racisme qui menace l'Europe*, La documentation française, Paris, 1996, p. 180-183.

«European Criminal Law?», *Towards a Rational and Humane Criminal Policy* (Raimo Lahti (sous la direction de.)), dedicated to Inkeri Attila, 29 novembre 1996, Helsinki, 1996, p. 241-253.

Rapport national de la Hongrie, Association internationale de droit pénal, Organized Crime, Section III, Criminal Procedure, *International Review of Penal Law*, 1997 (avec un coauteur).

Preface, *Punished before sentence*, Institut des politiques constitutionnelles et législatives/Comité hongrois d'Helsinki, Budapest 1998, p. 10-12.



«Access to Legal Aid for Indigent Criminal Defendants in Central and Eastern Europe – Hungary», Columbia University, *Parker School Journal of East European Law*, Vol. 5, 1998, No.1-2; p. 151-171.

«Legal Services for Indigent Criminal Defendants in Central and Eastern Europe», Columbia University, *Parker School Journal of East European Law*, Vol.5, 1998, No.1-2: p. 209-241 (avec un coauteur).

«Le droit au silence», in *Liberté individuelle et procès équitable* (en hongrois), INDOK, Budapest, 1999, p. 11-23.

*Comments on the Russian Federation Draft Code of Criminal Procedure*, Conseil de l'Europe et Commission européenne, H(99)10, 1999, p. 64 (coauteurs: Hartmuth Horstkotte et Stefan Trechsel).

«Beweisverbote im Ungarischen Recht und Verwertung ausländischer Erhebungsergebnisse» in *Beweisverbote in Ländern der EU und vergleichbaren Rechtsordnungen*, Europäisches Kolloquium Wien, septembre 1997. *Beiträge und Materialien aus dem Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht*, Fribourg-en-Brisgau, 1999, p. 223-232.

«Trial and Sentencing: Judicial Independence, Training and Appointment of Judges, Structure of Criminal Procedure, Sentencing Patterns, the Role of the Defence in the Countries of Transition», *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, Vol.7/4, 1999, p. 433-447.

«Entwicklung der Kriminalität in verschiedenen Rechtskreisen und die jeweiligen Ursachen- Ungarn» in *Krise des Strafrechts und der Kriminalwissenschaften?* (sous la direction de H.J. Hirsch), Duncker & Humblot, Berlin 2001, p. 98-102.

«Les réformes constitutionnelles en Europe orientale» (en turc), in *Türkiye'de anayasa reformu, prensipler ve sonuçlar*, Ocak , Ankara 2001, p. 120-128.

*Monitoring the EU Accession Process: Judicial Independence* (consultant juridique), CEU Press, Budapest 2001.

«La Cour pénale internationale» (en hongrois) in *Criminal Law-General Part* (sous la direction de Imre A. Wiener) KJK-KERSZÖV, Jogi és Üzleti Kiadó, Budapest 2002, p. 31-325.

«Kontinuität oder Nostalgie?» in *Strafrechtsgeschichte an der Grenze des nächsten Jahrhunderts* (Barna Mezey (Hrsg.)), Gondolat Kiadói Kör, Budapest 2003, p. 19-26.

«A Background to the Criminal Justice Systems of the Region» in *Crime and Criminal Justice Systems in Europe and North America 1995-1997* (sous la direction de Kauko Aromaa, Seppo Leppä, Sami Nevala, Natalia Ollus), HEUNI, Helsinki 2003, p. 14-22, (avec coauteurs).

«The Right to a Fair Trial in Criminal Cases: The Impact of the European Convention on Human Rights and Fundamental Freedoms on the Jurisprudence of the Hungarian Constitutional Court» in *The Spanish Constitution in the European Context* (sous la direction de Francisco Fernández Segado), Dykinson S.L., Madrid 2003, p. 1575-1592.

«Les Conventions de Genève et la Cour pénale internationale» (en hongrois) in *Symposium on the occasion of the 25<sup>th</sup> anniversary of the adoption of the Additional*

*Protocols to the Geneva Conventions* (sous la direction de A. Jantsits et A. Prandler), Croix-Rouge hongroise, Budapest 2003, p. 31-39.

«Vérité, justice et procès équitable» (en hongrois), *Fundamentum*, Budapest 2004/1, p. 44-50.

«Judicial Independence in the Accession Countries of Central and Eastern Europe and the Baltics» in *Judicial Integrity* (sous la direction de András Sajó), Martinus Nijhoff Publishers, Leiden/Boston 2004, p. 265-313.

«Richterliche Unabhängigkeit in den Beitrittsländern der Europäischen Union - wie steht es damit in Ungarn?» *Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis de Lorando Eötvös Nominatae. Sectio Iuridica Tomus XLV.*, Budapest 2004, p. 77-99.

«Le procès par coutumace et le droit relatif aux droits de l'homme» (en hongrois) in *Papers in Honour of Imre A. Wiener* (sous la direction de K.Ligeti), KJK-KERSZÖV Jogi és Üzleti Kiadó, Libri Amicorum 16., Budapest 2005, p. 209-230.

### **Liste exhaustive des publications de Károly Bárd**

- A Német Demokratikus Köztársaság büntető perrendtartásának novellája. *Belügyi Szemle Tájékoztatója*, 1976/21. sz. 14-19. o.
- A szabálysértés büntetőeljárásban történő elbírálásának egyes gyakorlati kérdései. *Magyar Jog* 1976. 3. 185-191. o.
- A gyanúsítás közlésének tárgya - a büntetőeljárás tárgya. *Belügyi Szemle* 1977/6. sz. 19-26. o.
- Kodifikatorische Probleme der Geldstrafe (Györgyi Kálmánnal társszerzőként), *Annales Bp. Tomus* 20. 1978. 3-19. o.
- A pénzbüntetés és a kodifikáció (Györgyi Kálmánnal társszerzőként), *Jogtudományi Közlöny XXXIII.* 1978/1. 10-17. o.
- Vita a Büntető Törvénykönyv Tervezetéről. *Magyar Jog* XXV. 1978/8. 762-767. o.
- A finn büntető törvénykönyv reformja. *Jogtudományi Közlöny XXXIII.* 1978/10. 625-630. o.
- A napi pénzbüntetés (Györgyi Kálmánnal társszerzőként) *Acta Facultatis Politico-Iuridice Universitatis Scientiarum Budapestinensis de Rolando Eötvös Nominatae* 1978. 103-124. o.
- Gönczöl Katalin «A visszaeső bűnelkövetők tipológiája» című kandidátusi értekezésének vitája a Magyar Tudományos Akadémián, *Magyar Jog* 1979. XXVI. évf. 3. sz. 279-283. o.
- The stage of violent criminality and studies on violence in Hungary, *Quaderni* 1979 (Istituto Superiore Internazionale de Scienze Criminali Siracusa)
- A pénzbüntetés kiszabása és a súlyosítási tilalom (Györgyi Kálmánnal társszerzőként), *Magyar Jog* 1980/3. 205-212. o.
- Jogesetek a büntetőeljárás köréből (társszerzőként). Szerkesztő Hofszang József Tankönyvkiadó Budapest, 1980.

- Egyetemi oktatás és kiscsoport (Kéri Lászlóval társszerzőként), ELTE oktatók műhelytanulm. 2. kötet 1981. 107-134. o.
- Legal Education in Hungary (Erdei Árpáddal társszerzőként), Comparative Law Year book Vol. 5. La Haye – Boston - Londres. Nijhoff 1982. p. 83-102.
- Die Wirksamkeit des gerichtlichen Verfahrens und der richterlichen Entscheidung. In Gesellschaftliche Wirksamkeit des Strafverfahrens und differenzierte Prozessform. Humboldt Universität zu Berlin 1983. 25-27. o.
- Zascita prav grazdan v ugovnom prave Vengrii (Szabó Lászlónéval társszerzőként), Annales. Bp. Tomus 25. 1983. 19-38. o.
- Szöveggyűjtemény a büntető eljárási jog köréből (Pusztai Lászlóval társszerzőként), Tankönyvkiadó. Budapest 1983.
- Jogesetek a büntető eljárás köréből (Társszerzőkkel), Szerk.: Hofszang József Tankönyvkiadó Budapest 1983.
- Alkalmazott viktimológia Észak-Amerikában. Magyar Jog 1984/1. sz. 20-29. o.
- Rationality in Truth Finding: Procedural and Evidential Needs. In: HEUNI Publications No. 3. Helsinki 1984. 132-146. o.
- Crime Prevention Strategies. Article rédigé pour le compte du Secrétariat de l'ONU en vue du septième Congrès de l'ONU pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Milan en 1985. Vienne 1984.
- The Operation of the Criminal Justice System. Article rédigé pour le compte du Secrétariat de l'ONU en vue du septième Congrès de l'ONU pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Milan en 1985. Vienne 1984.
- A tárgyalás kettéosztásáról. Jogtudományi Közlöny 1985/1. sz. 14-21. o.
- Some General Traits of the Criminal Justice Systems of the Socialist Countries with Special Reference to Hungary. In: Bárd-Joutsen-Yakovlev: Papers in Crime Policy. HEUNI Publications No. 7. Helsinki 1986. 1-12. o.
- Legalitás és bűnüldözés; Jogtudományi Közlöny 1986/9. sz. 402-409. o.
- Das Recht zum Strafen (szerk.), Kriminológiai Közlemények. Különkiadás. Budapest 1986.
- The Analysis of Non-Prosecution in Europe. In: Bárd (szerk.) Non-Prosecution in Europe, HEUNI Publications No. 9. Helsinki 1986.
- Über die Zweiteilung der Verhandlung - Acta Juridica Academiae Scientiarum Hungaricae, 29. 1987 Akadémia Kiadó, Budapest 193-212. o.
- The Concept of the Criminal Offence in the Socialist Countries - Kansainoikeus ius Gentium (KOIG 4. Vousikerta 1-2/1987) 29-43. o.
- Non-Custodial Sanctions - Hungary; in: Bishop, Norman: Non-Custodial Alternatives in Europe, HEUNI Publications No. 14. Helsinki 1988. 234-237. o.

- Voorstellen voor de reorganisatie van de rechtspraak en Hongarije; Justitiële Verkenningen 1989/4. 124-134. o.
- Társadalomtudományok és büntető igazságszolgáltatás; Kriminológiai Közlemények 26-27. kötet, MTA Magyar Kriminológiai Társaság Budapest, 1989. 5-19. o.
- Legality and the Prosecution of Crimes; Acta Juridica Academiae Scientiarum Hungaricae 31 (1-2) 153-181. o. Budapest, 1989.
- Mittermaier und die Reform des ungarischen Strafverfahrens Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis de Rolando Eötvös Nominatae Tomus XXX. Budapest, 1989. 5-14. o.
- A jogállamiság határai? Magyar Jog 1989/9. 787-792. o.
- The Relationship between the Organisation of the Judiciary and the Rules of Criminal Procedure in Hungary (Erdei Árpáddal társszerzőként) - Revue internationale de droit pénal 1989/3-4. 841-851. o.
- Justizorganisation und richterliche Unabhängigkeit im Lichte der Verfassungsreform in Ungarn - Zeitschrift für die gesamte Strafrechtswissenschaft (ZStW) 102 (1990) Heft 4. 400-412. o.
- Magyar büntetőeljárás jog II. (Társszerzőkkel) Szerk.: Cséka Ervin Tankönyvkiadó Budapest 1990.
- Neuer Kurs. Neue Kriminalpolitik, 1990. Febuar 12-13. o.
- A bűnbeesett büntetőjog. Gondolattörédek Király Tibor hetvenedik születésnapján. Kriminológiai Közlemények 33. 13-23. o. Budapest, 1990.
- Work in Liberty under Surveillance in Hungary. In: Research Workshop Document vol. I. 291-303. o. Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice - Rome 1990.
- Nachwort. Ein Jahr danach. In: Hrsg. Albin Eser und Günther Kaiser. Deutsch-Ungarisches Kolloquium über Strafrecht und Kriminologie. Nomus Verlagsgesellschaft Baden-Baden 1990. 303-310. o.
- Az emberi jogok a bírósági szakaszban In: Az emberi jogok érvényesülése a büntető igazságszolgáltatásban, szerk: Horváth Tibor/Grmela Zoltán, Miskolc 1991 71-87. o.
- Visszamenő igazságszolgáltatás, alkotmányosság, emberi jogok. Társadalmi Szemle 3/1992. 29-38. o.
- The up-to date administration of justice, reduction strategies, In: Kriminalinfo '91. 241-248. o., Budapest, 1992.
- Bán Tamással együtt: Az Európai Emberi Jogok Egyezménye és a magyar jog, Acta Humana 1992 No. 6-7.
- A felülvizsgálat és egyéb lényeges változások a büntetőeljárásban, Harmadik Jogász Vándorgyűlés. Szerk.: Breznay Tibor, Budapest 1992. 59-64. o.

- Sozialwissenschaften und Strafrechtspflege. In: Bárd Károly (szerk.), Kriminalpolitik und Rechtsstaatlichkeit; Strafrechtliche und kriminologische Beiträge Ungarn 1988-1991 - Hungarian Society for Criminology Ungarische Gesellschaft für Kriminologie Budapest 1992. 31-54. o.
- Az Emberi Jogok és Szabadságok védelméről szóló európai egyezmény; Kapu 1992. 18. szám 8-9. o.
- A büntető eljárás kézikönyve (Pusztai Lászlóval társszerzőként); Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó Budapest 1993.
- A büntetőjogi kodifikáció kérdései (1990-1992 között) - Kriminológiai Közlemények 47. sz. 1993. 93-105. o.
- Időtálló novella; Gondolatok a büntető törvénykönyv módosításáról; Börtönügyi Szemle 1993/2.sz. 1-4. o.
- Young adult offenders in the new European context - Young adult offenders Council of Europe Press 1994. 111-124. o.
- A gazdasági bűncselekmények új jogi szabályozása - Hatodik Jogász Vándorgyűlés, szerk.: Erdei Árpád, Budapest, 1994. 45-52. o.
- Work in liberty under surveillance in Hungary, in: Alternatives to Imprisonment in Comparative Perspective Ed-ed by Ugljesa Zvekic, Nelson-Hall Publishers Chicago, 1994. 293-305. o.
- A belső jogorvoslati lehetőségek kimerítése mint a nemzetközi fórumok igénybevételének feltétele, Acta Humana 1994. No.15-16. 75-81. o.
- Die strafrechtliche Aufarbeitung von staatlich gesteuertem Unrecht in Ungarn - ZStW 107 (1995) Heft 1. 119-133. o.
- Kriminálpolitika - Kriminológiai Közlemények 52. 137-148. o. Magyar Kriminológiai Társaság Budapest, 1995.
- Szervezett bűnözés. A bűnüldözés és az igazságszolgáltatás nemzetközi összehangolása - Börtönügyi Szemle 95/4. 1-8. o.
- Európai büntetőpolitika. In: Tények és kilátások (Tanulmányok Király Tibor tiszteletére) szerk.: Erdei Árpád, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó Budapest 1995. 149-159. o.
- Actions de la police, poursuites judiciaires, condamnations, rôle des parties civiles, aides aux victimes. In: Ce racisme qui menace l'Europe, La documentation française, Paris 1996, 180-183. o.
- European Criminal Law? In: Towards a Rational and Humane Criminal Policy. Dedicated to Inkeri Anttila, 29. November 1996. Raimo Lahti (sous la direction de), Helsinki 1996. 241-253. o.
- A jövő magyar büntetőeljárás joga. Harmadik Magyar Jogászgyűlés. Balatonfüred 1996. május 17-19. Magyar Jogász Egylet Budapest 1996. 259-270. o.
- Trial and Sentencing: Judicial Independence, Training and Appointment of Judges, Structure of Criminal procedure, Sentencing patterns, the Role of the Defense in the

- Countries in Transition. In: Ünnepi tanulmányok II. Horváth Tibor tiszteletére. Bíbor Kiadó Miskolc 1997. 147-170. o.
- Az Emberi Jogi Egyezmény és a jövő büntető eljárása. In: A bűnözés jövője. Emlékkönyv Pusztai László tiszteletére. OKKRI Budapest 1997. 44-52. o.
  - National Report, Hungary, Association internationale de droit penal, Organized Crime. Section III. Criminal Procedure, International Review of Penal Law. 1997 (Farkas Ákossal)
  - Jogalkalmazkodás, Magyar Narancs, 1997. 45. szám 46-47. o.
  - A törvény és az ő alkalmazói, Fundamentum, 1997. 2. szám 91-100. o.
  - Előszó. Előrehozott büntetés. Alkotmány-és Jogpolitikai Intézet/Magyar Helsinki Bizottság. Budapest 1997. 7-9. o.
  - Preface. Punished before sentence (a 69. alatt említett írás angol nyelvű változata) Constitutional and Legislative Policy Institute/Hungarian Helsinki Committee. Budapest 1998. 10-12. o.
  - Az emberi jogok a büntető eljárási törvény tervezetében. In: Tizedik Jogász Vándorgyűlés. Sopron 1997. május 29-30. Magyar Jogász Egylet Budapest 1997. 35-40. o.
  - A pártatlan bírósághoz való jog az Európai Emberi Jogi Egyezményben és a büntető igazságszolgáltatás rendszere. In: Tanulmányok Szabó András 70. születésnapjára. Magyar Kriminológiai Társaság. Budapest 1998. 34-41. o.
  - A büntetőeljárási törvény tervezete az európai jogfejlődésben. Jogtudományi Közlöny 1998/4. 121-126.
  - Access to Legal Aid for Indigent Criminal Defendants in Central and Eastern Europe - Hungary; Columbia University, Parker School Journal of East European Law, Vol. 5, 1998, No.1-2; 151-171. o.
  - Legal Services for Indigent Criminal Defendants in Central and Eastern Europe, Columbia University, Parker School Journal of East European Law, Vol.5, 1998, No.1-2; 209-241. o. (társszerző: Vessela Terzieva)
  - A hallgatás joga. In: Személyi szabadság és tisztességes eljárás, INDOK, Budapest, 1999. 11-23. o.
  - Comments on the Russian Federation Draft Code of Criminal Procedure; Conseil de l'Europe & Commission européenne, H(99)10,1999, p. 64 (társszerzők: Hartmuth Horstkotte és Stefan Trechsel).
  - Kommentarij k zakonproekty ugolovno-processualnovo kodeksa Rossijckoj Federacii (a 75. alatt jelölt írás orosz nyelvű változata) H(99) 11 rus
  - Beweisverbote im ungarischen Recht und Verwertung ausländischer Erhebungsergebnisse In: Beweisverbote in Ländern der EU und vergleichbaren Rechtsordnungen. Europäisches Kolloquium Wien, September 1997. Beiträge und Materialien aus dem Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht, Freiburg im Breisgau, 1999, 223-232. o.

- Trial and Sentencing: Judicial Independence, Training and Appointment of Judges, Structure of Criminal Procedure, Sentencing Patterns, the Role of the Defence in the Countries of Transition. *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, Vol.7/4, 433-447, 1999
- Entwicklung der Kriminalität in verschiedenen Rechtskreisen und die jeweiligen Ursachen- Ungarn In: H.J. Hirsch (editor), *Krise des Strafrechts und der Kriminalwissenschaften?*, Duncker & Humblot, Berlin 2001, p. 98-102
- Alkotmányjogi reformok Kelet-Európában (törökül), In: *«Türkiye’de anayasa reformu, prensipler ve sonuçlar* Ankara, Ocak 2001, 120-128 o.
- Monitoring the EU Accession Process: Judicial Independence (consultant juridique), CEU Press, Budapest 2001
- Bírói függetlenség az Európai Unió társult országaiban. Hol állunk mi, magyarok? *Fundamentum* 2002./1. sz. 5-15. o.
- Igazságszolgáltatási reform és jogalkalmazói szerepek. In: Böhm Antal és Guba László (szerk.) *Társadalomismeret és társadalomkutatás az ezredfordulón*. Akadémiai Kiadó, Budapest 2002. 90-98. o.
- Büntetőjog. Általános Rész (szerk. Wiener A. Imre) KJK-KERSZÖV Jogi és Üzleti Kiadó, Budapest 2002. 31-325. o.
- Az USA felülkerekedik? *HVG* 2002/37. sz. 52. o.
- A legfontosabb kérdésekben nem értünk el eredményt. Interjú Király Tiborral és Bárd Károlyval (készítette Fahidi Gergely és Tordai Csaba) *Fundamentum* 2002/2. 41-45. o. (Rövidített formában megjelent az *Élet és Irodalom* 2002. július 5. számában 7. o.)
- Büntetőjog. Általános Rész (szerk. Wiener A. Imre) Átdolgozott kiadás KJK-KERSZÖV Jogi és Üzleti Kiadó, Budapest 2003. 320-335. o.
- Kontinuität oder Nostalgie? In: Barna Mezey (Hrsg.): *Strafrechtsgeschichte an der Grenze des nächsten Jahrhunderts*. Gondolat Kiadói Kör, Budapest 2003. 19-26. o.
- Demokrácia-tisztességes eljárás-megismerés a büntető perben. In: Farkas Ákos (szerk.): *Emlékkönyv Kratochwill Ferenc tiszteletére*. Bibor Kiadó, Miskolc 2003. 65-100. o.
- A Background to the Criminal Justice Systems of the Region (avec coauteurs). In: Kauko Aromaa, Seppo Leppä, Sami Nevala, Natalia Ollus (sous la direction de), *Crime and Criminal Justice Systems in Europe and North America 1995-1997*, HEUNI, Helsinki 2003 14-22.o.
- The Right to a Fair Trial in Criminal Cases: The Impact of the European Convention on Human Rights and Fundamental Freedoms on the Jurisprudence of the Hungarian Constitutional Court, In: Francisco Fernández Segado (sous la direction de), *The Spanish Constitution in the European Context*. Dykinson, S.L. Madrid 2003 1575-1592. o.
- A Genfi Egyezmények és az állandó Nemzetközi Büntetőbíróság. In: Jantsits Ágnes és Prandler Árpád (szerk.) *Szimpozium az 1949. Genfi Egyezmények két Kiegészítő Jegyzőkönyve elfogadásának 25. évfordulója alkalmából*. Magyar Vöröskereszt Budapest 2003. 31-39. o.

- Igazság, igazságosság és tisztességes eljárás, *Fundamentum*, 2004/1. 44-50. o.
- Judicial Independence in the Accession Countries of Central and Eastern Europe and the Baltics. In: András Sajó (sous la direction de), *Judicial Integrity*, Martinus Nijhoff Publishers Leiden/Boston, 2004. 265-313. o.
- Kit illet a tisztességes eljárás ? In: Györgyi Kálmán ünnepi kötet. *KJK-KERSZÖV Jogi és Üzleti Kiadó*, Budapest 2004. 31-51. o.
- Richterliche Unabhängigkeit in den Beitrittsländern der Europäischen Union- wie steht es damit in Ungarn ? *Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis de Rolando Eötvös Nominatae. Sectio Iuridica Tomus XLV*. Budapest 2004. 77-99. o.
- Tárgyalás a vádlott távollétében-emberijog-dogmatikai analízis. In: Wiener A. Imre ünnepi kötet. *KJK-KERSZÖV Jogi és Üzleti Kiadó. Libri Amicorum 16*. Budapest 2005. 209-230. o
- Kontinentaleuropäische und angelsächsische Elemente in den Verfahrensregeln internationaler Strafgerichtshöfe (à paraître à l'automne 2005 dans 'Schriftenreihe der Vereinigung Österreichischer StrafverteidigerInnen').



## 2. Dakouré, Haridiata (Burkina Faso)

[Original: français]

### Note verbale

La Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur de présenter la candidature de Mme Haridiata Dakouré à l'élection des juges à la Cour pénale internationale, au titre de la liste A.

Le Gouvernement du Burkina Faso, en recommandant cette candidature, s'appuie sur la haute tenue morale, la compétence et les vertus d'intégrité et d'impartialité de l'intéressée qu'atteste sa longue et riche carrière de magistrat, toutes qualités qui sont consignées dans le document de motivation, ci-joint.

...

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Mme Haridiata DAKOURE, née SERE  
01 BP 586 Ouagadougou 01

58 ans, née à Agboville (Côte d'Ivoire)  
Veuve, 4 enfants  
Nationalité burkinabé

(226) 50 30 64 18 (Bur.)  
(226) 50 33 52 48 (Dom.)

- Magistrat, grade terminal, classe exceptionnelle
- Expertise confirmée en droit privé et parfaite connaissance du système judiciaire burkinabé
- Grande expérience en matière de formation continue et initiale
- Intérêt profond pour les questions relatives aux droits et à la promotion économique, sociale et culturelle des femmes
- Intérêt particulier pour les questions de démocratie et de bonne gouvernance

### Études et diplômes

- 1975 Diplôme de magistrat à l'école nationale de magistrature, section internationale, Paris (France)
- 1973 Licence en droit (4ans) à la Faculté de droit de l'Université du droit et de la santé de Lille (France)

**Expérience professionnelle**

- Depuis juillet 2002 Premier Président du Conseil d'État
- Présidence des audiences solennelles, des Chambres réunies des Assemblées générales, des Assemblées plénières
  - Administration et discipline du Conseil d'État
  - Gestion des crédits de fonctionnement.
- 2001 - 2002 Inspecteur des Services judiciaires
- Contrôle du fonctionnement régulier des services,
  - Propositions de toutes mesures pertinentes
- 1994 - 2001 Directrice générale de l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM) du Burkina Faso, Ouagadougou  
Coordination des structures et des activités de formation
- Administration et discipline de l'école
  - Gestion des crédits
- 1988 - 1994 Inspecteur d'État à l'Inspection générale d'État, Ouagadougou
- Établissement de rapports de contrôle de régularité et d'opportunité des actes de gestion des agents de l'État, contrôle de la ponctualité, de l'assiduité et de la moralité des agents publics
- 1985 - 1988 Conseiller à la Cour suprême de Ouagadougou
- Rédaction des rapports dans les affaires civiles sociales et pénales soumises au contrôle de la Cour suprême.
- 1984 - 1985 Président de la Chambre d'accusation et Premier Président par intérim de la Cour d'appel de Bobo-Dioulasso
- Direction de la Cour d'appel
  - Présidence des audiences visant à juger les affaires civiles commerciales, sociales ou pénales dont la Cour est saisie
  - Examen en deuxième ressort des dossiers correctionnels et criminels traités par les Juges d'instruction
  - Sanction des actes irréguliers des Juges d'instruction et de la police judiciaire
  - Examen des dossiers de réhabilitation judiciaire
- 1983 - 1984 Vice-président de la Cour d'appel de Ouagadougou et Président de la Chambre d'accusation près ladite Cour
- Examen en deuxième ressort des dossiers correctionnels et criminels traités par les Juges d'instruction
  - Sanction des actes irréguliers des Juges d'instruction et de la police judiciaire
  - Examen des dossiers de réhabilitation judiciaire
- 1982 - 1983 Président du Tribunal du travail de Ouagadougou
- Jugement des litiges opposant les travailleurs et les employeurs relevant du Code du travail
- 1980 - 1982 Vice Président du Tribunal de première instance de Ouagadougou
- Suppléance du Président pour la gestion du tribunal et la tenue des audiences de jugement

- 1980 - 1981 Cumulativement Vice-président du Tribunal et Juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Ouagadougou
- 1975 - 1980 Juge d'Instruction près le Tribunal de première instance de Ouagadougou  
- Réunion des éléments de preuves à charge et /ou décharge d'une personne dans le cadre d'une affaire pénale

### Stages de formation et de perfectionnement

- Juin 2003 Vingt-quatrième session du Programme international de formation en droits de la personne de la Fondation canadienne des droits de la personne (FCDP)
- Mars 2002 Programme Visiteur international des États-Unis  
Thème: «Les femmes comme partenaires économiques et politiques dans la gouvernance»
- Décembre 1999 «Élaboration de guide de prise en charge des femmes victimes de violences», Atelier sous-régional à Lomé (Togo)
- Novembre 1999 «Cinquième conférence africaine sur les femmes», Addis Abeba (Éthiopie)
- Décembre 1998 «Les droits de l'homme et des peuples en Afrique», Séminaire organisé par la Commission internationale des juristes (CIJ) et par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)
- 1997 et 1998 «Le droit de l'environnement», Séminaire de formation organisé par le Projet conjoint PNUD/PNUE «Législation et institution de l'environnement en Afrique», Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Ouagadougou
- 1997 «La corruption», Séminaire organisé par le MBDHP et Transparency International, Ouagadougou
- Mars «Rôle du pouvoir judiciaire dans la protection des droits de l'Homme en Afrique», Séminaire organisé par la CIJ et la CADHP, Ouagadougou
- Mai-juin 1995 «Programme intégré de management pour cadres étrangers (PIMCE)», ENAP Québec, Canada
- Avril-décembre 1995 Série de quatre séminaires de «Formation à la méthodologie de formation des adultes», Ouagadougou, organisés par le Programme régional de formation et de perfectionnement (PREFEP) avec un financement canadien (ACDI)
- Juin 1993 «Les Juridictions supérieures de contrôle», Abidjan (Côte d'Ivoire), Séminaire de formation sur le contrôle juridictionnel organisé par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI)

- Juin 1990                      Quatrième conférence sur les «Institutions supérieures de contrôle»,  
le Caire (Égypte)
- Juin-juillet 1980            «Les Juridictions pour enfants», Paris et Bordeaux (France)

### **Enseignement, animation de séminaires, conférences et publications**

- 2004                      Cahier du participant pour la formation des membres du comité d'alerte et  
d'interpellation en droits humains et en technique d'observation,  
décembre 2004  
Produit avec l'appui financier de la coalition au Burkina Faso pour les droits  
de la femme avec un financement PNUD
- 2004                      Cahier du participant pour la formation des membres de la Coalition au  
Burkina Faso pour les droits de la femme (CBDF) sur les droits économiques,  
sociaux et culturels des filles domestiques:  
Produit avec l'appui financier de la CBDF avec un financement de l'ACDI
- 2004                      Cahier du participant «le déroulement de l'instruction» pour la formation des  
juges d'instruction et des magistrats du parquet au Burkina Faso  
Produit avec l'appui financier de l'Union européenne et le Programme  
d'appui à la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance (PADEG)
- 2003                      Contribution au Kit de formation de parajuristes sur les droits des femmes et  
les violences faites aux femmes  
Produit par l'ONG Wildaf/Burkina avec l'appui financier de l'UNICEF
- 2003                      Réflexions sur la nature et les solutions des obstacles entravant la mise en  
œuvre des droits des femmes au Burkina Faso Communication faite lors de  
l'atelier de formation sur les droits humains des femmes organisés à  
Ouagadougou, le 27 octobre 2003 par la Commission économique pour  
l'Afrique
- 2003                      Chargée du cours de déontologie à la section magistrature de l'ENAM
- 2002                      Membre de l'équipe des formateurs du Centre pour la gouvernance  
démocratique (CGD) pour les membres des bureaux de vote
- 2002                      Contribution au plaidoyer pour une effectivité des droits de la femme au  
Burkina Faso  
Série pour le renforcement des capacités des acteurs judiciaires et  
extrajudiciaires en matière de droits des femmes  
Produit par ONG Wildaf/Burkina avec appui financier de l'Union européenne
- Mai 2001                Professeur invité à l'Université de Perpignan par arrêté du Recteur de  
l'Académie de Montpellier en date du 20 mars 2001
- 2001                      Chargée du cours de procédure pénale à la section Magistrature de l'ENAM
- 2001                      Contribution au «guide du participant» pour la formation de parajuristes en  
français, septembre 2001  
Produit par l'ONG Wildaf/Burkina avec l'appui financier de l'UNICEF

- 2000 Contribution au Répertoire simplifié sur les textes favorables aux femmes  
«Guide pratique pour les associations de femmes»  
Produit par l'ONG WILDAF/Burkina avec l'appui du projet «Droit et citoyenneté des femmes» (DCF/CECI) avec un financement de l'ACDI
- 1999 «Contribution à la réforme du système électoral au Burkina Faso»  
Publié sous l'égide de l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)
- 1998 Contribution à «La démocratie au Burkina Faso», publié sous l'égide de l'IDEA
- 1998 «L'État civil», Séminaire destiné aux élus locaux et aux agents des collectivités locales, en appui au processus de décentralisation au Burkina Faso
- 1998 «Les violences faites aux femmes; état de la législation au Burkina Faso», Séminaire sous-régional publié par le bureau de l'UNIFEM à Dakar (Sénégal)
- 1996 «L'instruction préalable»  
Document pédagogique de l'ENAM produit avec l'appui financier de la coopération française

### Langues

Français (parfaite maîtrise)	Dioula (parlé et écrit)
Anglais (lu, écrit)	Mooré (parlé)
Italien (notions)	Dafing (parlé)

### Activités para-professionnelles

- 2004 Présidente de la Commission chargée de l'étude sur la corruption dans le secteur de la justice
- 2001-2004 Membre élue de la Commission nationale des droits humains (CNDH)
- 2001 Membre de l'équipe de consultants chargée de «l'étude sur l'état des lieux de la législation anti-corruption et du dispositif de contrôle de l'administration»  
  
Étude commanditée par le PNUD au profit de la Haute Autorité de coordination de la lutte contre la corruption (HACLC)
- 2000 Membre fondateur du Centre pour la Gouvernance démocratique, décembre 2000
- 2000 Présidente d'honneur de la Marche mondiale des femmes
- 1998 Présidente du Bureau national WILDAF/Burkina FEDAF Femmes, droit et développement en Afrique

- 1997 Membre du Groupe de contact de l'IDEA (International Institute for Democracy and Electoral Assistance) au Burkina Faso
- 1997 Membre du Comité de médiation dans le conflit entre le syndicat national de santé humaine et animale (SYNSHA) et le Gouvernement en 1997
- 1996 Membre du Comité de suivi des recommandations de la conférence de Beijing de 1995
- 1995 Membre du Jury «Développement humain durable» au FESPACO  
Membre du premier jury du prix d'excellence en administration publique et en gestion en Afrique du Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (CAFRAD), Tanger (Maroc)
- 1995 Membre des équipes mobiles du Collectif des observateurs indépendants pour les élections municipales de 1995, législatives de 1997 et présidentielles de 1998
- 1994 Présidente fondatrice de l'Association des femmes juristes du Burkina (AFJB)
- 1976 Membre élue du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de 1976 à 1978 et de 1994 à 1997

#### **Distinctions honorifiques**

- Chevalier de l'Ordre national du Burkina Faso
- Officier de l'Ordre national du Burkina Faso

#### **Aptitudes et savoir-faire**

- Connaissance de l'outil informatique (traitement de texte environnement Windows)
- Maîtrise des techniques de direction et de contrôle des organisations publiques
- Maîtrise des techniques de négociation
- Maîtrise des techniques de gestion des projets de développement
- Aptitude à animer des campagnes de sensibilisation et d'information pour la promotion de la femme
- Aptitude à développer l'esprit du travail en équipe
  - Aptitude à la gestion comptable et budgétaire

### **3. Kaul, Hans-Peter (Allemagne)**

[Original: anglais]

#### **Note verbale**

...

J'ai l'honneur de vous informer que l'Allemagne a désigné M. Hans-Peter Kaul comme candidat à l'élection des juges de la Cour pénale internationale qui aura lieu durant l'Assemblée des États Parties en janvier 2006.

M. Kaul est candidat au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

La déclaration soumise conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de M. Kaul sont joints à la présente lettre.

La désignation du candidat s'est faite conformément à la procédure de désignation des candidats à la Cour internationale de Justice (alinéa a) ii) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome). Le 12 juillet 2005, le Groupe national allemand à la Cour permanente d'arbitrage a informé le Gouvernement allemand qu'après de longues délibérations, il avait décidé à l'unanimité de désigner M. Kaul comme candidat à l'élection des juges à la Cour pénale internationale. Le Gouvernement allemand appuie la candidature de M. Kaul.

...

\* \* \*

#### **Exposé des qualifications**

a) M. Hans-Peter Kaul jouit d'une haute considération morale et est connu pour son impartialité et son intégrité; il possède toutes les qualifications requises en Allemagne pour exercer les plus hautes fonctions judiciaires (alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36).

M. Kaul est désigné conformément à la procédure prévue dans le Statut de la Cour (alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36) pour la désignation de candidats à la Cour internationale de Justice.

M. Kaul a des compétences juridiques dans une multitude de domaines qui présentent un intérêt pour le travail de la Cour, dont:

- son expérience concrète de juge à la Cour pénale internationale, notamment en qualité de président de la Division préliminaire de la Cour;
- sa participation et son importante contribution à l'élaboration du Règlement de la Cour, précisant le cadre dans lequel s'inscrit la procédure pénale de la Cour;
- en sa qualité de membre du Comité consultatif chargé de la révision des textes et du Groupe de travail sur les textes administratifs de la CPI, sa contribution à la mise en place d'un cadre juridique adapté favorisant à la fois l'administration et le volet judiciaire de la Cour;
- son expérience dans des domaines pertinents du droit international, notamment le droit international humanitaire et les droits de l'homme;

- sa longue expérience en tant que juriste international couvre également le processus de codification du Statut de Rome dans son ensemble, notamment le chapitre II relatif à la compétence, à la recevabilité et au droit applicable, ainsi que l'élaboration de la définition des crimes relevant de la compétence de la Cour et les Éléments de crimes, conformément à l'article 9 du Statut;

M. Kaul répond donc aux critères visés aux alinéas b) i) et ii) du paragraphe 3 de l'article 36, comme indiqué dans sa notice biographique. Sa compétence est reconnue dans les domaines pertinents du droit international, notamment le droit international humanitaire et les droits de l'homme; il a en outre une longue expérience de juriste professionnel présentant un intérêt pour le travail de la Cour. Dans le même temps, en sa qualité de président de la Division préliminaire de la Cour et de Juge à la Chambre préliminaire III, M. Kaul a démontré sa compétence en droit international et en procédure pénale internationale. Il peut donc prétendre figurer et sur la liste A et sur la liste B.

b) La candidature de M. Kaul est présentée au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

c) M. Kaul est de langue maternelle allemande. Il possède une excellente connaissance de l'anglais et du français et les parle couramment (alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 36).

d) Informations relatives aux alinéas a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome:

- i) M. Kaul est juriste de formation, il est inscrit au barreau et a continué d'exercer sa profession en Allemagne, dont le système juridique est issu du droit romain, jusqu'à sa nomination au siège de juge de la Cour pénale internationale;
- ii) Il est un ressortissant de l'Allemagne, pays membre du groupe des États d'Europe occidentale et autres États;
- iii) Sexe: masculin.

e) M. Kaul est de nationalité allemande et ne possède aucune autre nationalité.

\* \* \*

Juge  
Ressortissant allemand  
Né le 25 juillet 1943

Cour pénale internationale (CPI)  
Boîte postale 19519, Maanweg 174  
2500 CM La Haye (Pays-Bas)  
Téléphone: +31-70-515 8237  
Télécopie: +31-70-515 8789  
Courriel: Hans-Peter.Kaul@icc-cpi.int



## Fonctions exercées à la Cour pénale internationale

### Juge à la Division préliminaire

- Président de la Division préliminaire
- Juge à la Chambre préliminaire III (actuellement saisie de la situation en République centrafricaine)
- Représentant de la Division préliminaire au Comité consultatif chargé de la révision des textes
- Président du Comité interorganes sur les locaux permanents de la CPI
- Président du Groupe de travail sur les textes administratifs de la CPI
- Membre du Comité permanent pour le budget de la CPI (anciennement coordonnateur/président du Groupe de travail informel de la CPI sur le projet de budget pour 2005)

## Expérience professionnelle

2003	Ambassadeur, chargé des questions relatives aux visas et à l'immigration en Allemagne
2002-2003	Ambassadeur, chargé des questions ayant trait à la Cour pénale internationale
1996-2002	Directeur de la Division du droit international, Ministère fédéral des affaires étrangères, Bonn/Berlin  Chargé, entre autres, des affaires ci-après dont a eu à connaître la Cour internationale de justice: <ul style="list-style-type: none"><li>– Affaire <i>Le Grand</i> (1999-2001)</li><li>– <i>Licéité de l'emploi de la force</i> (1999-2004)</li><li>– <i>Certains biens du Liechtenstein</i> (2001-2005)</li></ul>
1993-1996	Premier Conseiller de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (lorsque l'Allemagne siégeait comme membre non permanent du Conseil de sécurité) (1995/1996)
1990-1993	Directeur adjoint du Bureau des affaires du Proche-Orient, Ministère fédéral des affaires étrangères, Bonn
1986-1990	Conseiller politique à l'ambassade d'Allemagne aux États-Unis, Washington
1984-1986	Conseiller de presse et porte-parole, ambassade d'Allemagne en Israël, Tel-Aviv
1980-1984	Bureau des affaires du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, Ministère fédéral des affaires étrangères, Bonn
1977-1980	Consul et attaché de presse à l'ambassade d'Allemagne en Norvège, Oslo
1977	Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités, Vienne, 1977, Assistant de C.-A. Fleischhauer
1975	Prise de fonctions au Ministère des affaires étrangères

- |           |   |
|-----------|---|
| 1973-1975 | Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international public, Heidelberg, Assistant de Hermann Mosler |
| 1963-1967 | Service militaire dans l'armée allemande ; rang obtenu: capitaine   |

### **Études et formation professionnelle**

- Académie mondiale pour la paix, Vienne, 1983
- Deuxième diplôme d'État en droit (équivalent à l'admission au barreau), Heidelberg, 1975
- Académie de droit international, La Haye, 1974
- École nationale d'administration (ENA), Paris, 1972-1973
- Sidney Sussex College, Cambridge (Royaume-Uni), 1972 (stage d'été)
- Premier diplôme d'État en droit, Heidelberg, 1971 (équivalent à un diplôme de droit, Universités de Heidelberg et de Lausanne)

### **Langues**

Allemand, anglais, français et norvégien

### **Quelques activités juridiques et diplomatiques concernant la Cour pénale internationale**

- Commissaire pour la Cour pénale internationale, chef adjoint de la délégation allemande à la première session de l'Assemblée des États Parties du Statut de Rome, New York, septembre 2002.
- Chef de la délégation allemande à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, 1999-2002.
- Chef de délégation par intérim et chef adjoint de la délégation allemande à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale, Rome, 1998.
- Chef de la délégation allemande au Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale, 1996-1998.
- Représentant de l'Allemagne à la réunion du Bureau élargi du Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale à Zutphen (Pays-Bas), 17-21 janvier 1998 (auteur du «Projet Zutphen» du Statut de la Cour pénale internationale).
- Président/organisateur des réunions de travail intersessions sur la définition des crimes de guerre, Bonn, juin et octobre 1997 («Document de Bonn sur les crimes de guerre», A/AC.249/1997/WG.1/CRP.8, du 5 décembre 1997, qui a servi de base pour la rédaction de l'article 8 du Statut de Rome sur les crimes de guerre).
- Président de la Conférence préparatoire des 14 États d'Europe centrale et orientale de la Conférence diplomatique de Rome, Budapest, 13-15 mai 1998.
- Organisateur et Coprésident de 18 réunions ordinaires de dialogue et de coordination regroupant les États de mêmes tendances et la coalition des ONG internationales pour la Cour pénale internationale, présidées par William Pace et tenues périodiquement en marge des réunions du Comité préparatoire, de la Conférence de Rome, de la Commission préparatoire et de l'Assemblée des États Parties.

- Président de la première consultation du Conseil de l'Europe sur la Cour pénale internationale, tenue à Strasbourg, les 16 et 17 mai 2000. Chef de la délégation allemande à la deuxième consultation du Conseil de l'Europe sur la Cour pénale internationale, tenue à Strasbourg, les 13 et 14 septembre 2001.

### **Quelques activités juridiques et diplomatiques concernant le droit humanitaire international**

- Membre du Comité consultatif national de la Société allemande de la Croix-Rouge sur le droit international humanitaire, 1996 à ce jour.
- Membre de la Commission nationale d'experts sur le *Völkerstrafgesetzbuch* (Code des atteintes au droit international) qui a élaboré, entre octobre 1999 et mai 2001, le projet de texte de ce code qui a, depuis lors, été adopté par le Parlement allemand et est entré en vigueur le 30 juin 2002.

### **Associations professionnelles**

- Association allemande de droit international
- Association allemande pour les Nations Unies
- Association allemande de politique étrangère
- Association allemande de droit militaire et de droit international humanitaire
- Réseau d'échanges en matière de droit pénal international.

### **Communications**

M. Kaul a fait plus de 70 discours, exposés et entretiens (presse, radio et télévision) portant sur la Cour pénale internationale, le droit international humanitaire et le droit pénal international, en Allemagne, en Europe occidentale et orientale, aux États-Unis, au Chili, en Syrie, en Chine, aux Philippines et au Japon.

### **Choix de publications**

#### *Cour pénale internationale*

- «Developments at the International Criminal Court – Construction Site for More Justice: The International Criminal Court After Two Years», *American Journal of International Law*, Vol. 99, No 2, avril 2005, p. 370-384.
- «Baustelle für mehr Gerechtigkeit – Der Internationale Strafgerichtshof in seinem zweiten Jahr», *Vereinte Nationen*, No 4/2004, p. 1-9.
- «Der Internationale Strafgerichtshof - Stand und Perspektiven», *Vortrag bei der Jahrestagung der Deutschen Vereinigung für Internationales Recht, Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht, Heidelberg*, 18 juin 2004, (disponible sur demande).
- «La Corte Penal Internacional» in *Dialogo Politico*, *Publicación trimestral de la Konrad-Adenauer Stiftung A.C. Año XXI - No 3 (2004)*, p. 11-28.
- «Germany: Methods and techniques used to deal with constitutional, sovereignty and criminal law issues», in Roy S. Lee (ed.), *Giving Effect to the International Criminal Court: Methods and Techniques for Handling Issues of Criminal Law, Constitution, and Sovereignty*, à paraître (2005).

- «Der Internationale Strafgerichtshof - Das Vermächtnis von Nürnberg», in Andreas Zimmermann (ed.), Deutschland und die internationale Gerichtsbarkeit, Veröffentlichungen des Walther-Schücking-Instituts für Internationales Recht an der Universität Kiel, Band 149, Duncker& Humblot, Berlin, 2004.
- «Substantive Criminal Law in the Rome Statute and its implementation in national legislation», in ICRC/Damascus University Faculty of Law, The International Criminal Court and Enlarging the Scope of International Humanitarian Law - Damascus Symposium, 13-14 December 2003, (2004), p. 277-306 (publié en arabe également).
- «Preconditions to the Exercise of Jurisdiction», sous la direction de Antonio Cassese et autres, The Rome Statute of the International Criminal Court: A Commentary, pp. 583-618, Oxford University Press, 3 volumes, 2002.
- «Der Internationale Strafgerichtshof: Eine Bestandsaufnahme in Frühjahr 2003», in: Die Friedens-Warte – Journal of International Peace and Organization, Vol. 78 (2003), No. 1, pp. 11-270
- «The International Criminal Court - Current Perspective», in: Andreas Zimmermann (sous la direction de ), International Criminal Law and the Current Development of Public International Law, pp. 15-25, Veröffentlichungen des Walther-Schücking-Instituts für Internationales Recht an der Universität Kiel, Band 144, Duncker& Humblot, Berlin, 2003
- «The International Criminal Court», rapport présenté par l'Allemagne au XVIe Congrès de l'Académie internationale de droit comparé, Brisbane (Australie), 14-20 juillet 2002, section IV.A, Public International Law, dans *Stocktaking in German Public Law – German Reports on Public Law*, sous la direction de Eibe Riedel, Nomos-Verlag, 2002.
- «Jurisdicción y cooperación en el Estatuto de la Corte Penal Internacional: Principios y Compromisos», dans *La Nueva Justicia Penal Supranacional – Desarrollos post-Roma*, Kai Ambos *et al.*, p. 297-342, Valencia, 2002 (coauteur Claus Kress).
- «Der Aufbau des Internationalen Strafgerichtshofs – Schwierigkeiten und Fortschritte», *Vereinte Nationen*, No 6/2001, p. 215-222.
- «Der künftige Internationale Strafgerichtshof – Eine Hoffnung auf mehr Gerechtigkeit?», exposé présenté à Munich, le 23 novembre 2001, au nom du Groupe régional bavarois de l'Association allemande pour les Nations Unies (disponible sur demande).
- «Die Entwicklung des Völkerstrafrechts: Auf dem Weg zur Herrschaft des Rechts in den internationalen Beziehungen?», exposé fait à Berlin le 15 octobre 2001, à l'occasion de la présentation du livre intitulé: *International and National Prosecution of Crimes under International Law – Current Developments, Humanitäres Völkerrecht*, No 4/2001, p. 251-254.
- «The Continuing Struggle on the Jurisdiction of the International Criminal Court», dans *International and National Prosecution of Crimes under International Law – Current Developments*, sous la direction de Horst Fischer, Claus Kress et Sascha Lüder, 2001, p. 21-46.
- «The Crime of Aggression – Definitional Options for the Way Forward», contribution au colloque sur le crime d'agression organisé par l'Université de Trente, à Trente (Italie), 30 mai-1<sup>er</sup> juin 2001 (actes du Colloque à paraître en 2002).

- «A Corte Internacional Criminal: A Luta pela sua Instalação e seus Esopos», dans *Tribunal Penal Internacional*, publié par Fauzi Hassan Choukr et Kai Ambos, Editora Revista dos Tribunais Ltda., Sao Paulo, 2000, p. 109-124.
- «Globalisierung und NGOs – am Beispiel der internationalen NGO-Koalition für den Internationalen Strafgerichtshof», exposé présenté au colloque organisé le 18 janvier 2001 par l'Association allemande de politique étrangère, sur le thème de la mondialisation et les ONG: objectifs, activités et rôle des organisations non gouvernementales, dans *Konferenzpublikation der DGPA*, 2001.
- «Some Thoughts on the Jurisdiction System of the International Criminal Court», dans le rapport sur la Conférence intergouvernementale européenne «No Peace without Justice» (Rome, 17-18 juillet 2000) à l'occasion du deuxième anniversaire du Statut de Rome, dans *European Conference on the Rome Statute of the International Criminal Court*, 2001, p. 142-148.
- «Jurisdiction and cooperation in the Statute of the International Criminal Court – Principles and Compromises», dans *Yearbook of International Humanitarian Law*, volume 2 (1999), p. 143-175 (avec Claus Kress).
- «The International Criminal Court: Jurisdiction, Trigger Mechanism and Relationship to National Jurisdiction», dans *The Rome Statute of the International Criminal Court – A Challenge to Impunity*, sous la direction de Mauro Politi et Giuseppe Nesi (2001), p.59-62.
- «The Crime of Aggression - Towards its Effective Inclusion in the Subject-Matter Jurisdiction of the International Criminal Court», dans: S. Perrakis (sous la direction de), *International Criminal Court- A new dimension in international justice. Questions and prospects for a new humanitarian order*, actes du colloque de Santorini, *Essays on the International Protection of Human Rights and International Humanitarian Law*, Ant. T. Sakkoulas Publ. (2002), p. 105-113.
- «Special Note: The Struggle for the International Criminal Court's Jurisdiction», *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, volume 6 (1999), No 4, p. 364-376. (Ce texte a également été publié en espagnol; voir entrée suivante).
- «La Corte Penal Internacional: la lucha por su competencia y su alcance» dans *El Estatuto de Roma de la Corte Penal Internacional*, publié sous la direction de Kai Ambos et Oscar Julián Guerrero, Universidad Externado de Colombia, Bogota, octobre 1999.
- «Breakthrough in Rome – The Statute of the International Criminal Court», dans *Law and State*, volume 59/60 (1999), publié par l'Institut für wissenschaftliche Kooperation, Tübingen, p. 114-130.
- «Völkerrechtlicher Vertrag und staatliches Recht – am Beispiel des Status über den Internationalen Strafgerichtshof», exposé présenté lors du colloque consacré aux traités relevant du droit international public et du droit interne dans le contexte du resserrement constant des relations internationales, organisé par l'Université de Leipzig du 28 au 30 janvier 1999, *Leipziger Schriften zum Völkerrecht, Europarecht und ausländischen öffentlichen Recht*, volume 1 (2000), p. 53-67.
- «Das Römische Statut des Internationalen Strafgerichtshofs: Auf dem Weg zu einer humaneren Weltordnung unter dem Schutz des Rechts?», Schriftenreihe des Walther-Schücking-Kollegs Nr. 22, Europa-Union-Verlag, Bonn, 1999
- «Der Vertrag über den Internationalen Strafgerichtshof und seine Bedeutung für das Humanitäre Völkerrecht» – Vortrag am 11. September 1998 vor der 42.

Tagung der Justitiare und Konventionsbeauftragten des Deutschen Roten Kreuzes (disponible sur demande).

- «Internationaler Strafgerichtshof – Ein bedeutender Anfang in Rom» dans *Menschenrechtsschutz in der Praxis der Vereinten Nationen*, sous la direction de Gerhart Bau, Eibe Riedel et Michael Schäfer, 1998, p. 273-278.
- «Der Internationale Strafgerichtshof: Das Ringen um seine Zuständigkeit und Reichweite», *Humanitäres Völkerrecht*, 1998, No 3, p. 138-144. Cet exposé figure également dans *Völkerrechtliche Verbrechen vor dem Jugoslawien-Tribunal, nationalen Gerichten und dem Internationalen Strafgerichtshof – Beiträge zur Entwicklung einer effektiven internationalen Strafgerichtsbarkeit*, Bochumer Schriften zur Friedenssicherung und zum Humanitären Völkerrecht, sous la direction de Horst Fischer et Sascha Rolf Lüder, volume 35 (1999), p. 177-191.
- «Towards a Permanent Criminal Court – Some Observations of a Negotiator», *Human Rights Law Journal*, 1997, Nos 5 à 8 (28 novembre 1997), p. 169-174.
- «Durchbruch in Rom – Der Vertrag über den Internationalen Strafgerichtshof», *Vereinte Nationen*, 1998, No 4, p. 125-130.
- «Auf dem Weg zum Weltstrafgerichtshof – Verhandlungsstand und Perspektiven», *Vereinte Nationen*, 1997, No 5, p. 177-181.
- «Establishment of a Permanent International Criminal Court», rapport sur l'état des négociations présenté lors d'un débat organisé par l'Alliance 90/Vers à Bonn, le 30 juin 1997 (disponible sur demande).
- «Das Vorhaben der Errichtung eines Ständigen Internationalen Strafgerichtshofs – Verhandlungsstand und Perspektiven» – Vortrag am 30. Juni 1997 bei einer Veranstaltung von Bündnis 90/Grüne (disponible sur demande).

#### **Autres domaines du droit international public**

- «Article 27 of the Charter of the United Nations», (avec Bruno Simma), in *The Charter of the United Nations – A Commentary*, sous la direction de Bruno Simma (2e éd.), 2002, p.476-522.
- «Fink, Udo: Kollektive Friedenssicherung. Kapitel VII – UN Charta in der Praxis des Sicherheitsrats der Vereinten Nationen», compte rendu d'ouvrage, *Vereinte Nationen*, 1999, No 3, p. 114-115.
- «Arbeitsweise und informelle Verfahren des Sicherheitsrats der Vereinten Nationen – Beobachtungen eines Unterhändlers», *Vereinte Nationen*, 1998, No 1, p. 6-13.
- Die Sanktionsausschüsse des Sicherheitsrats – Ein Einblick in Arbeitsweise und Verfahren», *Vereinte Nationen*, 1996, No 3, p. 96-103.
- «37. Generalversammlung: Fortgang der Flüchtlingsinitiative der Bundesrepublik Deutschland», *Vereinte Nationen*, 1983, No 3, p. 91-92.
- «UN-Friedenstruppen: Versuch einer Bilanz – Ein Diskussionsbeitrag aus deutscher Sicht in 33 Thesen», *Vereinte Nationen*, 1983, No 1, p. 1-7.
- «Das Staatshaftungsrecht der Schweiz», Ländergutachten, Rechtsvergleichender Gutachtenband des Max-Planck-Instituts für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht, (1976).

- «Das Arzneimittelrecht der Schweiz», Ländergutachten, Rechtsvergleichender Gutachtenband des Max-Planck-Instituts für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht, (1975).

#### **4. Kourula, Erkki (Finlande)**

[Original: anglais/français]

##### **Note verbale**

L'ambassade de la Finlande présente ses compliments au Directeur du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur, se référant à la note du Secrétariat n° ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, de faire part de la désignation de M. Erkki Kourula comme candidat à la réélection au poste de juge de la Cour pénale internationale.

M. Kourula a été désigné par le Groupe national de la Finlande à la Cour permanente d'arbitrage. Une lettre de ce groupe national, accompagnée d'un exposé des qualifications de M. Kourula et de son curriculum vitae, est jointe à la présente note. La déclaration déposée conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de désignation de candidatures et l'élection des juges de la Cour pénale internationale ainsi que le curriculum vitae sont présentés en anglais et en français.

La candidature de M. Kourula bénéficie de l'appui des cinq pays nordiques.

L'ambassade de Finlande saisit cette occasion de renouveler au Directeur du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties l'assurance de sa très haute considération.

\* \* \*

##### **Exposé des qualifications**

###### **a) Article 36, paragraphe 3, alinéa a)**

*M. Kourula est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunissant les conditions requises dans son Etat pour l'exercice des plus hautes fonctions juridiques.*

Conformément à l'article 11, paragraphe 1, de la loi finlandaise sur la nomination des juges (Loi n° 205/2000), tout candidat ayant un siège à la Cour suprême et à la Cour administrative suprême doit posséder une expertise distinguée dans une profession juridique et réunir les conditions suivantes: le candidat doit être un citoyen finlandais jouissant d'une haute considération morale, doit posséder une maîtrise en droit obtenue dans une université finlandaise et doit démontrer, par son expérience antérieure dans une fonction judiciaire ou dans une autre fonction juridique, une compétence professionnelle et des qualités personnelles requises pour l'exercice des fonctions inhérentes à la profession de juge. Le candidat peut obtenir l'expérience nécessaire dans une fonction autre que celle d'un juge, que ce soit une fonction d'avocat ou de procureur, une fonction académique, ou une fonction de juriste responsable de l'élaboration des lois. En outre, certaines fonctions internationales, administratives ou relatives à l'application des lois peuvent fournir les qualifications requises.

Le parcours académique de M. Kourula inclut l'obtention d'une maîtrise et d'un diplôme d'études approfondies de l'Université de Helsinki, ainsi qu'un doctorat en droit international obtenu à l'Université d'Oxford. Il a également exercé la fonction de juge de première instance en Finlande. Ses qualifications ainsi que sa longue expérience dans les fonctions juridiques le qualifient pour sa nomination aux plus hautes fonctions judiciaires en Finlande. M. Kourula, en tant qu'ancien Directeur général des affaires juridiques au Ministère des affaires étrangères, a exercé une fonction publique nécessitant, selon l'article 125 de la



Constitution de la Finlande, des aptitudes et des capacités reconnues ainsi qu'un civisme exemplaire.

**b) Article 36, paragraphe 3, alinéa b)**

*M. Kourula a une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour.*

M. Kourula est un juriste éminent doté d'une connaissance et d'une expérience approfondies du droit international public. Comme indiqué ci-dessus, M. Kourula est docteur en droit international de l'Université d'Oxford et, tout au long de sa carrière au Ministère, il a été activement impliqué dans la résolution de questions pertinentes du droit international public, incluant le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Étant parmi les premiers juges de la Cour pénale internationale, M. Kourula possède déjà l'expérience et l'intuition nécessaires pour que la Cour soit opérationnelle. Sa grande expérience ainsi que ses qualifications et ses compétences dans le contexte des activités de la Cour pénale internationale de même que la dévotion qu'il porte à cette dernière sont indubitables.

M. Kourula a été élu juge à la Cour pénale internationale lors de la première élection des juges en février 2003. Il a été appelé à exercer ses fonctions à plein temps à la Cour pénale internationale en novembre 2003 et exerce aujourd'hui ses fonctions au sein de la Chambre d'appel de la Cour. Depuis lors, il a activement participé à la résolution de plusieurs questions.

En 2003 et 2004, M. Kourula a pris part à la préparation du Règlement de la Cour et a présidé le groupe de travail des Juges sur la rédaction dudit Règlement. Le Règlement de la Cour a été adopté en mai 2004 et M. Kourula a participé non seulement à la préparation du rapport sur le Règlement de la Cour présenté à l'Assemblée des États parties mais aussi à la présentation dudit Règlement à l'Assemblée des États parties.

M. Kourula a été membre actif de nombreux groupes de travail de la Cour. Dans ce contexte, il a contribué activement à toutes les questions qui se sont posées et qui doivent être traitées par les juges, par exemple le Code d'éthique judiciaire. De plus, il a été élu par les Juges de la Section des appels pour occuper les fonctions de juge d'appel au sein du Comité consultatif chargé de la révision des textes.

M. Kourula a également occupé les fonctions de coordonnateur pour les questions relatives aux victimes, domaine d'étude exigeant une grande capacité d'innovation et d'anticipation dans la mesure où pour la première fois des victimes ont la possibilité de participer dans les procédures portées devant une juridiction pénale internationale.

Il a également participé à la diffusion des activités de la Cour en faisant des exposés au siège même de la Cour mais aussi à l'extérieur en représentant le Président de la Cour, notamment dans le cadre de la réunion de l'Union interparlementaire à Manille en début d'année, de même qu'à Tokyo, Prague, Stockholm, Kiev, Helsinki, Rome, Oslo et Paris.

Avant de devenir Juge à la Cour pénale internationale, M. Kourula a travaillé au sein du Ministère des affaires étrangères finlandais entre 1985 et 2003, occupant plusieurs postes jusqu'à celui de Directeur général des affaires juridiques. Avant d'occuper le poste de Directeur général des Affaires juridiques, M. Kourula a occupé les fonctions de Représentant permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg (1998-2002), de Directeur général adjoint des affaires juridiques (1995-1998), de Ministre conseiller et de

Conseiller juridique à la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York (1991-1995), de Directeur de la direction du droit international public du Ministère des affaires étrangères (1989-1991) et de Conseiller juridique au Ministère des affaires étrangères (1986-1989).

Dans ses fonctions de Conseiller juridique à la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, de 1991 à 1995, M. Kourula a eu l'occasion de suivre les développements menant à la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda. Plus tard, en 1997, il a été membre d'une délégation ministérielle au TPIY à La Haye et, en 1998, a été nommé président d'une mission finlandaise pour l'évaluation du fonctionnement du TPIR à Arusha. S'agissant de la Cour pénale internationale, M. Kourula a participé d'une manière active aux négociations concernant l'élaboration du Statut de Rome de 1994 à 1998, en tant que président de la délégation finlandaise au Comité préparatoire et à la Conférence diplomatique des Nations Unies pour la création d'une cour criminelle internationale. Outre ces fonctions importantes, il a occupé de nombreux postes de confiance relatifs à la création de la Cour, tels que membre du Bureau élargi et président du groupe de travail sur les questions de compétence.

Au cours de ses fonctions de Représentant permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, M. Kourula a acquis une connaissance et une expérience approfondies des domaines des droits de l'homme et de l'état de droit, ainsi que du fonctionnement et activités de la Cour européenne des droits de l'homme. Dans ce contexte, il a été nommé Président des Groupes de rapporteurs sur les droits de l'homme et sur les minorités nationales, et il a également été élu et occupé les fonctions de Rapporteur concernant les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies.

En tant que Directeur général des affaires juridiques, M. Kourula a été juriconsulte principal du Gouvernement finlandais pour les questions de droit international public, de droit international humanitaire et de droits de l'homme. Il a été le représentant du gouvernement finlandais tant dans des affaires portées auprès de la Cour européenne des droits de l'homme contre la Finlande que dans des affaires portées devant la Cour de justice des Communautés européennes. En outre, il a été le président de la Commission finlandaise de mise en oeuvre du droit international humanitaire.

Tout au long de sa très distinguée carrière, M. Kourula a apporté une contribution importante à la discussion académique sur des questions actuelles portant sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes, ainsi que sur des questions pertinentes relatives à la mise en oeuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

**c) Article 36, paragraphe 3, alinéa c)**

*M. Kourula a une excellente connaissance et une pratique courante des deux langues de travail de la Cour, c'est-à-dire de l'anglais et du français. Quant aux autres langues officielles de la Cour, il est capable de communiquer en russe et comprend l'espagnol. Outre sa langue maternelle, le finnois, il parle couramment le suédois et l'allemand et comprend le néerlandais.*

**d) Article 36, paragraphe 5**

*Aux fins de l'article 36, paragraphe 5 du Statut de Rome, M. Kourula est désigné au titre de la liste B.*

- e) **Article 36, paragraphe 8, alinéa a), sous-alinéas i) à iii)**
- i) M. Kourula réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires en Finlande. Le système juridique finlandais, de tradition romaniste, est influencé dans une large mesure par les traditions juridiques nordiques et par celles de l'Europe occidentale.
  - ii) M. Kourula est un ressortissant de la Finlande, qui fait partie du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres États.
  - iii) Sexe: masculin.
- f) **Article 36, paragraphe 8, alinéa b)**

*Les connaissances juridiques de M. Kourula portent notamment sur les victimes. Il a occupé les fonctions de coordonnateur pour les questions relatives aux victimes auprès des juges. Ses connaissances en la matière sont d'une grande importance pour la Cour.*

\* \* \*

Date de naissance: 12 juin 1948

État civil: Marié à Pirkko Kourula, deux enfants

Langues parlées: Finnois, anglais, français, russe, suédois et allemand  
Espagnol et néerlandais (compréhension)

### **Éducation et qualifications**

Docteur en droit international (Oxford)  
Licence en droit (Helsinki)  
Maîtrise de droit (Helsinki)

Qualifié pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires

### **Expérience professionnelle**

- Juge, Cour pénale internationale (Section des appels) (depuis 2003)
- Directeur général des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères (2002- 2003)
- Ambassadeur, Représentant permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg (1998-2002)
- Directeur général adjoint des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères (1995-1998)
- Ministre conseiller et Conseiller juridique, Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (1991-1995)
- Directeur, Direction du droit international public, Ministère des affaires étrangères (1989-1991)

- Conseiller et juriconsulte, Ministère des affaires étrangères (1986-1989)
- Fonctions académiques diverses dans les domaines du droit international public, du droit constitutionnel et du droit administratif (Université de Helsinki, Université d'Oxford, Académie de Finlande et Office des Nations Unies à Genève, 1972-1982, 1984-1985)
- Professeur de droit international public, Université de Laponie, Rovaniemi (1982-1983)
- Juge de première instance (1979)

### **Juge à la Cour pénale internationale**

- Élu Juge à la Cour pénale internationale lors de la première élection, février 2003;
- Désigné Juge à la Section des appels;
- Appelé pour exercer à temps plein à la Cour pénale internationale en novembre 2003 et, depuis lors, participation active aux travaux de la Cour;
- A consacré une grande partie de son temps à la préparation du Règlement de la Cour et a présidé le groupe de travail des Juges sur la rédaction dudit Règlement; a participé non seulement à la préparation du rapport sur le Règlement de la Cour présenté à l'Assemblée des Etats parties mais aussi, avec d'autres Juges, à la présentation dudit Règlement à l'Assemblée des Etats parties qui a eu lieu au mois de septembre 2004;
- Élu par les juges de la Section des appels pour occuper les fonctions de juge d'appel au sein du Comité consultatif chargé de la révision des textes;
- A également occupé les fonctions de coordonnateur pour les questions relatives aux victimes, un domaine d'étude d'une grande importance ; a activement participé à la diffusion des activités de la Cour en faisant des exposés au siège même de la Cour mais aussi à l'extérieur (représentant le Président de la Cour, notamment dans le cadre de la réunion de l'Union interparlementaire à Manille en début d'année, de même qu'à Tokyo, Prague, Stockholm, Kiev, Helsinki, Rome, Oslo et Paris);
- A été membre actif au sein de nombreux groupes de travail de la Cour et a généralement été le défenseur vigoureux de questions qu'il lui semble devoir être traitées au sein de la Cour; a contribué activement à toutes les questions qui se sont posées et qui doivent être traitées par les Juges (par exemple le Code d'éthique judiciaire) et par la Section d'appel et a joué un rôle énergique et continu dans le suivi des projets importants en cours.

### **Autres fonctions juridiques**

- Agent du Gouvernement finlandais devant la Cour européenne des droits de l'Homme (Strasbourg) (2002-2003);
- Agent du Gouvernement finlandais devant la Cour de justice des Communautés européennes (Luxembourg) (2002-2003).

### **Commissions, conférences et missions**

- Président de la délégation finlandaise à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale;
- Président à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies (à Rome) sur la création d'une cour criminelle internationale (membre du Bureau élargi et président du groupe de travail sur les questions de compétence) (1994-1998);
- Président du groupe de travail relatif à la création de la Cour pénale internationale à Syracuse (1995 et 1996) et participant aux consultations informelles sur la création d'une Cour criminelle internationale à Zutphen (1998);
- Président du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (1994);
- Conseiller du Président du groupe de travail sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (1993-1995);
- Membre de la délégation finlandaise à l'Assemblée générale des Nations Unies (Sixième Commission) (1986-90 et 1995-97).
- Conseil de l'Europe:
  - Rapporteur sur les relations entre le Conseil de l'Europe et l'ONU (1999-2002);
  - Président du Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme et sur les minorités nationales (2000-2002);
- Président d'une mission finlandaise pour l'évaluation du fonctionnement du TPIR (Arusha, 1998) et membre de la délégation ministérielle auprès du TPIY (La Haye, 1997);
- Participation à un nombre important de conférences, symposiums et séminaires sur le droit international public, notamment sur le droit humanitaire et le droit pénal, ainsi que sur le droit des organisations internationales et les droits de l'homme, y compris l'Académie de droit international de La Haye, (1972, 1975 et 1977).

### **Publications**

- *The Identification and Characteristics of Regional Arrangements for the Purpose of the United Nations Charter* (thèse de doctorat, Oxford);
- Contributions à de nombreux articles et publications sur des questions pertinentes relatives à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, y compris s'agissant des victimes, ainsi que sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes, les systèmes de sécurité collective, le maintien de la paix et les aspects civils de la gestion des crises;
- Nombreuses présentations sur des sujets divers relatifs au droit international public devant des universités et instituts de pays européens et asiatiques et aux États-Unis ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies.

Helsinki, le 21 juillet 2005

Monsieur,

Se référant à la note du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties n° ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005 concernant la désignation de candidats à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, le Groupe national finlandais de la Cour permanente d'arbitrage a l'honneur de faire savoir que le Groupe, à sa réunion du 7 octobre 2004, a désigné M. Erkki Kourula comme candidat à la réélection au siège de juge de la Cour pénale internationale, conformément à la procédure régissant la désignation des candidats à la Cour internationale de Justice, telle que prévue dans le Statut de la Cour.

Joint à la présente note, vous trouverez la déclaration déposée conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure applicable à la désignation de candidats et à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, ainsi que le curriculum vitae de M. Kourula.

Le Groupe national finlandais reconnaît la signification de la réélection de M. Kourula, qui permettra d'assurer une continuité au stade auquel se trouve actuellement la Cour. Nous sommes convaincus que M. Kourula répond entièrement aux critères et exigences requis pour la nomination des juges de la Cour pénale internationale. Nous sommes convaincus également que les qualités exceptionnelles de M. Kourula continueraient de contribuer énormément à l'accomplissement de l'importante mission de la Cour.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'assurance de notre très haute considération.

Le Groupe national finlandais de la Cour permanente d'arbitrage:

(Signé) Bengt Broms  
Professeur, Membre du Tribunal des différends irano-américains

(Signé) Irma Ertman  
Ambassadeur, Ministère des affaires étrangères

(Signé) Kirsti Rissamen  
Secrétaire général, Ministère de la justice

(Signé) Gustaf Möller  
Juge à la Cour suprême de Finlande

## 5. Kuenyehia, Akua (Ghana)

[Original: anglais]

### Note verbale

La Mission permanente du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Directeur du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat n° ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République du Ghana a désigné Mme Akua Kuenyehia, Première Vice-Présidente de la Cour pénale internationale, comme candidate à la réélection au siège de juge de la Cour pénale internationale. La candidature de Mme Kuenyehia a été approuvée par l'Union africaine lors de la réunion du Conseil exécutif qui s'est tenue à Syrte (Libye) du 28 juin au 2 juillet 2005.

La désignation de Mme Akua Kuenyehia répond aux conditions énoncées à l'alinéa a) i) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à l'alinéa a) et à l'alinéa b) ii) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome. La désignation de Mme Kuenyehia intervient au titre de la liste B.

Depuis mars 2003, Mme Kuenyehia exerce les fonctions de première vice-présidente de la Cour chargée de l'administration de la Cour. Indépendamment de ses fonctions de liaison avec le Greffe de la Cour pour les questions administratives, Mme Kuenyehia a établi un document exhaustif sur les conditions d'emploi des juges de la Cour, adopté par l'Assemblée des États Parties à sa sixième séance plénière en septembre 2004. Elle a, entre autres, également participé à l'élaboration du Règlement du personnel de la Cour.

Riche de sa grande expérience de la problématique hommes-femmes, Mme Kuenyehia a aidé à organiser des programmes de sensibilisation à ces questions à l'intention des juges lors des sessions plénières de mars et mai 2004. Elle est donc éminemment qualifiée en vertu de l'alinéa b) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut.

Le Gouvernement du Ghana, conscient du rôle primordial incombant à la Cour pénale internationale dans la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux les plus graves et dans le développement du droit pénal international et du droit humanitaire, estime que la Cour se doit de nommer des juges ayant des connaissances et des compétences de très haut niveau et manifestant la plus grande sensibilité aux questions de parité entre les sexes.

C'est pour cette raison que le Gouvernement du Ghana désigne pour la réélection des juges de la Cour pénale internationale Mme Akua Kuenyehia, qui, grâce à sa vaste expérience en qualité de juge, d'universitaire, de juriste et de militante des droits de femme, a acquis une réputation internationale.

Ci-joints à la présente note, une déclaration déposée conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome ainsi que le curriculum vitae de Mme Kuenyehia, qui illustre les multiples facettes de sa carrière.

...

\* \* \*

### **Exposé des qualifications**

1. Mme Akua Kuenyehia est avocate et avouée auprès de la Cour suprême du Ghana. Elle a été appelée au barreau du Ghana en 1970 et, à ce titre, est qualifiée pour pratiquer le droit au Ghana. C'est une personne de moralité, d'impartialité et d'intégrité élevées et elle possède les qualités requises pour être nommée aux plus hautes fonctions judiciaires non seulement au Ghana mais aussi dans le Commonwealth. Elle est désignée en vertu de la procédure régissant la nomination aux fonctions judiciaires les plus élevées de l'État.
2. Mme Kuenyehia possède l'expérience nécessaire comme avouée, avocate, professeur de droit et expert en droits de l'homme et elle est compétente en droit pénal et en procédure pénale. Elle a enseigné et écrit des ouvrages dans les domaines du droit international, de la problématique hommes-femmes et des droits de l'homme.
3. Elle a une excellente connaissance de l'anglais et une connaissance raisonnable du français.
4. Du fait de ses fonctions à la Cour pénale internationale, l'expérience de Mme Kuenyehia a acquis une dimension supplémentaire.
5. En sa qualité de première vice-présidente de la Cour chargée de l'administration, elle assure la liaison avec le Greffier, celui-ci étant responsable du fonctionnement de la Cour au quotidien.
6. De plus, Mme Kuenyehia, de concert avec le Deuxième Vice-Président, a fait appel à son expérience des questions relatives aux femmes pour organiser des formations sur cette question à l'intention des juges.
7. Mme Kuenyehia est ressortissante du Ghana et ne possède la nationalité d'aucun autre pays.
8. Mme Kuenyehia relève de la tradition de la common law, l'un des grands systèmes juridiques du monde. Sa nomination assurerait par ailleurs une juste représentation entre hommes et femmes.

\* \* \*

Adresse professionnelle: Cour pénale internationale, La Haye  
Téléphone: +31(0)70-515 8195  
Télécopie: +31(0)70-515 8789  
Courriel: akuak.kuenyehia@icc-cpi.int  
Langues: Anglais (courant), français (notions de base), quatre langues ghanéennes  
Situation de famille: Mariée, mère de trois enfants adultes

### **Titres universitaires**

1972: BCL, Université d'Oxford, Oxford  
1969: LLB 2nd Class (Upper Division), Université du Ghana

### **Qualification professionnelle**

- Diplôme professionnel pour l'admission au barreau du Ghana - 1970



### **Prix**

- S'est vue décerner, en 1970, le prestigieux Prix Mensah Sarbah du meilleur étudiant en droit.
- A reçu en 1991 une bourse d'études de la Fondation du Commonwealth pour les meilleurs étudiants du Commonwealth.

### **Associations professionnelles**

- Membre du barreau du Ghana
- Membre de la Fédération internationale des femmes juristes
- Membre de l'Association internationale du barreau
- Membre de la Société africaine de droit international et de droit comparé
- Membre de l'Association des consultants du Ghana
- Membre de l'association «Les femmes, le droit et le développement en Afrique»
- Membre de la Société internationale pour le développement

### **Expérience professionnelle**

Depuis mars 2003	Juge et Première Vice-Présidente de la Cour pénale internationale
Mai 1996-juin 2003	Doyenne de la Faculté de droit, Université du Ghana
Avril 2001-septembre 2002	Directrice par intérim, École de droit du Ghana
Depuis février 1996	Professeur associée, Faculté de droit, Université du Ghana.
1985-1996	Maître de conférences, Faculté de droit, Université du Ghana
1972-1985	Chargée de cours, Faculté de droit, Université du Ghana
Septembre-décembre 1988	Attachée de recherche invitée, Département du droit constitutionnel, Faculté de droit, Université d'État de Leiden (Pays-Bas)
Mai-septembre 1987	Maître de conférences et consultante, Faculté de droit, Imo State University, Okigwe (Nigéria)
Avril 1985-juin 1986	Secrétaire générale et conseiller juridique, Unilever Ghana Ltd
1984-1985	Chargée de cours, École de droit du Ghana
Août 1980-juin 1981	Professeur associée invitée et attachée de recherche, Temple University, École de droit, Philadelphie, PA (États-Unis)
1972-1978	Chargée de cours, Collège des travailleurs du Ghana

### Enseignement

- Université du Ghana: contrats, droit international, droit du travail, droit pénal, droit de la santé et administration de la police, la condition de la femme et le droit, droit international régissant les droits de l'homme
- North-Western University: École de droit, les femmes et le droit (1999-2002)
- Imo State University, Nigéria: Droit international (mai à septembre 1986)
- Temple University, École de droit, Philadelphie: Les femmes et le droit (janvier à mai 1981)

### Publications

**Ouvrages:** *Women and Law in Sub Saharan Africa* avec Cynthia Bowman: Publié par SEDCO, Ghana - Juillet 2003.

**Sous la direction de Akua Kuenyehia:** *Gender Relations in the Family: A West African Perspective*. Publié par Women and Law in West Africa, imprimé par Yamens - Décembre 2003.

**Sous la direction de Akua Kuenyehia:** *Women and Law in West Africa - Situational Analysis of Some Key Issues Affecting Women*, 1998.

### Chapitres d'ouvrages

- «Economic and Social Rights of Women: A West African Perspective», in *Common Ground or Mutual Exclusion? Women's Movements & International Relations*, sous la direction de Marriane Braig et Sonja Wolte, p. 160-170, Zed Books, 2002.
- «Improving the Reform Process through Legal Training», in *Comprehensive Legal and Judicial Development. Towards an Agenda for a Just and Equitable Society in the 21<sup>st</sup> Century*, sous la direction de Rudolf V Van Puymbroeck. The World Bank, 2001, p. 299-306.
- «Legal Literacy and the process of Empowerment - A Personal Experience», in *Experiences in Capacity-Building for Ghanaian Women*, sous la direction de Florence Dolphyne et Esther Ofei-Aboagye, 2001, p. 9-13.
- «Family Law in Ghana and its Implications for Women», - avec Esther Ofei-Aboagye, in *Situational Analysis of Some Key Issues Affecting Women*, p. 23-61.
- «Violence Against Women in Ghana», avec Ellen Bortei-Doku Aryeetey, in *Situational Analysis of Some Key Issues Affecting Women*, p. 272-299.
- «Organizing at the Regional Level - The Case of WiLDAF», dans *From Basic Needs to Basic Rights* - sous la direction de M. Schuler, Chapitre 32.
- «The Impact of Structural Adjustment Programmes on Women's International Human Rights: The Example of Ghana», Chap. 18, p. 422-436, *Human Rights of Women National Perspectives*: sous la direction de Rebecca J. Cook. University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1994.
- «Legal Literacy and Law Enforcement Agencies», in *Ghana: Legal Literacy - A Tool for Women's Empowerment*, Part 5, p. 301-311, sous la direction de Margaret Schuler et. al. Publié par OEF International, 1992.
- Regional Enforcement of Human Rights: Claiming Our Place: The African System: Working The Human Rights System to Women's Advantage, p. 95-99, sous la direction de Margaret Schuler, publié par l'Institute For Women, Law and Development.

### Principaux articles

- «The Role of Social and Economic Rights of Women in Africa», dans *WILDAF NEWS* – No. 1, 1998, p. 4-9.
- «50 Years of The Universal Declaration of Human Rights and The Rights of Women in Africa» - *Africa Legal Aid Quarterly* – juillet-septembre 1998, p. 7-9.
- «Distribution of Property between Spouses on Divorce in Ghana» - Vol. 18, *University of Ghana Law Journal*, p. 94-108.
- «Women and Family Law in Ghana - An Appraisal of the Property Rights of Married Women in Ghana». Vol. 17, *University of Ghana Law Journal*, p. 72-99.
- Legal Services and Education to Grassroots Women in Ghana - Women, Law and Development in Africa Origins and Issues - p. 117-125 - publié par OEF International, Washington, 1990.
- Legal Aid Services to Women in Ghana - Women, Law and Development - Action for Change. p. 53-60 – Publié par OEF International, Washington, 1990.
- «The Problem of the Persistent Offender in the Ghanaian Penal System» - Vol. 15, *University of Ghana Law Journal*, p. 84-96.
- «Women and Family Law in Ghana» - *Proceedings of Seminar on Ghanaian Women in Development* - Vol. 1, p. 316, 1978.
- Labour Laws on Retirement in Ghana - Ageing and Social Change - 34th Annual New Year School - sous la direction de Opare Abetia, p. 48-52.

### Travaux présentés lors de conférences

- 2005 An Introduction to the ICC: Structure, Organs and Mandate, travail sur la Cour pénale internationale présenté dans le cadre d'une formation spécialisée à l'intention de diplomates et du personnel d'ambassades organisée par l'Institut TMC Asser, au mois de février
- 2004 Gender Challenges of the Rome Statute, travail présenté à l'École de droit de l'Université de Nottingham, au mois de février
- 2004 The International Criminal Court and the various challenges ahead, travail présenté au Centre des droits de l'homme, Faculté de droit, Queens University, Belfast, au mois d'avril
- 2004 International Criminal Court and the challenges ahead – discours liminaire prononcé lors de la journée de coordination de la recherche de la Faculté de droit de l'Université de Maastricht, au mois de mai
- 2004 An overview of the International Criminal Court, its mandate, organs and trigger mechanisms, travail présenté lors d'un atelier de formation sur la CPI organisé par l'Université de Nottingham et le centre des droits de l'homme de l'Université du Cap (Afrique du Sud) au mois de juin
- 2004 The ICC Challenges and Prospects, travail présenté lors d'un atelier sur la législation d'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale organisé par le CICR à Lusaka (Zambie), au mois de septembre
- 2004 Women in Peace Building: Adjudication as part of a process of Reconciliation and Reconstruction, travail présenté à Match International, Ottawa (Canada), au mois de septembre

- 2003 The role of ICC Judges in the Implementation and Cooperation activities of States Parties to the Rome Statute, travail présenté lors d'un atelier sur la législation d'application en Europe centrale et orientale organisé par la Coalition des ONG pour la CPI, Bureau européen, Bucarest (Roumanie), au mois de mai
- 2003 The ICC at the start of its operations. travail présenté lors du cinquième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome, commémoration organisée par l'association No Peace Without Justice, Rome (Italie), le 17 juillet
- 2003 What difference will the ICC make in post conflict justice? travail présenté lors d'une conférence ayant pour thème «Post Conflict Justice: Lessons for the future», organisée par le Centre de conférences de Wilton Park (Angleterre), au mois de septembre
- 2002 Protecting Women's Rights under the African Charter on Human and Peoples' Rights. Capacity Building Training Courses on Promoting Accessibility to the African Commission on Human & Peoples' Rights etc., organisé par Africa Legal Aid, Accra
- 2002 Ethics and Justice in the Family in the Era of HIV/AIDS – atelier sur la dynamique familiale et la santé en fonction du sexe dans le cadre d'une étude sur la famille dans un monde en voie de mondialisation, organisé par l'Institute of African Studies & School of Public Health. Université du Ghana à Legon
- 2000 Economic and Social Rights of Women in Africa – Conférence organisée par le Centre d'études féministes et l'Institut de politiques comparées et de relations internationales, Université Johann Wolfgang Goethe, Francfort (Allemagne)
- 2000 Conférence organisée par la Banque mondiale – Comprehensive Legal and Judicial Development: Towards an Agenda for a Just and Equitable Society in the 21st century. Improving Participation in the Reform Process Through Training
- 2000 Parliamentarians for Global Action – troisième Conférence annuelle – West African Pilot Programme on Population and Development. Review of Laws affecting Reproductive Health and Rights, Sexual Health and Rights and Family Planning
- 2000 Conférencière, Parliament's Breakfast Forum, Accra. The State of Women's Human Rights in Ghana – The Law and Implementation
- 1999 The Empowerment of the African Woman in Decision-Making – Hope for the 3rd Millennium. Discours liminaire, Conférence africaine annuelle, Union mondiale des organisations féminines
- 1998 Perceptions About Women in Public Life; Fact and Fiction: The Implications for Legislation – Atelier pour hauts fonctionnaires de sexe féminin dans le cadre du projet Women in Public Life, GIMPA.
- 1997 The Role of Economic and Social Rights in the Achievement of Gender Equality for Women in Africa and Inter-linkages of Such Rights with Development: A Regional Case Study – travail présenté lors d'une réunion d'un groupe d'experts de la Division de l'ONU pour la promotion de la femme tenue à Turku (Finlande)
- 1996 Platform for Action - travail présenté à un atelier organisé à la suite de la Conférence de Beijing par le Integrated Social Development Centre

- (ISODEC), Accra
- 1996 Legal Aspects of Drug Prescribing and Treatment Guidelines - travail présenté lors d'un colloque scientifique organisé par la Ghana Medical Association, Accra
  - 1996 Making Law Accessible to the Lay Person - The Court System - travail présenté lors d'un atelier organisé par le Centre d'études sur les droits de l'homme et la Fondation Konrad Adenauer, Accra
  - 1995 Property Rights of Women in Marriage in Ghana - National and International Perspectives Seminar, séminaire organisé par la Fédération internationale des femmes juristes, Ghana et par la Fondation Friedrich Ebert pour les droits des femmes au Ghana, Accra
  - 1995 Participation of Women in the Democratic Process in Ghana, atelier organisé par Associates in Rural Development in Africa. Washington (États-Unis)
  - 1995 University Curriculum, Law and Gender, travail présenté à la vingt-cinquième Conférence triennale de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Yokohama (Japon)
  - 1995 Quatrième Conférence de l'ONU sur les femmes, Beijing (Chine)
  - 1995 A Continental Initiative to rethink issues of Gender and Human Rights In Africa, Accra
  - 1994 General Outline of Ghana's 1992 Constitution and the Extent to Which it Satisfies the Human Rights Obligations Assumed by Ghana. Travail présenté lors d'un atelier à l'intention de femmes parlementaires, Akosombo
  - 1994 Women and Their Legal Rights in Ghana. Travail présenté à l'occasion d'un atelier intitulé Empowerment: Taking Responsibility for Change, Abokobi (Ghana)
  - 1994 Law and Family Life in Ghana. Travail présenté dans le cadre d'un séminaire ayant pour titre Marriage, Divorce, Remarriage and its effects on Children, Parents, Extended Families, Church and Society – organisé par l'Église presbytérienne du Ghana – Abokobi (Ghana)
  - 1994 The Age of Majority - Women's Rights and Responsibilities. Travail présenté dans le cadre d'un séminaire organisé par la Law Reform Commission du Ghana, Accra (Ghana)
  - 1994 Legal Aid and Services to Disadvantaged Women in Ghana. Travail présenté à l'occasion d'un séminaire sur la pauvreté, organisé par le Conferences and Research Committee de l'Université du Ghana, à Legon
  - 1994 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Travail présenté dans le cadre d'un séminaire organisé par l'ISODEC (Integrated Social Development Centre), à Abokobi, intitulé Gender Equality and Social Development, The Social Summit and the Beijing Women's Conference Process in the Ghanaian Context - Abokobi
  - 1993 Human Rights in Health Law. Travail présenté dans le cadre d'un atelier organisé par le Centre d'études sur les droits de l'homme, Faculté de droit, Université du Ghana, Legon et Accra
  - 1993 The Legal Status of Rural and Urban Poor Women in Ghana – atelier ICJ/WILDAF/FIDA sur la formation parajuridique au Ghana - Accra
  - 1993 The Constitution: Women's Rights and Responsibilities. Travail présenté

- dans le cadre d'un atelier à l'intention de femmes parlementaires et ministres sur le renforcement de leur efficacité, Accra
- 1993 World Conference on Human Rights - The African System of Human Rights and How it Can be Used to Advance Women's Rights
  - 1992 The Impact of Structural Adjustment on Human Rights of Women: The Example of Ghana - Consultation sur les droits des femmes, Toronto (Canada)
  - 1992 Réunion d'un groupe d'experts de l'ONU - Increased Awareness by Women of their Rights including Legal Literacy – Case study
  - 1992 Empowerment Strategies in Health Promotion at Household, Community and National Levels - Legal and Policy Issues – Travail présenté dans le cadre d'un séminaire sous-régional: Awareness Seminar on Women and Health
  - 1992 Trade Union Rights within the Labour Laws of Ghana – Accra - Réunion sous-régionale de l'Afrique de l'ouest de la Fédération internationale des ouvriers des transports
  - 1992 The Participation of Women in Politics in Ghana - A Re-appraisal of the Problems - Accra, Conférence de l'Institute of Economic Affairs ayant pour titre Peace and Democracy in Ghana in the 4th Republic
  - 1991 Fostering Rights Awareness among Women - The Ghanaian Experience – Arusha (Tanzanie) – Réunion de l'Africa Society of International and Comparative Law
  - 1989 Importance of Legal Aid in the Realisation of Peoples and Human Rights – Banjoul (Gambie) – Séminaire intitulé «Judiciary and Human Rights in Africa»
  - 1987 Protecting the Rights of Women by Law: Notes on the Ghanaian Situation – Jos (Nigéria) – Premier atelier panafricain de l'association Rights and Humanity
  - 1978 Employment Law and Women in Ghana - Workshop on the Law, Family Welfare and the Status of Women in Anglophone Africa – Nairobi (Kenya)
  - 1976 Labour Laws Affecting Ghanaian Women – Conférence régionale africaine de la Fédération internationale des femmes juristes, Accra
  - 1975 Legal Channels for Change in the Status of Women in Ghana, Séminaire national intitulé Women and Development, Accra

#### **Participation à des conférences et séminaires**

- |                |  |
|----------------|--|
| Février 2005   | Formation spécialisée à l'intention des diplomates et du personnel d'ambassades organisée par l'Institut TMC Asser, La Haye (Pays-Bas)             |
| Juin 2004      | Visite à la Cour de cassation, Paris   |
| Juin 2004      | Atelier de formation sur la CPI organisé par l'Université de Nottingham et le Centre des droits de l'homme de l'Université du Cap (Afrique du Sud) |
| Septembre 2004 | Atelier sur la législation d'application de Statut de Rome de la CPI organisé par le CICR à Lusaka (Zambie)  |

Septembre 2004	Animatrice d'une grande conférence - Gender Justice: Peace Needs Women and Women Need Peace, organisée par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'International Legal Assistance Consortium, New York
Mai 2003	Atelier sur la législation d'application de Statut de Rome de la CPI en Europe centrale et orientale, organisé par la Coalition des ONG pour la CPI, Bureau européen, Bucarest (Roumanie)
Juillet 2003	Cinquième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome, commémoration organisée par l'association No Peace Without Justice, Rome (Italie)
Septembre 2003	Post Conflict Justice: Lessons for the future, conférence organisée par le Centre de conférences de Wilton Park (Angleterre)
Octobre 2003	Atelier sur la législation d'application de Statut de Rome de la CPI, Accra
Octobre 2002	Gendered Family Dynamics & Health. African Family Studies in a Globalising World. Organisé par l'Institut des études africaines et l'École de santé
Septembre 2002	Stages de formation sur le renforcement des capacités: Promoting Accessibility to the African Commission on Human & Peoples' Rights, etc. Organisé par Africa Legal Aid, Accra
Mars 2001	Commonwealth Human Rights Initiative Conference on Human Rights and the Alleviation of Poverty
Juillet 2000	Conférence organisée par le Centre d'études féministes et l'Institut de politiques comparées et de relations internationales, Université Johann Wolfgang Goethe, Francfort (Allemagne)
Juin 2000	Conférence de la Banque mondiale: Comprehensive Legal and Judicial Development: Towards an Agenda for a Just and Equitable Society in the 21th century
Mars 1998	Commission de la condition de la femme – experte chargée d'observer les négociations en vue de l'élaboration du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de faire rapport
Juin 1998	Experte, Réunion de la Banque mondiale (Washington) sur les femmes et le droit en Afrique de l'est
Décembre 1997	Réunion d'un groupe d'experts, Division de l'ONU pour la promotion de la femme: Role of Social and Economic Rights in the Achievement of Gender Equality
Février 1996	Post Beijing - Looking at the Platform for Action. Poverty Reduction in Ghana

Mai 1996	Séminaire international sur la modernité – Oxford (Royaume-Uni)
Novembre 1996	Problems of Drug Prescribing in Ghana , Accra
Novembre 1996	Assistance for Self-Help Initiatives, Accra
Décembre 1996	The Judicial System and Human Rights in Ghana, Accra
Avril 1995	Property Rights of Women in Ghana, Accra
Juillet 1995	Gender Democracy in Africa – Washington (États-Unis)
Août 1995	Vingt-cinquième Conférence triennale de la Fédération internationale des femmes universitaires, Yokohama (Japon)
Septembre 1995	Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme, Beijing (Chine)
Décembre 1995	Continental Initiative to Rethink Issues of Gender and Human Rights in Africa, Accra
Janvier 1994	Atelier pour femmes parlementaires, Akosombo (Ghana)
Mars 1994	Women and their Legal Rights in Ghana, Abokobi (Ghana)
Avril 1994	Séminaire: Marriage, Divorce, Remarriage and its effects on Children, Parents, Extended Families, Church and Society, Abokobi (Ghana)
Août 1994	Séminaire: Age of Majority in Ghana, Accra
Septembre 1994	Séminaire sur la pauvreté, Accra
Décembre 1994	Séminaire sur l'égalité des sexes et le développement social, Abokobi (Ghana)
Juin 1993	Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne (Autriche)
Juillet 1993	Atelier sur les femmes dans le droit et le développement et sur la formation parajuridique, Accra (Ghana)
Juillet 1993	Atelier pour femmes parlementaires sur les moyens d'accroître leur efficacité, Accra (Ghana)
Octobre 1993	«Human Rights and Health Law». Atelier organisé par le Centre d'études des droits de l'homme, Faculté de droit, Université du Ghana
Janvier 1992	Institut d'affaires économiques: Séminaire international: Prospects for Peace, Prosperity and Development in Ghana



Mars 1992	Réunion sous-régionale d’Afrique occidentale de la Fédération internationale des ouvriers du transport
Août 1992	Consultation sur les droits individuels de la femme, Faculté de droit, Université de Toronto (Canada)
Février-mars 1991	Train the Trainers for Legal Literacy Meeting of Women in Law and Development in Africa (WILDAF) – Harare (Zimbabwe)
Mars-avril 1991	Réunion annuelle de la Société africaine de droit international et de droit comparé, Arusha (Tanzanie)
Avril 1991	Réunion annuelle de la Commonwealth Legal Education Association, Cumberland Lodge (Angleterre)
Mai-juin 1991	Consultation internationale sur le rôle des missions, Jérusalem (Israël)
Octobre 1991	Conférence sur les droits de l’homme, organisée par le Legal Resources Foundation, Harare (Zimbabwe)
Février 1990	Séminaire organisé par le PNUD: Women in Consultancy
Février 1990	Conférence africaine régionale: Women, Law and Development, Harare (Zimbabwe)
Avril 1990	Séminaire organisé par le PNUD: University Consultancy for Economic Development
Juin 1990	Consultation internationale sur le rôle des missions, Gwatt (Suisse)
Juin 1990	Atelier: Developing Appropriate Handbook on Legal Literacy for Women, organisé par OEF International - Santa Fé, Nouveau-Mexique (États-Unis)
Avril 1989	Première réunion de planification: Women, Law and Development in Africa – Harare (Zimbabwe)
Juin 1989	Réunion interrégionale: Women, Law and Development – Washington (États-Unis d’Amérique)
Octobre 1989	Séminaire: Treatment of Offenders, Accra
Octobre 1989	Séminaire national: Women, Law and Development, Accra (Ghana)
Novembre 1989	Séminaire: the Judiciary and Human Rights in Africa, Banjoul (Gambie)
Décembre 1989	Dernière réunion de planification: Women, Law and Development in Africa – Nairobi (Kenya)
Octobre 1988	Atelier mixte – Ghana-Nigéria: Legal Literacy to Grassroots Women – Accra

Décembre 1987	Premier atelier panafricain: Rights and humanity, Jos (Nigéria)
Juin 1986	Vingt-troisième Congrès de la Fédération internationale des femmes juristes, Bruxelles (Belgique)
Juin 1983	Operation Cross Roads Africa – Role of Professional Women in the United States
Juin 1980	Consultation sur la prostitution par des Ghanéennes, Accra
1978	Séminaire: Women and Development, Accra
1978	Conférence de la Fédération internationale des femmes juristes, Nigéria; Atelier: the Law, Family Welfare and the Status of Women in West Africa
1978	Conférence sur les femmes en Afrique anglophone, organisée par la Fédération internationale du planning familial, Nairobi (Kenya)
1976	Conférence régionale africaine de la Fédération internationale des femmes juristes, Accra
1976	Atelier: ACP – EEC Convention, Faculté de droit, Université du Ghana, Accra

### Consultations

- Examen de propositions visant à mettre en place des programmes concernant le VIH/sida dans les établissements d'enseignement tertiaire africains - Association des universités africaines. 2002
- Examen d'un rapport commandé par le Conseil national sur l'enseignement tertiaire/Banque mondiale: le VIH/sida
- dans les établissements d'enseignement tertiaire au Ghana. 2002
- Examen du projet de loi sur le mariage et le divorce au Ghana. GTZ Ghana; projet sur le pluralisme dans le secteur juridique, 2002
- Évaluation d'activités menées dans le cadre de l'appui à des projets confiés à la Commission africaine sur les droits de l'homme et des peuples par le HCR (Genève) au titre de la coopération technique dont bénéficie le projet OUA RAF/96/AN/30 2002
- Projet de réforme du secteur juridique: collation des rapports de huit consultants en un seul document et préparation d'un plan stratégique pour le secteur, 1999
- La santé des femmes et la violence: Point de vue de l'OMS. Document d'orientation pour l'OMS, Harare (Zimbabwe), 1998
- Projet de politique sur le VIH/sida pour le Ghana, Programme national de lutte contre le sida, 1997 et 1999
- Enquête sur les affaires de diffamation au Ghana de 1993 à 1998, Institut pour le développement de la démocratie et des médias, Montréal (Canada) - 1996
- Fourniture de crédit aux petites entreprises de femmes entrepreneurs au Ghana. Equality Now, New York, décembre 1995
- Possibilités offertes aux consultantes au Ghana, PNUD – 1991

### Activités non universitaires

- Membre du Comité d'experts des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, janvier 2003-juin 2003
- Membre du Conseil de la fonction publique du Ghana, avril 2002-juillet 2003
- Présidente du Conseil d'administration de l'Association Women in Law and Development in Africa (WILDAF)
- Membre du Conseil de l'Université de Cape Coast
- Membre de la Commission présidentielle qui a enquêté sur la catastrophe survenue le 9 mai 2001 au stade du Ghana
- Membre du Conseil d'administration de la Société du Ghana pour les aveugles
- Membre du Conseil d'administration du Great Commission Movement (Ghana)
- Membre du Conseil d'administration de la Barclays Bank du Ghana, 2001 – octobre 2003
- Membre du Conseil d'administration de l'Institut Akrofi-Christaller de théologie et de recherche appliquée, Akropong, Akwapim (Ghana)
- Membre du Comité des services interéglises et œcuméniques, Église presbytérienne du Ghana
- Présidente du Conseil d'administration de l'Association Women in Law and Development in Africa, 1995-décembre 1997. Membre du Conseil d'administration, 1991-1998
- Membre du Conseil d'administration de la Fondation ghanéenne pour les ressources juridiques et l'initiation au droit
- Membre du Conseil d'administration du Conseil d'aide judiciaire du Ghana, 1992-1996
- Membre du Conseil d'administration de la Graphic Corporation, octobre 1995-septembre 1997 et octobre 1998-décembre 2002
- Membre du Conseil d'administration du Centre international pour les droits de l'homme et le progrès démocratique, Montréal (Canada), juin 1993-octobre 1997
- Membre du Conseil d'administration du Women, Law and Development Institute, Washington (États-Unis), 1993-2003
- Présidente du Comité de gestion de la Ridge Church School, mars 1991-mars 1996
- Présidente du Comité directeur pour l'aide judiciaire de la Fédération internationale des femmes juristes, 1986-1994
- Première Vice-Présidente, Association des consultants du Ghana, juillet 1991-juin 1993
- Rédactrice en chef, *University of Ghana Law Journal*, 1986-décembre 1992
- Membre du Conseil d'administration du Fonds ghanéen pour l'éducation des enfants, 1988-1993
- Membre du Comité de discipline du Conseil juridique général du Ghana, mars 1983-décembre 1992
- Directrice adjointe du Volta Hall, Université de Ghana, décembre 1987-avril 1990
- Présidente du chapitre ghanéen de la Fédération internationale des femmes juristes, novembre 1986-mars 1989
- Présidente de l'Association des enseignants et des parents d'élèves de la Ridge Church School, octobre 1986-octobre 1987

- Enseignant-tuteur adjoint, Volta Hall, Université du Ghana, 1977-1980

### **Recherches**

- Recherche sur la situation des femmes et le droit en Afrique subsaharienne, publication d'un ouvrage en collaboration avec Cynthia Bowman en juillet 2003
- Coordination d'une importante initiative de recherche sur les femmes et le droit en Afrique occidentale anglophone. Les pays intéressés sont le Ghana, le Nigéria, la Sierra Léone et la Gambie. Dans le cadre de ce projet, un premier ouvrage a été publié: A Situational Analysis of some Key Issues Affecting Women, sous la direction de Akua Kuenyehia. Le deuxième ouvrage: Gender Relations in the Family in West Africa a été publié en décembre 2003
- Formation de dirigeantes d'organisations locales à la réalisation de programmes d'information sur les droits des femmes et de programmes d'initiation au droit au Ghana et dans d'autres pays d'Afrique, notamment, jusqu'à présent, l'Ouganda, le Kenya et le Libéria

### **Autres activités**

- Janvier 2002: Membre d'une équipe de la Ghana National Petroleum Company qui a, au nom du Gouvernement du Ghana, négocié avec une société du Texas un accord de prospection pétrolière en mer profonde
- Février 2002: Membre d'une équipe de la Tema Oil Refinery chargée de négocier le service de la dette correspondant à la remise à neuf de la raffinerie, avec les financiers, Vittol

### **Loisirs**

- Jardinage, lecture

## 6. Slade, Tuiloma Neroni (Samoa)

[Original: anglais]

### Note verbale

...

La Mission permanente de l'État indépendant du Samoa a l'honneur d'informer le Secrétariat de la décision de son Gouvernement de présenter la candidature de M. Tuiloma Neroni Slade au poste de juge de la Cour pénale internationale.

M. Tuiloma Neroni Slade a été dûment élu juge de la Cour lors de la première élection à cette fonction en février 2003 et a été sélectionné par tirage au sort pour un mandat de trois ans. Il peut donc prétendre être réélu pour un mandat complet.

M. Slade a été affecté à la Division préliminaire de la Cour. Il a été élu président de la Chambre préliminaire II; il est également membre de la Chambre préliminaire III.

En tant que président M. Slade est étroitement associé aux activités judiciaires de la Cour et participe activement à l'administration générale de l'Institution. Il a assumé les fonctions de rapporteur lors de l'élaboration par les juges du Règlement de la Cour, qui a été adopté le 26 mai 2004, et les fonctions de coordonnateur pour un certain nombre de questions spécifiques soulevées lors de la rédaction dudit règlement. Il a joué par ailleurs un rôle particulier dans la coordination des négociations relatives à l'Accord de siège avec le pays hôte et dans l'examen sous l'angle juridique de questions liées à la Division préliminaire.

M. Slade possède une vaste expérience des procès en tant qu'Attorney General et que chef du ministère public du Samoa, de même qu'une excellente connaissance du droit international public, du droit humanitaire international et de la législation sur les droits de l'homme en raison des fonctions qu'il a exercées durant de nombreuses années au sein du Commonwealth et à l'Organisation des Nations Unies.

En sa qualité d'ambassadeur du Samoa et de représentant permanent de ce pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Slade a été étroitement associé aux activités préparatoires ayant abouti à la création de la Cour pénale internationale. Lors de la Conférence de Rome (1998), il était l'un des coordonnateurs chargés de rédiger le Statut de Rome de la Cour.

Des informations complémentaires sur les qualifications et l'expérience de M. Slade peuvent être trouvées dans le curriculum vitae ci-joint.

On trouvera également ci-après le document requis aux termes de l'article 36 du Statut de Rome et de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

Le Samoa attache une grande importance au recrutement par la Cour de personnel hautement qualifié et ne doute pas de la capacité de M. Tuiloma Neroni Slade d'assumer les fonctions de juge à la Cour pénale internationale. Le Samoa estime notamment indispensable, dans l'intérêt de la Cour, qu'il existe une continuité dans les mandats et les fonctions des juges, notamment à un moment où la Cour prend son essor à un stade critique de son développement.

...

\* \* \*

### **Exposé des qualifications**

L'exposé ci-après est présenté conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution de l'Assemblée des États Parties sur les modalités de la nomination et de l'élection des juges, du Procureur et des procureurs adjoints de la Cour pénale internationale:

1. Avocat et éminent conseil possédant plus de huit ans d'expérience, M. Tuiloma Neroni Slade est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité, et réunit les conditions requises dans l'État indépendant du Samoa pour exercer les plus hautes fonctions judiciaires (alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36)

2. M. Slade remplit les conditions visées aux alinéas b) i) et ii) du paragraphe 3 de l'article 36, comme l'indique son curriculum vitae et comme en témoigne son expérience en qualité d'Attorney General et, à l'échelle internationale, dans les domaines du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Il possède une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, ainsi que l'expérience pertinente nécessaire des procédures pénales en sa qualité de procureur et d'avocat. Il a également acquis une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international, comme les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique en rapport avec les activités judiciaires de la Cour.

3. M. Slade a une excellente connaissance de l'anglais, langue qu'il pratique couramment (alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut)

4. M. Slade satisfait aux conditions requises pour exercer les plus hautes fonctions judiciaires au Samoa et la présentation de sa candidature est conforme à la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice (alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut).

5. Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36, la candidature de M. Slade est présentée au titre de la liste A.

6. En ce qui concerne les alinéas a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36:

- i) M. Slade possède les titres voulus et a pratiqué le droit au Samoa et en Nouvelle-Zélande, deux pays de *common law*;
- ii) M. Slade est ressortissant du Samoa, État membre du Groupe asiatique;
- iii) Sexe : masculin.

7. S'agissant de l'alinéa b) du paragraphe 8 de l'article 36, M. Slade possède une compétence juridique dans un grand nombre de domaines spécifiques en rapport avec le travail de la Cour, notamment pour ce qui est des questions liées à la violence contre les femmes et les enfants. Dans le cadre de son expérience des procès, il a eu à traiter d'affaires de viol, de meurtre et d'autres cas graves d'actes de violence et de sévices sexuels.

\* \* \*

**Date et lieu de naissance:** 8 avril 1941, Samoa

**Situation de famille:** Marié

### **Éducation**

Licence en droit de l'Université Victoria de Wellington (Nouvelle-Zélande)

Académie de droit international de La Haye (1971)

Stagiaire de l'UNITAR au Bureau des affaires juridiques de l'ONU à New York (1971)

Titulaire d'une bourse pour une spécialisation dans le droit des traités, Ottawa (1973)

Avocat et avoué, Samoa et Nouvelle-Zélande

### **Carrière**

Depuis 2003	Juge à la Cour pénale internationale, La Haye
1993-2003	Ambassadeur/Représentant permanent de l'État indépendant du Samoa auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York Ambassadeur aux États-Unis d'Amérique Haut Commissaire du Samoa au Canada
1983-1993	Directeur adjoint de la Division juridique du Secrétariat du Commonwealth, Londres
1976-1982	Attorney General du Samoa
1973-1975	Conseiller parlementaire, Gouvernement du Samoa
1969-1973	Conseiller juridique principal et Procureur principal au Cabinet de l'Attorney General, Gouvernement du Samoa
1967-1968	Exercice de la profession juridique à titre privé à Wellington (Nouvelle-Zélande)

### **Expérience professionnelle**

2005	Titulaire de l'Ordre du Samoa (Poloaiga Sili a Samoa)
2003	Distinguished Diplomat in Residence, Temple University, Philadelphie
2003 (Depuis 1997)	Président de l'Alliance des petits États insulaires
2002 (Depuis 1999)	Chef de la délégation du Samoa à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, New York

2002 (depuis 2000)	Coprésident du processus consultatif officieux ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer de l'Organisation des Nations Unies, New York
2001	Lauréat du Prix Elizabeth Haub pour la diplomatie de l'environnement Membre du Conseil d'administration de l'Institut international de l'océan
2001	Coprésident de la première réunion intergouvernementale d'examen de l'application du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre la pollution due aux activités terrestres, Montréal
2001 (Depuis 2000)	Coprésident du Groupe de travail commun sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques
2000	Membre du Conseil consultatif du Groupe d'intervention Banque mondiale/Commonwealth pour les petits États, Londres
1998	Chef de la délégation du Samoa à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale  Coordonnateur pour le préambule et les clauses finales du projet de Statut de Rome, Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale
1997	Animateur et Président du Séminaire organisé par le Forum du Pacifique Sud sur les questions nucléaires, Suva (Fidji)
1996/1998	Président du groupe de travail du Groupe d'Asie sur les réformes de procédure relatives aux candidatures aux Nations Unies, New York
1996	Président du sixième Séminaire Asie-Pacifique sur les changements climatiques, Suva (Fidji)  Vice-Président du Groupe de travail de la Cour permanente d'arbitrage sur le droit de l'environnement et des ressources naturelles, La Haye  Membre du Groupe d'observateurs du Commonwealth aux élections générales de la Sierra Leone  Président de la réunion régionale sur les aspects scientifiques et les conséquences des changements climatiques dans les îles du Pacifique, Apia (Samoa)
1995/2002/2003	Membre du Conseil exécutif du Fonds pour l'environnement mondial, Washington
1995/1997/2001	Vice-Président de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
1995/1996	Conseil du Samoa devant la Cour internationale de Justice dans les demandes d'avis consultatifs sur la <i>Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires</i> , La Haye
1995	Agent des États fédérés de Micronésie, des Îles Marshall, des



Îles Salomon et du Samoa dans la demande d'intervention adressée à la Cour internationale de Justice en l'affaire des essais nucléaires (*Nouvelle-Zélande c. France*), La Haye

Président du Groupe de travail I au Comité préparatoire de la Conférence intergouvernementale sur la protection de l'environnement marin contre la pollution due aux activités terrestres, Reykjavik (Islande)

1994	Vice-Président de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, la Barbade
1993	Membre de la mission du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies dans le Territoire sous tutelle des Palaos
1983-1993	En sa qualité de conseiller juridique à la Division juridique du Secrétariat du Commonwealth, réalisation de toute une série d'études juridiques et de consultations parmi les États membres et les milieux judiciaires et juridiques de ces États, notamment sur les normes du droit international humanitaire, les droits de l'homme, le respect de l'état de droit et l'élaboration de mesures d'entraide en matière pénale
1992	Chef de l'équipe envoyée par le Secrétariat du Commonwealth pour aider le Groupe d'observateurs chargé de suivre le référendum sur la Constitution aux Seychelles
	Président du Groupe de travail chargé d'établir le programme d'études de l'Université du Pacifique Sud, Port Vila (Vanuatu)
1990	Membre de l'équipe envoyée par le Secrétariat du Commonwealth pour assister la mission d'observateurs chargée de suivre l'élection générale en Malaisie
1989	Conseiller juridique, Office des pêcheries du Forum du Pacifique Sud, Honiara (Îles Salomon)
1986	Président de la première Conférence juridique du Pacifique Sud, Apia (Samoa)
1984	Conseiller auprès de la Commission internationale d'enquête constitutionnelle sur les Banabans de la République de Kiribati
1980-1982	Chief Justice du Samoa par intérim à plusieurs reprises
1973-1976	Chef de la délégation du Samoa à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer

#### Articles et allocutions

- Cour pénale internationale: Indépendance et interdépendance, Faculté de droit de l'Université Victoria de Wellington, 2004
- Law Reform Potential in the Pacific Area, Australasian Law Reform Agencies Conference, Wellington (Nouvelle-Zélande), 2004
- L'ampleur et la portée du trafic illicite des armes de petit calibre et des armes légères, communication adressée à la Réunion des Nations Unies pour le désarmement régional, Wellington, 2001.

- Examen du Protocole de Kyoto du point de vue des petites îles, Tuiloma Neroni Slade et Jacob Werksman, 2000, *Climate Change and Development*, Yale School of Forestry and Environmental Studies, Luis Gomez-Echeverri (éd.).
- Discours liminaire sur «Le point de vue de la région du Pacifique en droit international, Conférence de l'Association du droit international, Wellington, 1999.
- Discours liminaire sur le thème «UNCED.+7 and Barbados», *Pacem in Maribus XXVII*, Oceans in the New Millennium, Suva (Fidji), 1999.
- Préambule et clauses finales, Tuiloma Neroni Slade et Roger S. Clark, 1999, *The International Criminal Court: The Making of the Rome Statute: Issues, Negotiations, Results*, Roy S. Lee (éd.).
- Convention sur les changements climatiques: le point de vue des petits États, 1997, *Our Planet* (PNUD), Vol.9, No. 7.
- Déclaration liminaire faite devant la Cour internationale de Justice dans la procédure consultative concernant la Licéité de la menace ou de l'emploi des armes nucléaires, 1996, *The Case Against the Bomb*, Clark R. S. et Sann M. (éd.)
- Déclaration liminaire prononcée à l'occasion de négociations internationales sur les changements climatiques faisant suite au mandat de Berlin lors du séminaire Asie-Pacifique sur les changements climatiques, Suva (Fidji), 1996.
- Examen et prolongation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, 1995, *Review of European Community and International Environmental Law*, Sands, P. (éd.).
- La réunion des juristes des îles du Pacifique, 1992, *Melanesian Law Journal*, Nonggorr (éd.)
- L'Office des pêcheries du Forum et la prochaine décennie: aspects juridiques, 1990, *The Forum Fisheries Agency: Achievements, Challenges and Prospects*, Herr, R. (éd.)
- Les juristes dans les États insulaires du Pacifique, 1988, *Law, Politics and Government in the Pacific Island States*, Ghai, Y.H. (éd.)
- Diffusion des normes relatives aux droits de l'homme dans une région culturellement complexe, 1987, *Human Rights, Information and Dissemination*, publication du séminaire de l'UNESCO.
- La pratique d'une constitution, 1984, *New Zealand Law Journal*, 181.
- Co-rédacteur en chef, *Commonwealth Law Bulletin* (1983-1993).
- Membre du comité de rédaction, *Law Reports of the Commonwealth* (jusqu'en 1993).
- Rédacteur, *Western Samoa Law Reports* (jusqu'en 1983).
- Documents et allocutions sur la Cour pénale internationale, sur des questions d'environnement et de développement ainsi que sur des processus et négociations de portée internationale concernant les changements climatiques.

## 7. Song, Sang-hyun (République de Corée)

[Original: anglais]

### Note verbale

L'ambassade de la République de Corée présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et, se référant à sa note n° ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur d'informer le Secrétariat que la République de Corée a décidé de présenter à nouveau la candidature de M. Sang-hyun Song à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, qui aura lieu à l'Assemblée des États Parties, en janvier 2006.

Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de M. Song est présentée au titre de la liste A. Le document soumis conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de M. Song sont joints à la présente note verbale.

M. Song possède une compétence reconnue en matière de droit pénal et de procédure pénale, ainsi que dans des domaines du droit international intéressant la Cour. Avant d'être élu juge de la CPI en 2003, M. Song était professeur à la Faculté de droit de l'Université nationale de Séoul depuis 1972; il est l'un des spécialistes les plus respectés dans ce domaine en Corée.

La présentation de la candidature de M. Song est conforme à la procédure applicable aux candidats à la fonction de juge à la Cour internationale de Justice conformément à l'alinéa a) ii) du paragraphe 4 de l'article 34 du Statut de Rome. Le 23 décembre 2004, le Groupe national coréen de la Cour permanente d'arbitrage a indiqué au Gouvernement coréen qu'il avait, à l'issue d'un échange de vues approfondi, décidé de présenter la candidature de M. Song à l'élection des juges de la Cour pénale internationale. Le Gouvernement coréen appuie la candidature de M. Song.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

a) M. Sang-hyun Song est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunissant les conditions requises en République de Corée pour exercer les plus hautes fonctions judiciaires (alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36).

M. Song satisfait aux conditions énoncées aux alinéas b) i) et ii) du paragraphe 3 de l'article 36. Il possède une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale et, en sa qualité d'avocat, d'universitaire et de conseiller judiciaire, a l'expérience de la procédure pénale. Il possède également une compétence reconnue dans des domaines du droit international intéressant la Cour, tels que le droit humanitaire et les droits de l'homme au niveau international, ainsi qu'une grande expérience dans des branches de droit en rapport avec les activités judiciaires de la Cour.

M. Song, qui a obtenu ses diplômes (maîtrise et doctorat en droit) aux États-Unis d'Amérique et qui, après avoir exercé la profession d'avocat et avoir été professeur invité dans un certain nombre de pays, notamment en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, possède une excellente connaissance de

l'anglais, qu'il parle couramment. Il parle aussi le français, langue dont il a une connaissance approfondie (alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 36).

b) Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut, la candidature de M. Song est présentée au titre de la liste A.

c) Les renseignements fournis en application de l'alinéa a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut sont les suivants:

- i) M. Song possède les compétences requises pour exercer les plus hautes fonctions judiciaires en République de Corée, pays ayant un système juridique de tradition romaniste. Il a en outre suivi des études de droit de troisième cycle aux États-Unis et au Royaume-Uni, pays dont le système juridique relève de la *common law*;
- ii) M. Song est un ressortissant de la République de Corée;
- iii) Sexe : masculin.

d) M. Song possède des connaissances juridiques spécialisées concernant une grande variété de questions spécifiques en rapport avec le travail de la Cour. C'est ainsi notamment:

- qu'il a acquis une expérience pratique et théorique approfondie du droit pénal, de la procédure pénale et du droit de la preuve; en tant que membre du comité consultatif auprès de la Cour suprême et du Ministère de la justice coréens, il a participé à la réforme du système coréen de règlement des litiges, s'agissant notamment du Code pénal, du Code de procédure pénale et des règlements des tribunaux pénaux, ainsi que de la conduite des procédures pénales;
- qu'il possède en outre des connaissances spécialisées dans les domaines pertinents du droit international, notamment le droit judiciaire et l'arbitrage, les droits de l'homme et les droits de l'enfant; il joue un rôle actif pour promouvoir les droits de l'enfant en ses qualités de Vice-Président du Conseil d'administration de l'UNICEF-Corée et de Président de la Fondation coréenne pour la lutte contre la leucémie chez les enfants;
- qu'il a enseigné le droit coréen dans plusieurs universités renommées des États-Unis, de Nouvelle-Zélande et d'Australie pendant plus de 20 trimestres universitaires et qu'il a contribué au développement de la coopération internationale dans le domaine de la recherche juridique.

e) M. Song est un ressortissant de la République de Corée et ne possède la nationalité d'aucun autre État.

\* \* \*

Date de naissance: 21 décembre 1941  
Pays de la nationalité: République de Corée  
Langues: Coréen, anglais (courant), français (très bon niveau)

## **Formation universitaire**

Licence en droit, Faculté de droit de l'Université nationale de Séoul (1963)

Maîtrise de droit, Faculté de droit de Tulane, Nouvelle-Orléans (États-Unis), dans le cadre d'une bourse Fulbright (1968)

Diplôme d'études de droit comparé, Université de Cambridge (Royaume-Uni) (1969)

Doctorat en droit, Faculté de droit de Cornell, Ithaca, New York (États-Unis) (1970)

Universitaire invité à la Faculté de droit de l'Université de Hambourg en tant que boursier de la Fondation Humboldt (Allemagne) (1974-1975)

Certificat, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas) (été 1978)

Universitaire invité à la Faculté de droit de Harvard, Cambridge, MA (États-Unis), en qualité de boursier de l'American Council of Learned Society (1978-1979)

## **Expérience professionnelle**

Admis au barreau coréen (1964)

Bureau de la justice militaire, capitaine dans l'Armée coréenne (Corée) (1964-1967)

- Procureur militaire pendant les six premiers mois puis juge militaire pendant deux ans et demi, chargé d'affaires pénales dans l'armée

Avocat au cabinet Haight, Gardner, Poor & Havens, New York (États-Unis) (1970-1972)

Chargé de cours de droit à l'École nationale de police, Séoul (1983-2003)

- Enseigne la procédure comparée, les règles régissant la communication des pièces, le droit de la preuve et l'exercice de l'action publique

Professeur de droit à l'Université nationale de Séoul (à partir de 1972)

- Enseigne le droit procédural, le droit de la preuve et l'action judiciaire, entre autres

Doyen de la Faculté de droit de l'Université nationale de Séoul (1996-1998)

## **Autres activités professionnelles**

### **Au niveau national**

Membre du Comité consultatif auprès du Ministre de la justice de la Corée (1981-2004)

- Participe régulièrement aux réunions organisées par le Comité pour examiner, entre autres, la réforme de l'instruction, des questions en rapport avec les réfugiés nord-coréens, l'indépendance du ministère public, l'immigration et la réforme pénitentiaire

Membre du Comité de la Cour suprême chargé de la réforme du système de règlement des différends, Corée (1979-2004)

- Participe régulièrement aux réunions organisées par le Comité pour examiner le code de procédure pénale et les règlements des tribunaux pénaux, le code pénal, le code de procédure civile, l'activité judiciaire et les mécanismes d'exécution

Membre du Comité pour une Administration intègre (Cabinet du Premier Ministre) (1989-1993).

- Ce comité s'est réuni régulièrement pour réfléchir à un projet de réforme législative visant notamment à prévenir la corruption, les abus de pouvoir et la commission de certains délits par l'Administration

Membre de la Commission créée auprès du Premier Ministre pour la protection de la jeunesse (2001 – 2005)

Membre de la Commission présidentielle sur la réforme judiciaire

### **Au niveau international**

Professeur invité à la Faculté de droit de Harvard, Cambridge, MA (États-Unis) (1991, 1995, 1999 et 2003)

Professeur de droit émérite (Inge Rennert), Programme international de droit, Université de New York (États-Unis) (1994-1999)

Poste d'enseignant avec titre de professeur à la Faculté de droit de l'Université de Melbourne (depuis 2002)

Professeur invité:

Faculté de droit de l'Université de Floride (1989)

Faculté de droit de l'Université de Washington (1990, 1994)

Faculté de droit de l'Université Columbia (1996)

Faculté de droit de l'Université de Hawaï (2001)

Professeur invité à l'Université Victoria de Wellington (Nouvelle-Zélande) (1994)

Professeur invité à la Faculté de droit de l'Université de Melbourne (Australie) (1990, 1992 et 1994)

Juge, Division des appels, Cour pénale internationale (depuis 2003)

### **Autres affiliations**

Vice-Président du Conseil d'administration de l'UNICEF-Corée (depuis 1991)

- Cours sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant devant des enseignants durant plusieurs années lors des vacances d'été (entre autres)

Président de la Fondation coréenne pour la lutte contre la leucémie chez les enfants (depuis 1999)

Membre du Conseil d'administration de la Beautiful Foundation (depuis 1999)

Membre du Conseil d'administration de la National Coalition of Religious Peace Corps, Inc. (depuis 2002)

Président de l'Association coréenne des professeurs de droit (depuis 1999)

Membre de l'Association commerciale Corée-Nouvelle-Zélande (depuis 2000)

Membre du Conseil consultatif international du *Pacific Rim and Policy Journal*, Université de Washington (depuis 1995)

Membre du Conseil consultatif international et du Conseil consultatif australien du Center for Corporate Law and Securities Regulation (depuis 1996)

Membre du Comité consultatif international de l'*Australian Journal of Asian Law* (Université de Melbourne) (depuis 1998)

### Décorations et distinctions honorifiques

Prix de la culture juridique (barreau coréen, 1998)

Décoré de l'Ordre national (deuxième classe) (Moran) (Gouvernement coréen, 1997)

The Most Distinguished Alumni Medal (Université Cornell, 1994)

### Publications

#### Ouvrages

- Introduction au droit et à l'économie (en coréen) (Séoul: Kyungmunsa Pub., 1983).
- Introduction to the Law and Legal System of Korea (en anglais) (Séoul: Kyungmunsa Pub., 1983) Korean Law in the Global Economy (en anglais) (Séoul: Pakyoungsa Pub., 1996).
- La procédure civile coréenne (en coréen) (Séoul: Pakyoungsa Pub., 1976; édition révisée en 2004).
- Éléments du droit maritime en Corée (en coréen) (Séoul: Pakyoungsa Pub., 1999; édition révisée en 2005).

#### Articles

- The United Nations and Human Rights, UNICEF Teaching Materials, p. 125-141, (Comité national coréen pour l'UNICEF) (Séoul, 1998).
- A Review on the Conventions on the Human Rights and Child's Rights, UNICEF Teaching Materials, p. 101-121, (Comité national coréen pour l'UNICEF) (Séoul, 1999).
- The Legal Profession in Korea: Problems and Prospects for Reform, *Kobe Law Journal*, Vol. 49, No.2, p. 119-151 (Faculté de droit de l'Université de Kobe, Japon, 1999).
- Law and Policy of Securities Regulation in Korea, 4 *Pacific Rim Law and Policy Journal*, No.3, p. 757-782 (UCLA, 1995).
- Ideology and Prospects of the Alternative Dispute Resolution, *The Civil Case Commentaries*, Vol.14, p. 411-441 (Séoul, 1992).
- South Korean Law and Legal Institutions in Action, in Clark ed., *Korea Briefing*, Vol. p. 125-146 (The Asia Society, New York, 1991).
- Legal Education and Social Justice, in *The University in the Future World*, p. 321-333 (Yonsei University Press, Séoul, 1985).
- Family Court in Korea, in Nakamura, ed., *Family Law Litigation*, p. 205-215

(The Comparative Civil Law Institute, Université de Waseda, Japon, 1984).

- How to Diversify and Develop Legal Services Areas, rapport de recherche présenté au Ministre de la justice, p. 1-116 (Séoul, 1984).
- Domestic Court's Jurisdiction on Foreign State, *Festschriften for Justice Soonwon Bang*, p. 252-270 (Séoul, 1984).
- A Review on the Federal Appeal System in the U.S., *The Civil Case Commentaries*, Vol.5, p. 251-258 (Séoul, 1983).
- Functions of the Supreme Court and Newly Enacted Special Law on Expedition of Litigation, *Korean Bar Association Journal*, Vol.74, p. 11-19 (Association du barreau coréen, Séoul, 1982).
- Review on the Class Action, *Seoul Law Journal*, Vol.21, No.1, p. 103-114 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul, 1980).
- Reform of Appeals System of the Korean Court, rapport de recherche présenté à la Cour suprême, p. 1-130 (Séoul, 1978).
- Reevaluation of the Legal Aid and its Modern Themes in Korean Perspective, *Seoul Law Journal*, Vol.17, No.2, p. 69-100 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul, 1976).
- An Analytical Study of Court Cases on the Free Evaluation of Evidence Principle in Korean Procedure, *Seoul Law Journal*, Vol.15, No.2, p. 49-90 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul, 1974).

#### **Allocutions prononcées récemment dans le cadre des programmes de sensibilisation de la Cour internationale de Justice**

- «The International Criminal Court under the Rome Statute», Faculté de droit de l'Université Cornell, Ithaca, New York (États-Unis), 3 avril 2003
- «A New World Court for Globalized Justice?», Faculté de droit de l'Université de Harvard, Cambridge, MA., (États-Unis), 10 avril 2003
- «The International Criminal Court and its Jurisdiction», barreau de Tampa, Floride (États-Unis), 19 mai 2003
- «Enforcing the International Criminal Court's Mandate in its Infancy: Challenges and Opportunities», journées d'études des experts asiatiques sur la mise en place de la Cour pénale internationale, Bangkok (Thaïlande), 7-10 juillet 2003
- «The International Criminal Court and East Asia: National Implementing Legislation», séminaire international organisé par les Minbyun-Lawyers for Democratic Society, Séoul (Corée), 24 et 25 juillet 2003
- «Korean Criminal Justice System and the International Criminal Court», deuxième table ronde, International Comparative Judicial Conference, Université de Zhejiang et Université de New York, Hangzhou (Chine), 23-25 octobre 2003
- «What does the International Criminal Court mean to Asians?», allocution prononcée devant la délégation indonésienne en visite à la Cour pénale internationale, La Haye, 3 mars 2004.
- «Development of International Criminal Law and the International Criminal Court», Faculté de droit de l'Université nationale, Séoul (Corée), 7 mai 2004
- «The Role of the International Criminal Court in the Repression of Breaches of International Humanitarian Law», deuxième cours de formation au droit humanitaire international organisé par la CICR à l'intention des professeurs de droit, Amman



- (Jordanie), du 28 août au 10 septembre 2004
- «The International Criminal Court and International Humanitarian Law», Institut de recherche sur le droit de l'Université nationale, Séoul (Corée), 19 octobre 2004
  - «The International Criminal Court and World Peace», Faculté de droit de l'Université nationale Chonnam, Kwangju (Corée), 21 octobre 2004
  - «New Trend of International Law: Changing Relationship between National Law and International Law», allocation prononcée devant le quatrième Congrès des avocats, Séoul (Corée), 22 octobre 2004
  - «Korean Criminal Procedure and the Legal Instruments of the International Criminal Court», Conférence sur les procédures pénales comparées organisée par le Conseil des relations extérieures à la Faculté de droit de l'Université de New York, Pocantico Hills Conference Center, Tarrytown, New York (États-Unis), 10-13 février 2005
  - «Global Jurisprudence Colloquium on Decisions of International Legal Institutions; Compliance and Enforcement», Faculté de droit de l'Université de Stanford (États-Unis), 17-18 mars 2005
  - «International Criminal Justice in the 21st Century – Role of the International Criminal Court», Institut des hautes études internationales, Université nationale, Séoul (Corée), 4-5 mai 2005
  - «International Criminal Court and Role of Lawyers», Faculté de droit de l'Université Dong-Ah, Pusan (Corée), 10 mai 2005
  - «The Protection of Personal Liberty in the Korean Criminal Justice System and the International Criminal Court», Institut de droit, Académie chinoise des sciences sociales, Beijing (Chine), 11-12 juin 2005
  - «The International Criminal Court: Impartial and Efficient International Criminal Justice for Asia and the World», allocation prononcée lors d'un atelier : «Workshop on International Criminal Court: the Choice of China», organisé à Shanghai par l'Université Jiaotong, l'Asian Legal Resource Center de Hong Kong et le projet du Bureau pour la promotion de la Cour pénale internationale du Centre de recherche sur la jurisprudence pénale de l'Université chinoise Renmin, Université Jiaotong, Shanghai (Chine), 18-19 juin 2005
  - Cours d'été sur la Cour pénale internationale organisé à l'Irish Centre for Human Rights, Galway (Irlande), 9-14 juillet 2005

## 8. Thiam, Cheikh Tidiane (Sénégal)

[Original: français]

### Note verbale

L'Ambassade de la République du Sénégal à Bruxelles présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note verbale n° ICC-ASP 4/5/4 du 18 avril 2005, a l'honneur de porter à sa connaissance que le Sénégal a décidé de présenter la candidature du Professeur Cheikh Tidiane THIAM, Directeur des affaires juridiques et consulaires au Ministère des affaires étrangères, à un poste de juge pour le Groupe régional des États d'Afrique sur la liste B, à l'occasion des élections prévues à New York les 26 et 27 janvier 2006.

En transmettant ci-joint le curriculum vitae du Professeur Thiam, l'Ambassade serait reconnaissante au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de bien vouloir enregistrer cette candidature et en informer les autres États Parties au Statut de Rome.

...

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Professeur de droit public

Directeur des affaires juridiques et consulaires au Ministère des affaires étrangères

Membre de l'ancien groupe intergouvernemental d'experts des Nations Unies sur le droit au développement

Ancien Directeur du centre de recherche, d'études et de documentation sur les institutions et les législations africaines (CREDILA)

Faculté des sciences juridiques et politiques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Nationalité:	Sénégalaise
Date et lieu de naissance:	23 juin 1951 à Saint-Louis (Sénégal)
Situation de famille:	marié, père de trois enfants
Adresse permanente:	Boîte postale n° 15 622 Dakar-Fann Sénégal Tél. bureau (221) 823 86 15 ou 889 13 41 Tél. domicile (221) 824 14 72 Tél. cell. (221) 632 85 94 e-mail: <a href="mailto:cheikhthiam@hotmail.com">cheikhthiam@hotmail.com</a>

### Connaissances linguistiques

Langue maternelle: Ouoloff

Langue d'éducation et de travail (langue officielle): Français (lu, écrit, parlé, compris: couramment)

Autres langues: Anglais, espagnol

### **Titres universitaires**

- Licence en droit public, 1975 (option droit international, relations internationales, Dakar)  
Mention assez bien
- D.E.A (Diplôme d'études approfondies) droit public, 1977, Université de Paris V,  
Mention assez bien
- D.E.A (Diplôme d'études approfondies) sciences politiques (politique internationale),  
1978, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, mention bien
- Diplôme de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la Recherche (UNITAR):  
Diplôme de droit international, La Haye, 1981
- Certificat de l'Institut Henry-Dunant (Séminaire africain sur le droit international  
humanitaire), 1983
- Certificat de l'Académie de droit International de la Haye, Programme extérieur: droits  
de l'homme, principes et pratiques du droit international, 1988
- Thèse de Doctorat d'État en droit International soutenue devant l'Université de Paris I  
Panthéon-Sorbonne en juin 1989 sur le thème: «Décolonisation et succession d'États en  
Afrique-Contribution à l'étude de la succession à l'ordre juridique», Mention très  
honorable.

### **Spécialisations**

#### **Enseignement**

- Vingt-six années d'expérience professionnelle dans l'enseignement et la recherche  
dont quinze de responsabilités administratives et douze années de direction
- Dispense à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh  
Anta DIOP de Dakar depuis 1979 les cours suivants:
  - Institutions internationales (1989-2001)
  - Droit international public (depuis 1989)
  - Droit constitutionnel et institutions politiques (enseignement pratique) (1979-  
1989)
  - Histoire des idées politiques (1992-2001)
  - Méthodologie de la recherche et de la rédaction (1980-2001)
  - Droit des communications internationales (2000-2001)
- Chargé des cours de droit international public et d'institutions internationales à  
l'ENAM (École nationale d'administration et de magistrature de Dakar), Section  
diplomatique (depuis 1980)

#### **Recherches**

- Droit international public
  - Succession d'États
  - Droits de l'homme
  - Droit humanitaire et des conflits armés
  - Droit des traités
  - Sécurité internationale
  - Droit au développement

- Sciences administratives
  - Rapports entre Administration et administrés
  - Ombudsman, médiateur
  
- Droit constitutionnel et sciences politiques – Droit public interne
  - Démocratie
  - Contrôle de constitutionnalité des lois
  - Instances de régulation
  - Droit de l’audiovisuel et de la communication
  - Droits de l’homme
  
- Membre de la Mission internationale d’observation des élections présidentielles et législatives du 22 août 1993 en République Centrafricaine
  
- Plusieurs fois auditeur de l’Académie de droit international de la Haye
  
- Coordonnateur et Rapporteur général du Colloque international de Dakar sur l’enseignement de droit international et la recherche en droit international en Afrique (décembre 1985)
  
- A participé à plusieurs rencontres scientifiques en droit public et en sciences politiques, notamment dans les domaines des droits de l’homme et de la démocratie:
  - Symposium sur la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples (Dakar, 1982)
  - Symposium sur les droits de l’homme, Columbia University (New York, 1983)
  - Séminaire sur l’enseignement des droits de l’homme et de la paix de l’Université de Dakar (1984)
  - Séminaire sur le droit international humanitaire organisé par l’Institut des relations internationales du Cameroun et l’Institut Henri Dunant de Genève (Yaoundé, 1983)
  - Colloque de l’Association des juristes africains sur l’Afrique, «L’O.U.A et le nouvel ordre juridique» (Libreville, 1984)
  - Coordonnateur du Séminaire régional de Dakar sur les droits de l’enfant, organisé conjointement par l’UNICEF et l’ONDH (Dakar, 23-25 novembre 1988).
  - Colloque sur les droits de l’homme organisé par France-Libertés à l’occasion du quarantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l’homme (Paris, décembre 1988)
  - Colloque international de Dakar sur le bicentenaire de la révolution de 1789 et les droits de l’homme (février 1989)
  - Espace francophone des droits de l’homme, Colloque organisé par l’ONDH avec l’appui de l’ACCT en marge du Sommet de la francophonie (Dakar, mai 1989)
  - Conférence sur la consolidation de la démocratie pluraliste (Dakar, 6-9 novembre 1990)
  - Colloque Charles de Gaulle et le Sénégal (Dakar, 28 février-3 mars 1990)
  - Conférence sur la situation et la promotion des droits de l’homme en Afrique de l’Ouest et du Centre, Fondation F. Ebert et Centre africain pour l’étude de la démocratie et des droits de l’homme (Banjoul, 10-12 décembre 1992)
  - Conférence Internationale sur l’intégration de l’Afrique de l’Ouest, CRDI, Dakar 11-15 janvier 1993
  - Congrès international sur l’éducation aux droits de l’homme et à la démocratie, UNESCO-Commission canadienne pour l’UNESCO (Montréal, 8-11 mars 1993)
  - Co-organisateur, avec la Fondation Friedrich Ebert, du Colloque sous-régional sur le thème «Démocratie, état de droit et développement» (janvier 1994)
  - Rapporteur général des rencontres internationales sur «l’État Africain à l’Aube du troisième millénaire» (Dakar, 5-7 juin 1997)

**Participation à des rencontres et négociations internationales**

- Conférence régionale sur la mise en œuvre du Statut de la Cour pénale internationale, CICR (Abidjan, janvier 2002)
- Réunion des Représentants permanents et experts africains sur les textes relatifs aux organes de l'Union africaine, Addis-Abéba, première et deuxième sessions (21-25 janvier et 14-21 février 2002)
- Neuvième session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (New York, 8-12 avril 2002)
- Cinquante huitième session ordinaire de la Commission des droits de l'homme (Genève, 18 mars-26 avril 2002)
- Dixième session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (New York, 1<sup>er</sup>-12 juillet 2002)
- Commémoration de l'adoption du Statut de la Cour pénale internationale (Rome, 17 juillet 2002)
- Huitième session du Conseil et de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins (Kingston (Jamaïque), 5-16 août 2002)
- Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (New York (reprise de session), 3-7 février 2002)
- Cinquante neuvième session ordinaire de la Commission des droits de l'homme (Genève, 5-15 avril 2003)
- Assemblée des États Parties à la Convention de Montego Bay sur le droit de la mer (New York, 7-14 juin 2003)
- Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (New York (deuxième session), 8-12 septembre 2003)
- Assemblée générale des Nations Unies, cinquante-huitième session, New York (10-27 octobre 2003)
- «Mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale», Atelier régional (Ouagadougou (Burkina Faso), 15-17 décembre 2003)
- Soixantième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 30 mars-13 avril 2004)
- Audiences orales devant la Cour internationale de Justice (CIJ) au sujet de la demande d'avis soumise par l'Assemblée générale des Nations Unies sur les conséquences juridiques de l'édification par l'État d'Israël d'un mur sur le territoire palestinien occupé (La Haye, 23-25 février 2004)
- Assemblée des États Parties à la Convention de Montego Bay sur le droit de la mer (New York, 14-18 juin 2004)
- Assemblée générale des Nations Unies, cinquante-neuvième session (New York, octobre 2004)

- Soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 27 mars-12 avril 2005)
- Trente-septième session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Banjoul, 27 avril-11 mai 2005)

### **Responsabilités scientifiques et administratives**

- 1990 à 1998, Directeur du CREDILA (Centre de recherche, d'étude et de documentation sur les institutions et les législations africaines), Faculté des sciences juridiques et politiques – Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Responsable de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'études, de recherche et d'activité du Centre. Chargé de mobiliser à cet effet toutes les ressources humaines et matérielles disponibles. S'est ainsi appuyé sur l'ensemble des enseignants et chercheurs de la Faculté, tenant compte de leurs diverses spécialisations, pour conduire les projets de recherches retenues par le CREDILA, en particulier dans le cadre des directions d'études et de recherches (DER) créées au sein du Centre

- Président de l'Amicale des enseignants africains de droit et d'économie (AMEADE) de l'Université de Dakar
- Secrétaire général et responsable de la publication «Annales africaines», revue de droit, d'économie et de gestion de la Faculté des sciences juridiques et économiques de l'Université de Dakar (paraissant depuis 1954), de 1985 à 1998
- Ancien Rédacteur en chef de Pax Africa, revue d'étude, d'information et d'éducation de l'Organisation nationale des droits de l'homme du Sénégal (ONDH)
- Président du Comité sur le Fonds pour la recherche à l'Université (Sénégal) (de sa création à 2000)

A rédigé, en cette qualité, les textes relatifs à la création et au fonctionnement d'un fonds pour la recherche à l'Université ainsi que le Manuel de procédures des opérations du Fonds relatif au financement de la recherche universitaire, manuel demandé par la Banque mondiale dans le cadre de la demande globale de financement pour l'éducation et la recherche négocié par le Sénégal

- A dirigé les travaux de la Sous-Commission établie par le Doyen de la Faculté des sciences juridiques et économiques de Dakar, à la demande de l'Université, sur les franchises et libertés universitaires

A participé, en cette qualité, à la rédaction du nouveau texte de loi sur les franchises et libertés universitaires

- Membre du jury et associé à la direction de la thèse de Doctorat d'État soutenue par M. Marcelin Obou Abie sur «La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et intégration régionale», Faculté des sciences juridiques et politiques, UCAD, Dakar, 4 janvier 2001
- Membre du jury de sélection des thèses et projets de recherche présentés pour une subvention du CODESRIA, session de 2002

- Membres de plusieurs organisations et sociétés scientifiques:
  - Membre fondateur de l'Association africaine de droit international
  - Membre de l'Association africaine de droit international et comparé
  - Membre de l'Association africaine de sciences politiques
  - Membre du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)
  - Membre de l'Association des auditeurs et anciens auditeurs de l'Académie de droit international de La Haye
  - Membre fondateur et ancien Vice-Président de l'ONDH (Organisation nationale des droits de l'homme au Sénégal) affiliée à la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme)
- A pris une part active dans la médiation politique menée par un groupe restreint de l'ONDH durant la crise traversée par le pays en 1988, afin de contribuer à réunir les conditions d'un retour à la paix et à la concorde nationale.

## **Publications**

### **Ouvrages**

- Les États et la violence: Guerres de libération nationale et conflits armés internes, Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international communautaire
- Décolonisation et succession d'États en Afrique: contribution à l'étude de la succession à l'ordre juridique. Thèse de Doctorat d'État en droit (droit international public) présentée et soutenue en juin 1989 devant l'Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne, 709p., 2 volumes
- Droit public du Sénégal, Vol. 1, l'État et le citoyen (textes et documents), Dakar, les Éditions du CREDILA, 1993, 309p.
- Démocratie, état de droit et développement en Afrique (sous la direction de Cheikh T. Thiam) (à paraître)
- Le Médiateur de la République (à paraître)
- Législations et pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest (Cheikh Tidiane Thiam et Demba), Paris, L'Harmattan, CREDILA – PANOS), 1997, 143p.
- Breaking monopolies – législation and radio pluralism in West Africa (Cheikh Tidiane Thiam et Demba), Lusaka, Aquila Printers, (CREDILA-PANOS), 1996, 93p.
- Cheikh Tidiane Thiam (éditeur), La régionalisation: approche sénégalaise et expérience française, Dakar, Les Éditions du CREDILA, 1998, 376p.

### **Articles, études et interventions**

- Encyclopédie juridique de l'Afrique (1982) T. II, Chapitre IV, Succession d'États, Dakar-Lomé-Abidjan, NEA, 1982
- «Faut-il créer un Ombudsman au Sénégal»? Annales africaines, revue de droit, d'économie et de gestion de la Faculté des sciences juridiques et économiques (Université de Dakar), 1983-1984-1985, p. 57-66

- «Le statut des enseignants des Universités», RIPAS, 1985 (Actes du Colloque de Dakar sur la fonction publique)
- «Le concept de sécurité en Afrique» (Conférence des Instituts de recherche africains, Alger, 24-25 mars 1990), ONU, UNIDIR/90/109, New York, 1991, p. 32 et s. et p. 112 et s.
- «La recherche en droit international en Afrique», *in* l'Afrique et le droit international, Annales africaines, n° spécial, 1986-1987-1988 (Actes du Colloque international de Dakar sur l'enseignement du droit international et la recherche de droit international en Afrique), Dakar, 11-13 décembre 1985.
- «La convention de Vienne sur la succession d'États en matière de biens, archives et dettes d'État», Annales africaines, 1983-1984-1985, p. 283-304
- «De la Communauté à la lumière des idées politiques et institutionnelles du Général de Gaulle» (Colloque Charles de Gaulle et le Sénégal) Ambassade de France et Mission de Coopération à Dakar, 1990, p. 210-217
- «Des systèmes d'information en matière d'enseignement supérieur», Atelier sur le management des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique, Dakar, 25-30 juin 1990, UNESCO, BRED, 90/HE-MAN/6, Dakar, 1990
- «L'évolution du contrôle de constitutionnalité des lois au Sénégal: de la libéralisation à la démocratisation du contrôle», mai 1999, 86 p.
- «Réflexions critiques sur l'institution du médiateur au Sénégal et sur son premier bilan», mai 1997, 44 p.
- «L'intervention sénégalaise dans la résolution de la crise bissau-guinéenne»
- «De l'acte constitutif de l'Union africaine», novembre 2000
- Exposé écrit du Gouvernement du Sénégal soumis à la Cour internationale de Justice le 30 janvier 2004 à propos de l'avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'édification par l'État d'Israël d'un mur dans le territoire palestinien occupé
- Exposé du Gouvernement du Sénégal, le 24 février 2004, devant la Cour internationale de Justice dans le cadre des audiences publiques organisées au sujet de la demande d'avis sur les conséquences juridiques de l'édification par l'État d'Israël d'un mur dans le territoire palestinien occupé
- «Droit au développement et NEPAD», communication lors des consultations francophones en marge de la soixantième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, avril 2004
- «Droits humains et clonage», Communication lors des consultations francophones en marge de la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, 6 avril 2005



**Autres travaux**

A rédigé l'Acte constitutif et le Règlement administratif et financier de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC), adoptés à Yaoundé en 1996

Associé au titre de la représentation de l'Université à la préparation de la loi sénégalaise sur la fondation d'utilité publique

A rédigé les textes portant Statuts et Règlement intérieur du FNRAA (Fonds National de la recherche agricole et agro-alimentaire) adoptés par l'État du Sénégal sous la forme de décret dans le cadre d'un financement Banque mondiale/État du Sénégal

A rédigé le Statut du REPA/AOC (Réseau d'expertise politique agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre), organisme subsidiaire de la CMA/AOC (Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Ouest et du Centre) ainsi que les Règlements du Comité de gestion et du Comité scientifique du Réseau

A conçu et rédigé la Convention portant création ainsi que le Statut, le Règlement intérieur et l'Accord de siège de la Fondation «KARANTA» pour l'appui aux politiques d'éducation non formelles en Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal), ratifié en 2004 par l'État du Sénégal

A réalisé la restructuration juridique et institutionnelle du Bureau africain des sciences de l'éducation (BASE) institution spécialisée de l'OUA/Union Africaine, 2001

## 9. Trendafilova, Ekaterina (Bulgarie)

[Original: anglais]

### Note verbale

L'ambassade de la République de Bulgarie à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, faisant référence à sa note ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur de lui faire savoir que la République de Bulgarie a décidé de présenter la candidature de Mme Ekaterina Trendafilova au poste de juge de la Cour pénale internationale. L'élection des juges aura lieu au cours de la reprise de la quatrième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome qui se tiendra en janvier 2006 à New York.

Mme Ekaterina Trendafilova est un expert reconnu du droit pénal ainsi que de la procédure pénale et du droit pénal international. Elle possède en outre une grande expérience des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Personnalité connue pour sa rigueur morale, son impartialité et son intégrité, elle jouit d'une grande notoriété sur le plan international en sa qualité de professeur expérimenté et de juriste émérite.

Le curriculum vitae de Mme Ekaterina Trendafilova ainsi que le document visé à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties sur la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale adoptée le 10 septembre 2004 sont joints à la présente note.

...

\* \* \*

### Exposé des qualifications

1. Mme Ekaterina Trendafilova est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunissant les conditions requises en République de Bulgarie pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires (alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome).

Mme Trendafilova satisfait aux conditions des alinéas b) i) et ii) du paragraphe 3 de l'article 36, comme le spécifie son curriculum vitae.

Mme Trendafilova possède une grande expérience du droit pénal, de la procédure pénale ainsi que du droit pénal international. Professeur de droit pénal depuis 1984, elle est l'un des experts bulgares les plus respectés dans ce domaine. Depuis 1990, elle participe activement à la rédaction de la législation bulgare en matière de procédure pénale et a présidé le groupe de travail à l'origine de la refonte du code de procédure pénale bulgare selon les principes européens et internationaux destinée à assurer une bonne administration de la justice et la protection des droits de l'homme (1998-1999). Mme Trendafilova est expert auprès du Ministère de la justice, du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de l'intérieur, de la Cour constitutionnelle, de la Cour de cassation et du Parlement de la République de Bulgarie pour différentes questions en rapport avec le droit pénal, la procédure pénale et le droit pénal international. Elle a présidé la Division pénale de la Commission des lois du Parlement bulgare (2001-juin 2005) et a rédigé de nombreuses opinions à l'intention des organismes susmentionnés dans le cadre du projet de création d'une cour criminelle internationale permanente (1992-1993).

Au cours de sa carrière judiciaire, Mme Trendafilova a été Procureur de district adjoint au Tribunal d'arrondissement de Sofia (1985-1989) et Représentante de la Bulgarie à la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, 1992-1994).

Mme Trendafilova possède également une compétence reconnue dans différents domaines du droit international comme les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Depuis 1997, elle donne des cours sur la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme lors de diverses conférences et séminaires organisés en Bulgarie et à l'étranger.

Mme Trendafilova a publié plus de 70 ouvrages en Bulgarie et dans d'autres pays (États-Unis, France, Italie et Pays-Bas) dans des domaines comme les droits de l'homme, la procédure pénale internationale, le droit comparé et le droit constitutionnel.

Pour son très haut niveau de compétence, Mme Trendafilova a obtenu une bourse d'études Alexander von Humboldt (1993-1994) et une bourse d'études Fulbright (1997), qui ont largement contribué à l'amélioration de ses connaissances en matière de droit pénal et de justice criminelle comparés.

Mme Trendafilova connaît plusieurs langues étrangères. Elle possède une excellente connaissance de l'anglais et du russe, langues qu'elle parle couramment, et une bonne connaissance de l'allemand.

La candidature de Mme Trendafilova est présentée par le Groupe national de la Bulgarie à la Cour permanente d'arbitrage conformément à l'alinéa a) ii) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome.

2. Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, la candidature de Mme Trendafilova est proposée au titre de la liste A.
3. Mme Trendafilova satisfait aux conditions définies aux alinéas a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome:
  - i) elle possède les qualifications requises et exerce ses fonctions dans la République de Bulgarie, pays qui possède un système juridique continental;
  - ii) elle est ressortissante de la République de Bulgarie, pays qui est membre du Groupe des pays d'Europe orientale;
  - iii) Sexe : féminin.
4. Mme Trendafilova a la nationalité bulgare et ne possède la nationalité d'aucun autre État.

\* \* \*

Date et lieu de naissance:	20 juin 1953 à Sofia (Bulgarie)
Nationalité:	Bulgare
Langues:	Bulgare (langue maternelle) Anglais (parfaite maîtrise) Russe (parfaite maîtrise) Allemand (parfaite maîtrise)
Situation de famille:	Mariée

Conjoint: Emil Roussev Bachvarov, ingénieur du génie civil  
 Une fille: Tatiana Emilova Bachvarova, 27 ans, juge

Téléphone: 00359 28680310  
 Téléphone/télécopie: 00359 28682212  
 Téléphone portable: 00359 887328941  
 Courriel: [eptrend@abv.bg](mailto:eptrend@abv.bg)

### Éducation

1967-1972	École anglaise (Bulgarie)
1972-1977	Faculté de droit, Université St. Kliment Ohridski de Sofia (Bulgarie)
1978-1982	Études du troisième cycle à la Faculté de droit, Université St. Kliment Ohridski de Sofia (Bulgarie). Directeur d'études: Stefan Pavlov (académicien)
Juin 1984	Doctorat en droit (justice pénale)

### Diplômes et titres universitaires

1984	Doctorat
1996	Chargé de cours (Docent)
2001	Professeur, Université St. Kliment Ohridski de Sofia

### Qualifications professionnelles/bourses d'études

Juin 1983	Cours de spécialisation à l'Institut d'État et de droit de Moscou (Fédération de Russie)
Janvier 1985	Cours de spécialisation de l'Institut d'État et de droit de Moscou (Fédération de Russie)
1993-1994	Bourse d'études Alexander von Humboldt, Université d'Augsbourg (Allemagne)
1997	Bourse d'études Fulbright, Université de Californie (États-Unis)

### Antécédents et activités professionnels

1977-1978	Stage spécialisé au Tribunal de Sofia (Bulgarie)
1979-1983	Études du troisième cycle à l'Université de Sofia
Depuis 1984	Professeur à la Faculté de droit de l'Université St. Kliment Ohridski de Sofia
1985-1989	Procureur de district adjoint au Tribunal d'arrondissement de Sofia (avec enseignement à l'université en parallèle)
Depuis 1995	Professeur à la Faculté de droit à l'Université Saints Cyrille et Méthode de Veliko Turnovo
Depuis 1995	Avocate (enseignante à l'université de Sofia en parallèle)
2000-2003	Membre de la Commission des sciences sociales de l'Organe supérieur d'accréditation du Conseil des ministres bulgare

2000-2005	Conseiller scientifique pour le Programme des bourses d'études pour étudiants créé conjointement par le Gouvernement des États-Unis et le Parlement bulgare
2001-2005	Chef de la Division des affaires pénales de la Commission des lois du Parlement bulgare
2002-2004	Membre du Conseil scientifique spécialisé (sciences juridiques)
2003-2004	Vice-Présidente du Conseil scientifique spécialisé (sciences juridiques)
2004-2005	Membre de la Commission des affaires juridiques de l'Organe supérieur d'accréditation du Conseil des ministres bulgare

### Activités internationales

1992-1994	Représentante de la Bulgarie auprès de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne). Aval du Secrétariat de l'ONU
Janvier 1993	Professeure invitée à l'Université Tokai (Japon): cours sur la réforme judiciaire en Bulgarie et sur l'intégration des normes internationales en matière de droits de l'homme au droit pénal et au code de procédure pénale
Mars 1997	Intervention lors du septième Colloque annuel de la Fondation Fulbright sur les problèmes juridiques internationaux. (Intitulé du rapport: «Effective Criminal Justice and the Defence of Human Rights in USA»), San Francisco
Juin 1997	Cours sur la délinquance juvénile à l'Université de Californie, Davis School of Law
Août 2000	Participation au Programme international des experts invités (Problèmes de justice pénale) organisé par le Département d'État des États-Unis
Octobre 2000	Participation à la Rencontre internationale de Bamberg (Allemagne) des anciens titulaires de bourses Humboldt en droit pénal et justice pénale sur les questions de criminalité internationale
Mars 2002	Visite de travail en Lituanie dans le cadre du projet «Accès à la justice» de l'Open Society Institute
Mai 2002	Participation à la réunion annuelle de l'OSCE «Justice pénale et droits de l'homme» à Varsovie
2002-2003	Expert dans le cadre de projet de jumelage PHARE (Bulgarie–Autriche) «Application de la stratégie en matière de réforme judiciaire en Bulgarie – Accès à la justice»
Novembre 2003	Visite de travail au Royaume-Uni dans le cadre du projet «Accès à la justice» de l'Open Society Institute
Depuis 2004	Expert européenne dans le cadre du projet régional CARDS 2003 de la Commission européenne «Mise en place d'un système judiciaire indépendant, fiable et fonctionnel et renforcement de la coopération judiciaire dans l'ouest des Balkans»
Février 2005	Visite de travail en Espagne dans le cadre de la réforme de la justice pénale en Bulgarie

- Février 2005 Visite de travail en République de Croatie dans le cadre du projet CARDS
- Avril 2005 Visite de travail au Monténégro dans le cadre du projet CARDS
- Février-juin 2005 Envoi de recommandations aux gouvernements de la République de Croatie et du Monténégro à l'issue des visites de travail sur les questions liées à l'indépendance de la magistrature et aux droits de l'homme
- Mai 2005 Intervention en qualité d'expert européen dans le cadre du projet CARDS lors de la Conférence internationale de Skopje sur la réforme du système judiciaire dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Intitulé du rapport: Contribution du projet judiciaire régional CARDS 2003 à la future réforme des systèmes judiciaires: indépendance de la magistrature
- Juillet 2005 Visite de travail en Albanie dans le cadre du projet CARDS

### **Activités en liaison avec les droits de l'homme et la Cour pénale internationale**

- 1990 Participation à la conférence internationale «Droits de l'homme et justice pénale», à Syracuse (Italie)
- 1991 Membre de la Commission intergouvernementale chargée de préparer la ratification de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la réforme de la législation bulgare conformément à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- 1992-1993 Communication d'avis d'expert au Ministère des affaires étrangères au sujet de création d'une cour pénale internationale
- 1998-1999 Présidente du Groupe de travail chargé de préparer la réforme fondamentale de la procédure pénale conformément aux normes européennes et internationales destinée à assurer une bonne administration de la justice et le respect des droits de l'homme
- Mai 2000 Intervention lors d'un séminaire sur les articles 5 et 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme organisé par le Conseil de l'Europe avec la participation de M. Denis Bribozia, de la Direction générale des droits de l'homme
- Décembre 2001 Communication d'un avis d'expert indépendant à la conférence organisée par le Pacte de stabilité sur le thème «Application du Statut de Rome dans les pays adhérant au Pacte de stabilité», en Croatie
- Septembre 2002 Intervention (allocution d'ouverture) lors de la Conférence internationale organisée sous le patronage du Président de la République bulgare lors du dixième anniversaire de la ratification de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme
- Octobre 2002 Intervention lors d'un séminaire sur les articles 5 et 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme conjointement avec Mme Françoise Tulkens, juge belge à la Cour européenne des droits de l'homme, à Borovets (Bulgarie)
- Mai 2003 Présentation d'un rapport intitulé «La législation bulgare sur les crimes de guerre à la lumière du droit humanitaire international» lors de la Conférence internationale organisée par l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme, à Genève

- Mai 2005 Envoi d'un rapport et de documents à une conférence organisée à Tachkent (Ouzbékistan), sur la réforme de la justice pénale dans ce pays, conformément aux normes existant sur le plan international en matière de droits de l'homme (sur les questions d'*habeas corpus* en particulier)
- Juin 2005 Visite de travail en République de Croatie en qualité d'expert européen dans le cadre du projet CARDS «Compétence des tribunaux en matière de liberté publique» (article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et protocole 7 y relatif). L'objet des réunions de travail était de déterminer l'état de la législation et de la pratique en matière d'application des normes eu égard à l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

### **Conférences dans le domaine de la justice pénale et les droits de l'homme**

- Depuis 1984 Cours et séminaires sur la justice pénale à la Faculté de droit de l'Université «St. Kliment Ohridski» de Sofia – 135 heures
- Depuis 1995 Cours sur la justice pénale à la Faculté de droit de l'Université «Saints Cyrille et Méthode» de Veliko Turnovo – 135 heures
- 1997-2001 Cours sur les articles 5, 6 et 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales à l'intention des étudiants du troisième cycle, organisés par le Centre interuniversitaire pour les droits de l'homme
- Depuis 1998 Cours sur la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme à l'occasion de séminaires et ateliers organisés à l'intention des juges par l'Union des juges de Bulgarie et l'Institut national de justice
- Depuis Octobre 2005
- Lancement d'une série de cours à la Faculté de droit de l'Université de Sofia sur la procédure internationale en matière de justice pénale (45 heures) et en particulier sur l'évolution du projet de création d'une cour pénale internationale, le Statut de Rome ainsi que l'organisation et les activités de la Cour criminelle internationale
- Depuis Octobre 2005
- Début d'une série de cours en anglais destinés aux étudiants étrangers sur les normes européennes en matière de protection des droits de l'homme dans les procédures pénales (30 heures)

Directeur d'études pour un étudiant de l'Institut des sciences judiciaires (études universitaires supérieures) rédigeant une thèse sur les questions liées à la Cour pénale internationale

### **Recherches en rapport avec la législation dans le domaine des normes internationales sur les droits de l'homme**

- 2002-2005 Directeur d'études de stagiaires bénéficiant du programme de stages lancé par le Parlement bulgare, qui a entrepris de nombreuses recherches sur la législation dans différents domaines du droit en analysant la pratique de la Cour

européenne des droits de l'homme, les actes de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, de l'ONU, de l'OTAN, de l'UEO, de l'OSCE, du G-8, la législation des États membres de l'Union européenne, la législation des pays d'Europe centrale et orientale, des pays scandinaves, de l'Australie, du Canada, des États-Unis, des pays d'Amérique latine, du Japon, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, ainsi que les actes d'institutions telles qu'Interpol, le FBI, Eurojust, le Pacte de stabilité, etc.

En matière de normes internationales concernant les droits de l'homme, réalisation de recherches sur les textes suivants:

- Janvier 2001    Projet de loi anti-discrimination, 264 p.
- Février 2001    Utilisation de moyens de surveillance spéciaux, 104 p.
- Mars 2001       Services spéciaux: renseignement, contre-espionnage et autres, 158 p.
- Août 2001       Réglementation concernant le traitement médical obligatoire des toxicomanes préalablement à l'accomplissement de leur peine de prison, 91 p.
- Septembre 2001 Conventions internationales adoptées par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et ratifiées ou non par la République de Bulgarie, 152 p.
- Décembre 2001 Contrôle des armes à feu, des munitions et des explosifs, 28 p.
- Avril 2002      Terrorisme international, 332 p.
- Juillet 2002     Différents types de mesures de coercition: procédure d'application
- Août 2002       Différences de procédure (résumé) en matière pénale, 139 p.
- Février 2003    Régime pénal des délinquants juvéniles, 171 p.
- Juillet 2003     Inamovibilité des magistrats, des procureurs et des enquêteurs dans les législations des États-Unis, des pays européens et d'autres pays, 103 p.
- Décembre 2003 Législation sur l'euthanasie dans les pays européens, 97 p.
- Janvier 2004    Législation sur la protection des témoins dans les pays européens et aux États-Unis, 165 p.
- Février 2004    Législation sur la confiscation de biens acquis de façon illicite – Pratique législative de l'Irlande et d'autres pays, 115 p.
- Mars 2004       Situation des services de protection au sein de l'Union européenne, 61 p.
- Mars 2004       Législation des pays européens et d'autres pays concernant la création d'un service d'enquêtes fiscales, 142 p.
- Septembre 2004 Instruments et organismes internationaux destinés à favoriser une coopération en matière de lutte contre la criminalité internationale, 182p.
- Mars 2005       L'agent infiltré dans les législations étrangères, 115 p.



**Activités liées à la réforme juridique en Bulgarie**

Depuis 1990	Participation à l'élaboration de la législation en matière de justice pénale
Depuis 1990	Interventions lors de séminaires, réunions de travail et de conférences sur les amendements à la législation, le droit pénal et la procédure pénale comparés et le droit pénal international
Depuis 1990	Expert auprès du Ministère de la justice, du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'intérieur pour différentes questions de nature juridique, principalement dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale et en matière de droit humanitaire européen et international
Depuis 1998	Communication d'une opinion d'expert à la Cour de cassation, à la Cour constitutionnelle bulgare et au Parlement de la République de Bulgarie
Octobre 1999	Intervention lors de la conférence régionale de la Cour d'appel de Sofia pour expliquer le principe d'une réforme fondamentale de la procédure pénale en Bulgarie
Novembre 1999	Intervention lors de la conférence régionale des cours d'appel de Veliko Turnovo et de Varna pour expliquer le principe d'une réforme fondamentale de la procédure pénale en Bulgarie
Décembre 1999	Intervention lors de la conférence régionale des cours d'appel de Plovdiv et Bourgas pour expliquer le principe d'une réforme fondamentale de la procédure pénale en Bulgarie
Avril 2003	Consultante auprès de la Commission des lois de l'Assemblée nationale au sujet de la loi modifiant et complétant le code de procédure pénale
Mai 2003	Communication d'une opinion d'expert sur la loi portant modification du code de procédure pénale, à la demande du Conseil législatif de la Présidence
Octobre 2004	Communication d'une opinion d'expert au Conseil judiciaire suprême sur les vues du Conseil des ministres concernant la réforme de la justice pénale
2004-2005	Membre du Groupe de travail sur le nouveau code de procédure pénale bulgare
2004-2005	Membre du Groupe de travail concernant la loi sur l'extradition et le mandat d'arrêt européen
2004-2005	Membre du Groupe de travail chargé d'élaborer la législation sur l'assistance judiciaire
2005	Participation à des échanges de vues avec des représentants des ambassades des pays membres de l'Union européenne et la Commission européenne sur la réforme de l'administration de la législation pénale
Mai 2005	Communication d'une opinion d'expert au Conseil judiciaire suprême sur la rédaction du nouveau code de procédure pénale

**Publications**

Plus de 70 publications en Bulgarie et à l'étranger (États-Unis, France, Italie et Pays-Bas) dans les domaines suivants: législation sur les droits de l'homme, procédure pénale internationale, droit comparé et droit constitutionnel. Parmi les publications les plus importantes concernant les

normes internationales en matière de droits de l'homme, il est possible de citer les ouvrages suivants:

- «Ensuring the Right to Effective Council for the Defense in Bulgaria». In: *International Review of Penal Law, Criminal Justice and Human Rights*, 1991 (États-Unis d'Amérique).
- «Legal Reform in the Criminal Procedure of Bulgaria», In: *Revue Internationale de sciences criminelles de Paris, Centre international de Paris*, 1993, Paris.
- «The European Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms and Some Criminal Justice Issues in the Republic of Bulgaria», *Pravna Misul* («Revue des idées juridiques»), 1993, n° 2.
- «Criminal Procedure in Bulgaria». In: *Legal Reform in Post-Communist Europe*, 1995 (États-Unis d'Amérique).
- «Detention under the Code of Criminal Procedure and Civil Rights», *Pravata na choveka* («Revue des droits de l'homme»), 1998, n° 1.
- «Judicial Control over Detention under the Code of Criminal Procedure», *Pravata na choveka* («Revue des droits de l'homme»), 1998, n° 2.
- «Protection of Civil Rights under the ECHR and the Forthcoming Changes in the Criminal Procedure Code», *Pravata na choveka* («Revue des droits de l'homme»), 1998, n° 4.
- «Some Issues Raised by Article 5 of the ECHR Regarding the Serving of Sentences». In: *Pravata na Choveka* («Revue des droits de l'homme»), 2002, n° 4.
- «The Reform in Criminal Jurisdiction in the Republic of Bulgaria according to European Standards». In: *First Week of Law. Spain and Bulgaria. Reform of the Judiciary in the Process of the Accession of the Republic of Bulgaria to the European Union* (Sofia, 15-17 octobre 2003), 2004.

#### Monographies:

- 1992 «Attorney at Law in Criminal Justice» (248 p.)
- 1995 «Judicial Control in the Pre-trial Stage of the German Criminal Procedure» (212 p.)
- 1996 Case-book of the Practice of the Bulgarian Supreme Court 1975-1995 (436 p.)
- 1999 «Criminal Law – Republic of Bulgaria» (International Encyclopaedia of Laws, Kluwer Law International), coauteur pour la procédure pénale (190 p.)
- 2000 «Amendments to the Criminal Procedure Code: Theoretical Grounds, Legislative Decisions, Tendencies» (294 p.). La monographie consiste en une analyse de droit comparé des meilleurs systèmes de procédure pénale et des normes internationales et européennes établies en matière de droits de l'homme. Elle explique la nouvelle philosophie ainsi que la conception des changements fondamentaux intervenus dans le système judiciaire bulgare depuis 1999 et fixe les orientations qui doivent permettre de construire un système fonctionnel et efficace tirant le meilleur parti possible de l'expérience acquise en Europe et dans le monde.
- Publication (en cours) – aux éditions Ciela Publishing House - «The Right to Liberty and Security of Person under Article 5 ECHR and the Bulgarian Legislation».

**Organisations non gouvernementales**

- Depuis 1990 Travaux en coopération avec plusieurs ONG dont ABA-CEELI, Open Society Institute, Center for the Study of Democracy, PACEL, Centre bulgare des droits de l'homme, Recherches sur les spécificités homme-femme en Bulgarie, l'USAID et le PNUD, etc., concernant différents problèmes posés par la réforme juridique en Bulgarie: protection des droits de l'homme, violence conjugale, traite des femmes et des enfants, etc.
- Depuis 1998 Chef du groupe d'experts sur le droit pénal et la justice criminelle, Legal Reform Initiative, Center for the Study of Democracy.
- Depuis 1999 Présidente de PACEL (Program and Analytical Center for European Law).
- Depuis 1999 Présidente de la Modern Criminal Procedure Foundation.
- 2002-2005 Membre du Conseil consultatif pour le projet de l'Open Society Institute «Access to Justice».
- 2003-2005 Membre du Conseil consultatif pour le projet international de l'Open Society Institute «Independence and Accountability of Prosecution».
- 2004-2005 Présidente du Groupe de travail sur la réforme judiciaire de l'Open Society Institute «Strategy for the Socio-economic and Political Development of Bulgaria 2005-2010».

**Appartenance à des associations professionnelles**

- Depuis 1980 Membre de l'Union des avocats bulgares
- Depuis 1984 Membre de l'Union des chercheurs bulgares
- 1991 Membre honoraire du Comité scientifique des correspondants européens du Centre international Constats et Prospective, Paris
- Depuis 1994 Membre de la société Humboldt bulgare
- Depuis 1997 Membre de la société Fulbright bulgare
- 2001-2003 Présidente de la Section juridique de l'Union des chercheurs bulgares
- Depuis 2003 Membre du Comité de rédaction de la «Revue des droits de l'homme»
- Depuis 2004 Membre de WISE (Women with International Societal Expertise), Paris.

**Prix/Titres honorifiques**

- 1984 Reconnue meilleur jeune conférencier de l'année par la Société nationale pour la diffusion des connaissances juridiques
- 2000 Reconnue auteur de l'année pour sa contribution à la littérature juridique avec la monographie «The Amendments to the Criminal Procedure Code from 1999: theoretical grounds, legislative decisions, tendencies»
- 2004 Attribution d'un prix par la Legal Initiative for Training and Development (LITD) pour sa contribution aux activités de la LITD en rapport avec la réforme juridique et la formation des juges et des procureurs

## 10. Ušacka, Anita (Lettonie)

[Original: anglais]

### Note verbale

L'ambassade de la République de Lettonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/4/S/4 du 18 avril 2005, a l'honneur d'informer le Directeur du Secrétariat de la décision de la Lettonie de présenter la candidature de Mme Anita Ušacka à la fonction de juge de la Cour pénale internationale.

Le curriculum vitae de Mme Anita Ušacka ainsi qu'un exposé soumis conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties sur les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale sont joints à la présente note.

...

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Mme Ušacka a été élue à la Cour pénale internationale lors des premières élections qui se sont tenues en février 2003. Elle l'a été par tirage au sort pour un mandat de trois ans et elle est donc rééligible pour un mandat complet. Mme Ušacka a été affectée à la Division préliminaire de la Cour.

Conformément à ce qui est prévu à l'alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut, Mme Ušacka est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité. Sa candidature est soumise conformément à la procédure de présentation de candidatures aux plus hautes fonctions judiciaires en Lettonie. Le Ministère de la justice de la République de Lettonie a choisi de présenter sa candidature en raison de sa compétence reconnue dans des domaines pertinents de droit international tels que le droit humanitaire et les droits de l'homme, ainsi que de sa longue expérience des procédures judiciaires au sein du système juridique letton (alinéa b) ii) du paragraphe 3 de l'article 36 et paragraphe 4 de l'article 36). En outre, sa candidature est appuyée sans réserve par l'Association internationale des femmes juges et le Centre for Women's Global Leadership.

Comme le veut l'alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 36, Mme Ušacka possède une excellente connaissance de l'anglais, langue qu'elle parle couramment.

La candidature de Mme Ušacka peut être présentée au titre de la liste A ou de la liste B; toutefois, aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut, sa candidature est présentée au titre de la liste B.

Les renseignements en rapport avec les alinéas a) i) à iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut sont les suivants:

- Mme Ušacka est le seul juge de l'ensemble du corps judiciaire de la Cour représentant le Groupe des pays d'Europe orientale et l'une des sept juges de sexe féminin de la Cour.

- Mme Ušacka possède une vaste expérience dans le domaine de la protection des droits des enfants et des femmes (alinéa b) du paragraphe 8 de l'article 36).
- Mme Ušacka est de nationalité lettone; elle ne possède la nationalité d'aucun autre État (paragraphe 7 de l'article 36).

\* \* \*

Juge, professeur, titulaire d'un doctorat

Cour pénale internationale  
Maanweg 174, 2516 AB  
La Haye (Pays-Bas)  
Téléphone: +31(0)70 515 8308  
Télécopie: +31(0)70 515 8789  
Courriel: anita.usacka@icc-cpi.int

Adresse personnelle en Lettonie:  
Pulkveza Brieza str. 7 app. C-417  
Riga LV-1010 (Lettonie)

#### **Études universitaires**

- |           |   |
|-----------|---|
| 1970-1975 | Faculté de droit de l'Université de Lettonie; spécialisation: sciences juridiques |
| 1976-1980 | Études de troisième cycle à la Faculté de droit de l'Université d'État de Moscou  |

#### **Diplômes universitaires**

- |      |   |
|------|---|
| 2002 | Professeur  |
| 1999 | Professeur associé  |
| 1993 | Maître de conférences   |
| 1992 | Docteur en sciences juridiques  |
| 1984 | Maître de conférences au Département Introduction aux principes généraux du droit |
| 1980 | Licence en sciences juridiques  |

#### **Langues**

- |          |                   |
|----------|-------------------|
| Letton:  | langue maternelle |
| Anglais: | courant           |
| Russe:   | courant           |

#### **Expérience professionnelle**

- |             |   |
|-------------|---|
| Depuis 2003 | Juge à la Cour pénale internationale (Division préliminaire)  |
| Depuis 1996 | Juge à la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie |

Depuis 1999	Professeur associé au Département d'études juridiques fondamentales, Université de Lettonie
1999-2001	Professeur associé à l'École de droit de Riga
1994-1996	Directeur exécutif du Bureau letton de l'UNICEF
1989-1996	Chef du Département Introduction aux principes généraux du droit, Université de Lettonie
1982-1999	Maître de conférences au Département Introduction aux principes généraux du droit, Université de Lettonie
1980-1982	Chargé de cours principal au Département Introduction aux principes généraux du droit, Université de Lettonie
1976-1980	Études du troisième cycle à l'Université d'État de Moscou
1975-1976	Assistante au Département Introduction aux principes généraux du droit, Université de Lettonie

### **Projets de recherche internationaux**

Travaux de recherche à l'Open Society Institute «Monitoring the EU Accession Process: Judicial Independence.» Rapport, Lettonie. Open Society Institute (2001)

Projet de recherche: «Administrative Law in Central and Eastern Europe» Open Society Institute (1996-1998)

Projet de recherche: «Research on Direct Democracy in Eastern and Central European States» (Budapest, 1997)

Directeur du Programme de coopération entre la Northwestern School of Law du Lewis & Clark College (États-Unis) et la Faculté de droit de l'Université de Lettonie (1<sup>er</sup> septembre 1998-31 août 2001)

Projet de recherche: «Creation of Efficient Administration in Latvia. (OSCE, Centre danois pour les droits de l'homme et École lettone d'administration)»

### **Participation à des programmes d'experts**

Membre-expert du jury international d'examen de la thèse de doctorat, soutenue par Mme Carolina Taube, intitulé «Constitutionalism in Estonia, Latvia, Lithuania. A Study in Comparative Constitutional Law», Université d'Uppsala (Suède), mai 2001

Expert du Conseil de promotion dans la branche des sciences juridiques et des droits civils

Expert de la Fondation Soros-Lettonie pour la traduction de l'étude intitulée «An Individual and the Society»

Membre-expert du Programme juridique de la Fondation Soros-Lettonie

### **Rapports présentés à des conférences scientifiques internationales**

«Enforceable International Law Capable of Safeguarding Children's Right to Inherit a Safe and Healthy Ecology» (Cinquième Conférence internationale des Présidents de Cours suprêmes au sujet de l'article 51 de la Constitution indienne (Lucknow, 10-12 décembre 2004).

«The Role of the Constitutional Courts in the Protection of Electoral Rights (Example of Latvia)» (Septième Forum international sur la justice constitutionnelle «Political Rights and Free Elections» (Moscou, 22-23 octobre 2004).

«Access to Justice and the EU Constitution» (trente-quatrième session du Colloque de l'Asser Institute sur le droit européen intitulé «The EU Constitution: The Best Way Forward» (La Haye, 13-16 octobre 2004).

«Specific Problems in the Latvian Constitutional and Legal Order», Dernière conférence «Matra Multi Country Project – The Hopes and Fears of New Member States and (Pre)Candidate Countries» (La Haye, 13 octobre 2004).

«Fundamental Human Rights and Interpretation of the Satversme in the Republic of Latvia Constitutional Court Judgments», Conférence de Vilnius: «Interpretation and its Direct Application» (15-16 mars 2002). Rapport à paraître.

«Judges as guardians of the Constitution: 'Strict' or 'Liberal' Interpretation», Conférence «Old and New Constitutions. Constitution as the document of possible changes» (Oslo, 31 janvier-1<sup>er</sup> février 2002). Rapport à paraître.

«Constitutional Changes in Ten Years after Regaining Independence», Conférence tenue à Athènes (7-9 décembre 2001). Rapport à paraître.

Atelier international de la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie et de la Fondation allemande pour la coopération internationale sur le thème: «Protection of Human Rights at the Constitutional Court» (9-10 novembre 2001). Rapport «Interpretation of the Satversme Chapter 8 'The Fundamental Human Rights' in Constitutional Court Judgments» Rapport publié dans «Lawyer's Word» (Jurista Vārds), No.230, 27 novembre 2001.

«Конституционные гарантии прав личности в Латвии» (Garanties constitutionnelles en matière de droits de l'homme en Lettonie), présenté lors d'une conférence tenue à l'Université de Wrocław (Pologne), les 20 et 21 septembre 2001 et publié dans l'ouvrage *Europa Wshodnia-Ameryka Łacińska. Pozycja jednosc i system rządu*. Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2002, p. 184-188.

«The Present Independence Status of Judges in Latvia», Conférence sur le thème: «Independence of the Judges and the Issues of Public Trust: The Baltic States and Poland» (Vilnius, 2-3 mars 2000).

«The Constitutional Impact of the European Integration Enlargement at EU and National Level», Conférence tenue à La Haye (Pays-Bas), 20-23 septembre 2000. Le rapport intitulé «The Impact of the European Integration Process on the Constitution of Latvia» a été publié dans l'ouvrage *EU Enlargement. The Constitutional Impact at EU and National Level*. La Haye, 2001, p. 337 à 346.

«Some Problems of Domestic Violence against Women in Latvia: Legal Aspects.» Rapport présenté à la Réunion des juges sur les questions liées à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes tenue à Vienne en octobre 1999 et publié dans l'ouvrage *Bringing International Human Rights Law Home*. New York (Organisation des Nations Unies), 2000; p. 196-199.

«Courts in Latvia and Independence of the Judicial Power», rapport présenté à la Conférence annuelle de l'Association des avocats lettons (Washington, 1<sup>er</sup>-2 octobre 1998).

«The Child as a Witness, its Legal Status in Latvian Legislature», rapport présenté à la Conférence de l'Association internationale des femmes juges (Ottawa, 21-24 mai 1998).

«Exploitation of Prostitution by the third party (Human Rights Aspects)», rapport présenté à la Conférence internationale de l'Organisation des femmes juristes et de l'Association des juges italiens (Rome, en novembre 1997).

«Case Study: The Powers of the Parliament and Government in Latvia», rapport présenté à la Conférence sur le droit administratif (Budapest, 1er-5 septembre 1997) et publié dans l'ouvrage intitulé: «Administrative Law.» Budapest, 1997- p. 118-120.

### **Publications dans le domaine du droit**

Роль конституционного суда в защите избирательных прав: пример Латвии (Rôle de la Cour constitutionnelle dans la protection du droit électoral: en Lettonie); СРАВНИТЕЛЬНОЕ КОНСТИТУЦИОННОЕ ОБОЗРЕНИЕ; Индекс 80643; ISSN 1812-7126; No 1 (50) 2005 (83-85).

«Constitutional Review in Latvia and Spain», in *The Spanish Constitution in the European Constitutional Context*, Dykinson, S.L, Madrid, 2003, p. 1179-1194.

«Fundamental Human Rights and Interpretation of the Constitution by the Constitutional Court of the Republic of Latvia», in *Interpretation and Direct Application of the Constitution*. Vilnius, Cour constitutionnelle de la République de Lituanie, 2002, p. 128-138.

«Ten Years of Constitutional Development in Latvia after the Renewal of Independence». In *The Constitutional Revision in Today's Europe*. Londres, Esperia Publications Ltd, 2002, p. 309-318.

Конституционные гарантии прав личности в Латвии. Dans l'ouvrage: *Europa Wshodnia-Ameryka Łacińska. Pozycja jednostki i system rządu*. Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2002, p. 184-188. (Garanties constitutionnelles concernant les droits de l'homme en Lettonie. Dans l'ouvrage: «*Europa Wshodnia-Ameryka Łacińska. Pozycja jednostki i system rządu*.» Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2002, p. 184-188).

Interpretation of Chapter 8 «Fundamental Human Rights» in Constitutional Court Judgments. Latvijas Vēstnesis, 27.11.2001, No.171. Satversmes 8. nodaļas «Cilvēka Pamattiesības» interpretācija Satversmes tiesas spriedumos. Latvijas vēstnesis, 27.11.2001, No. 171.

«Techniques and Procedures for Popular Votes». Dans l'ouvrage *Direct Democracy : The Eastern and Central European Experience*. Ashgate Publishing Limited. Aldershot Burlington (États-Unis), Singapour, Sydney, 2001, p. 256-263.

«Judicial Independence in Latvia». Dans l'ouvrage *Monitoring the EU Accession Process: Judicial Independence*. Central European University Press. Hongrie, 2001, p. 225-266.

Independence of the Judicial Power in Latvia//Monitoring the EU Accession Process: Independence of the Judicial power. Report. Latvia. The Open Society Institute, 2001, p.67-107. (Tiesu varas neatkarība Latvijā/ Pirmsiestāšanās procesa ES monitorings: Tiesu varas neatkarība. Ziņojums. Latvija . 2001. Atvērtās Sabiedrības Institūts, 2001, p. 67-107).



«Direct democracy in Latvia. Country report». Dans l'ouvrage *Direct Democracy : The Eastern and Central European Experience*. Ashgate Publishing Ltd. Aldershot, Burlington (États-Unis). Singapour. Sydney, 2001, p. 94-108.

«The Impact of the European Integration Process on the Constitution of Latvia». Dans l'ouvrage *EU Enlargement. The Constitutional Impact at EU and National Level*. La Haye, 2001, p. 337-346.

International Human Rights and their Historical Development. The Law and the Rights, Volume 2, pp. 326-331, November 2000 (No.11). (Starptautiskās cilvēktiesības un to vēsturiskā attīstība. // Likums un tiesības, 2.sēj., 2000, novembris /Nr.11/, 1, p. 326-331.

«Some Problems on Domestic Violence against Women in Latvia: Legal Aspects». Dans l'ouvrage *Bringing International Human Rights Law Home*. New York, Organisation des Nations Unies, 2000, p. 196-199.

«Administrative Law in Latvia». Dans l'ouvrage *Administrative Law in Central and Eastern Europe (1996-1998)*. Budapest, CEU Press, 1999, p. 139-176.

On Different Problems of Legal Ethics in the World and in Latvia. The Law and the Rights, Volume 1, p. 49-52, octobre 1999 (No.2). (Par dažādām juridiskās ētikas problēmām pasaulē un Latvijā. // Likums un tiesības, 1.sējums, 1999.okt. /Nr.2/, 1, p. 49-52.

The Natural Principle of Justice and the Administrative Process. Procedural Justice. Riga, LU, 1998, p. 13-20. (Dabiskā taisnīguma princips un administratīvais process. Procesuālais taisnīgums. Rīga, LU, 1998, 1, p. 13-20).

The European System of Protecting Human Rights. Latvijas Vēstnesis 07.05.1998, No.127. (Eiropas Cilvēktiesību aizsardzības sistēma.//Latvijas Vēstnesis 07.05.1998 Nr. 127.

The Powers of Parliament and Government in Latvia.1997//Administrative Law. Budapest, 1997, p. 118-121.

Children Protection as a Constituent Part of International Human Rights. Issues on Living Conditions. Social work: Conclusions, Experience and Practice. Riga, 1996, pp.109-113. (Bērnu tiesības kā starptautisko cilvēktiesību sastāvdaļa. Dzīves jautājumi. Sociālais darbs: atziņas, pieredze un prakse. R., 1996, 1, p. 109-113.

Grundzüge der Entwicklung des Rechtssystems Lettlands seit der Unabhängigkeitserklärung von 1990. Recht in Ost and West No.3, 1995.

Elaboration of Theoretical Concept on Approximation of Procedural Provisions of the Latvian Laws with European Standards (travail dirigé par le Professeur E.Meļķisis).

### **Ouvrages pédagogiques et manuels méthodologiques**

Programme du cursus de droit public du Département de droit général, Université de Lettonie, Riga // Administrative Law. Budapest, 1997, p. 91-94.

«Case Study: The Powers of the Parliament and Government in Latvia» document présenté à la Conférence sur le droit administratif (Budapest, 1er-5 septembre 1997) et publié dans l'ouvrage: *Administrative Law*. Budapest, 1997, p. 118-120.

Élaboration pour l'École nationale d'administration du programme d'études et de formation des fonctionnaires: le développement des droits de l'homme au niveau

international, le système juridique de la République de la Lettonie et les normes internationales qui y ont été intégrées; les systèmes de protection des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne (à la demande du Bureau national des droits de l'homme, Accord No. 226, 16 décembre 1997).

### **Séjours dans des universités étrangères comme professeur invité**

Janvier 2003	Professeur invité à la Lewis & Clarke School of Law, Portland (États-Unis)
Mai-juin 2002	Professeur invité à la Lewis & Clarke School of Law, Portland (États-Unis), enseignement du droit constitutionnel comparé
1999 (1 mois)	Professeur invité à l'Université Robert Schumann de Strasbourg, enseignement sur le développement constitutionnel en Lettonie, le rétablissement de l'indépendance et la succession de l'État, les problèmes de droits de l'homme, les droits des minorités en Lettonie

### **Activités pédagogiques (six dernières années)**

Au cours des six dernières années – directrice de 20 mémoires de maîtrise

### **Cours et séminaires**

Cours (44 heures) Séminaires (20 heures)	Droit public
Cours (32 heures)	Droit comparé
Cours (32 heures) Séminaires (32 heures)	Fondements du droit
Cours (32 heures)	Droits de l'homme
Cours (32 heures)	Introduction au droit
Cours (32 heures)	Introduction au droit comparé
Cours (36 heures) Séminaires (32 heures)	Droit constitutionnel comparé
Depuis 2004:	Juge chargé du programme de renforcement de la capacité judiciaire à la Cour pénale internationale

### **Affiliation à des associations internationales et nationales**

- Membre de l'Association européenne des femmes juristes (depuis 2005)
- Membre du Groupe européen de droit public (depuis 2004)
- Membre de l'Association internationale des femmes juges (depuis 1997)
- Membre du Conseil d'administration du Centre de formation des avocats

Membre du Conseil des études de l'Université de Lettonie

Membre du comité de rédaction de la revue juridique «Law and Rights»

Membre de la Sous-Commission du Conseil de l'Europe sur les procédures juridiques constitutionnelles

Membre du groupe d'experts chargé d'élaborer la nouvelle loi sur le pouvoir judiciaire (2002)

Membre du groupe d'experts de l'Union européenne sur l'évaluation de la justice et des affaires intérieures en République de Lettonie dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne (pour établir un bilan sur les possibilités d'adhésion de la Lettonie à l'Union européenne, décembre 2001)

Membre de l'Association internationale des femmes juristes (depuis 1997)

1989-1996: Chef du Département Introduction aux principes généraux du droit de l'Université de Lettonie

### **Sessions de formation**

23-25 juin 2005 – Visite de travail des juges de la CPI à l'Institut supérieur international en sciences pénales (ISISC) de Syracuse (Italie), où les juges ont débattu avec les conférenciers invités de questions de droit pénal intéressant la Cour pénale internationale

17 février 2005 – Modes de conduite des procès: juges interventionnistes et non interventionnistes; atelier organisé dans le cadre du programme de renforcement de la capacité judiciaire de la CPI

26 janvier 2005 – Ne pas imposer un nouveau traumatisme aux témoins lors du procès, conférence de Mmes Marjana Sendak et Rhodana Copelon, organisée par l'Unité de l'aide aux victimes et des témoins de la CPI

11-12 mai 2004 – Organisation à l'intention des juges de la CPI d'une session de formation intensive de deux semaines sur la parité hommes-femmes, l'interaction avec les médias et le principe de complémentarité

29 mars 2004 – Séminaire d'une journée sur la communication interculturelle avec des conférences et des débats de spécialistes de la question, présenté par le Gouvernement néerlandais

Mars 2004 – Historique et situation du processus vérité et réconciliation en Afrique du Sud, conférence organisée par l'Unité de l'aide aux victimes et des témoins de la CPI

9-13 octobre 2002 – Organisation d'une session de formation intensive sur le thème «L'égalité des sexes, la justice et la CPI» encadrée par des universitaires spécialistes du droit pénal et des droits de l'homme à l'échelle internationale pour éclairer certains aspects complexes du Statut de Rome. L'objectif de la session était de préparer d'éminentes femmes juges à siéger à la Cour nouvellement établie

Janvier 2002 – Programme de formation de juges au droit européen, Varsovie (Pologne) (Programme PHARE)

Octobre 2001 – Programme de formation de juges au droit européen, Cracovie (Pologne) (Programme PHARE)

2001 (3 semaines) – Stage de formation dans des tribunaux de l'Oregon et de la Californie et travaux de recherche à la Lewis & Clarke School of Law, Portland (États-Unis)

2000 (1 semaine) – Programme de formation sur des problèmes spécifiques de droit public au Centre de droit public d'Athènes

2000 (3 semaines) – Travaux de recherche à la Lewis & Clarke School of Law, Portland (États-Unis)

1999 (1 semaine) – Stage de formation à la Cour suprême et dans d'autres tribunaux du Canada

1999 (1 semaine) - Stage de formation dans des tribunaux et d'autres instances judiciaires à Copenhague (Danemark)

1997 (1 semaine) – Cours d'été sur le droit administratif à l'Université d'Europe centrale, Budapest (Hongrie)

1997 (4 semaines) – Stage à la Cour suprême des États-Unis ainsi que dans d'autres tribunaux et dans des universités

1997 (1 semaine) – Stage de formation à la Cour européenne de justice (Luxembourg)

### **Conférences**

Conférence annuelle de la Coalition des universités de La Haye, «From Peace to Justice - International Criminal Accountability and the Rights of Children» (La Haye, 17-18 mars 2005)

Conférence annuelle du réseau droit pénal de la CPI: «International and National Impact of the ICC» (La Haye, 6-7 décembre 2004)

Conférence sur la convergence des systèmes de justice pénale: «Building Bridges – Bridging the Gaps», organisée par la société internationale de la réforme du droit pénal, (La Haye, 24-28 août 2003). Publication: «Influence of European Law on National Law/ the Example of Latvia»

Séminaire sur le thème: «The International Law and Practice of Making Peace» organisé par la Fondation Carnegie à l'occasion de son centenaire (La Haye, 6-7 juin 2004)

Neuvième réunion du Groupe européen de droit public agissant en qualité de conseil scientifique européen du Centre européen de droit public (Grèce, 15-18 septembre 2004)

Conférence sur le thème «The EU Constitution: the Best Way Forward?» organisée dans le cadre du projet Matra Multi Country Final (La Haye, 13 octobre 2004). Intitulé du rapport: «The Impact of EU Accession on National Legal Order in Light of EU Constitutionalism: Specific Problems in Latvian Constitutional Order»

«EU Accession and its Impact on Access to Justice in Latvia» : Colloque Asser sur le droit européen, trente-quatrième session (La Haye, 14-16 octobre 2004)

Conférence internationale sur le thème «Droit public et risque» au Centre de droit public d'Athènes (Grèce, septembre 2002)

Séminaire international sur les recours devant la Cour constitutionnelle, Riga  
(Lettonie), septembre 2002)

---0---